

Discours de M. Bouchard et réponse de M. Duplessis

Libéraux contestent trois élections dans la province

Les députés de MM. Elie, député de Yamaska; Auger, député de la Gatineau, et Leclerc, député de la Rivière-du-Rouge, ont contesté l'élection de leur collègue M. Bouchard, député de la Rivière-du-Rouge, dans la session provinciale.

PETITS FAITS de la session provinciale

Québec, 13. — (Du correspondant parlementaire du Canada). — Le nom de M. Peter Bercovitch, député libéral de Saint-Louis, figurait sur une première liste des membres du comité d'enquête dans les Comptes Publics, liste communiquée de vive voix par l'hon. Maurice Duplessis, ce matin. Une seconde liste, officielle celle-là, ne portait plus le nom de M. Bercovitch.

M. Jack Dunn, courriériste parlementaire du Chronicle-Telegraph, de Québec, a été élu aujourd'hui président de la galerie de la presse, en remplacement de M. Alexis Gagnon, du "Devoir".

L'approvisionnement saisonnier des postes isolés de la Côte-Nord du St-Laurent, de l'île d'Anticosti et des autres îles du bas du fleuve, a été, cette année, transféré au ministère provincial du Travail. Les bateaux nolisés à cet effet commencent déjà à charger dans le port de Québec et continueront jusqu'aux glaces. Plusieurs de ces marchandises envoient la-bas sont des vivres de secours destinés aux nécessiteux qui passeront l'hiver dans les parages où toutes communications avec la civilisation sont à peu près coupées. L'hon. William Tremblay s'est personnellement occupé de ces divers chargements.

Le timbre qui avertissait depuis toujours les députés de l'heure des séances, et que l'on entendait par tout le parlement vers 3 h. de l'après-midi, n'a pas encore sonné à cette session.

Le chef de l'Opposition fait une dissection pénétrante du Discours du Trône et reproche au gouvernement d'évidentes faiblesses. — M. Lucien Lamoureux crée un précédent

Discours de l'hon. M. Duplessis

Québec, 13. (Du correspondant parlementaire du Canada). — A la surprise générale, le débat classique sur l'adresse en réponse au discours du Trône, qu'ouvrit M. T.-D. Bouchard, chef de l'Opposition, cet après-midi, fut repris, immédiatement après, par un autre membre de l'Opposition.



L'HON. T.-D. BOUCHARD

position, M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville. Et ce dernier, ne cachant pas son appui au gouvernement sur la seule question du crédit agricole provincial, déclara d'abord, en montrant les difficultés d'application. Car dans bien des cas, il semble que le ministère Duplessis a voulu innover à tout prix sans penser aux conséquences. M. Bouchard a surtout su séparer, dans la pièce qu'il avait à critiquer, la grande part de bluff qui y a été introduite. "Par exemple, dit-il, des choses qui paraissent très importantes au public électoral ordinaire, comme les amendements à la loi des accidents de transport, les amendements à la loi des pensions de vieillesse, ne sont après tout que de puériles modifications greffées à des organismes mis en mouvement par l'administration précédente."

Le chef de l'opposition mit une

répondre. Et cela fit trois discours qui occupèrent toute la séance de l'après-midi, depuis 3 h. 15 jusqu'à 6 h. 15.

M. Bouchard fit du discours du Trône une critique dont M. Duplessis voulut faire justice par une série de jeux de mots et une enfilade de phrases comme: "assurer la primauté du capital humain sur le capital argent"; "sans vantardise, nous n'avons pas peur des financiers, quels qu'ils soient"; "nous voulons mettre dehors les ambitions personnelles"; puis par un leit-motiv lancinant: "Le gouvernement d'Union nationale a fait plus en six semaines que le gouvernement du chef de l'Opposition en 15 ans".

Le député de St-Hyacinthe, parlant posément, applaudit par ses collègues de la gauche à plusieurs reprises, mit à jour tous les points faibles de la législation préconisée dans le discours du Trône. Il en démontra les dangers, les côtés utopiques et signala au gouvernement les difficultés d'application. Car dans bien des cas, il semble que le ministère Duplessis a voulu innover à tout prix sans penser aux conséquences. M. Bouchard a surtout su séparer, dans la pièce qu'il avait à critiquer, la grande part de bluff qui y a été introduite. "Par exemple, dit-il, des choses qui paraissent très importantes au public électoral ordinaire, comme les amendements à la loi des accidents de transport, les amendements à la loi des pensions de vieillesse, ne sont après tout que de puériles modifications greffées à des organismes mis en mouvement par l'administration précédente."

Le député de St-Hyacinthe, parlant posément, applaudit par ses collègues de la gauche à plusieurs reprises, mit à jour tous les points faibles de la législation préconisée dans le discours du Trône. Il en démontra les dangers, les côtés utopiques et signala au gouvernement les difficultés d'application. Car dans bien des cas, il semble que le ministère Duplessis a voulu innover à tout prix sans penser aux conséquences. M. Bouchard a surtout su séparer, dans la pièce qu'il avait à critiquer, la grande part de bluff qui y a été introduite. "Par exemple, dit-il, des choses qui paraissent très importantes au public électoral ordinaire, comme les amendements à la loi des accidents de transport, les amendements à la loi des pensions de vieillesse, ne sont après tout que de puériles modifications greffées à des organismes mis en mouvement par l'administration précédente."

Le député de St-Hyacinthe, parlant posément, applaudit par ses collègues de la gauche à plusieurs reprises, mit à jour tous les points faibles de la législation préconisée dans le discours du Trône. Il en démontra les dangers, les côtés utopiques et signala au gouvernement les difficultés d'application. Car dans bien des cas, il semble que le ministère Duplessis a voulu innover à tout prix sans penser aux conséquences. M. Bouchard a surtout su séparer, dans la pièce qu'il avait à critiquer, la grande part de bluff qui y a été introduite. "Par exemple, dit-il, des choses qui paraissent très importantes au public électoral ordinaire, comme les amendements à la loi des accidents de transport, les amendements à la loi des pensions de vieillesse, ne sont après tout que de puériles modifications greffées à des organismes mis en mouvement par l'administration précédente."

Le chef de l'opposition mit une

(Suite page dix)

SUR LE THEATRE DE LA GRANDE GUERRE



Le maréchal Henri Pétain (au centre) sauveur de Verdun, et le général John J. Pershing, commandant de l'armée américaine durant la guerre, parcourent les rues de la ville de Saint-Quentin, lors de la célébration du 18e anniversaire de la reconstruction de cette ville.

Chômeurs dispersés avec du gaz lacrymatoire à Vancouver

300 manifestants, une cinquantaine d'arrestations et douze blessés

Edifice saccagé

Vancouver, 13. (P.C.). — La police a arrêté, ce soir, une quarantaine de sans-travail qui vendent des fleurs aux coins des rues de la ville.

Cet après-midi, la police à l'aide de gaz lacrymatoire, a dispersé 300 chômeurs qui avaient envahi la salle Hamilton où se trouvent les bureaux du gouvernement provincial pour l'aide aux sans-travail. Neuf manifestants ont été écroués. Une douzaine d'hommes, y compris des officiers de police, ont été légèrement blessés: des contusions et des éraflures.

L'arrestation des hommes vendant des fleurs dans la rue en contravention avec un règlement municipal, a suivi l'évacuation de la salle Hamilton. Il y avait déjà 45 individus accusés de la même offense. Tous comparaitront demain en cour de police.

Voici comment se passa l'incident de la salle Hamilton:

Les chômeurs s'assemblèrent devant la salle. Ils y envoyèrent d'abord quatre délégués. Ceux-ci demandèrent à téléphoner à Victoria. Un moment après le reste des sans travail pénétra dans l'édifice.

Le chef de police Foster fit ouvrir les trois portes de la salle et ordonna aux hommes de sortir. On lança des bombes à gaz lacrymatoire dans la salle et les hommes prirent la fuite par les portes ouvertes ou par des fenêtres dont les vitres avaient été brisées. Ils se dispersèrent dans toutes les directions, poursuivis par les agents qui se servaient sur eux de leur bâton.

Les chômeurs, des chemins pour la plupart, étaient armés de barreaux de chaise et causèrent beaucoup de dégâts à l'intérieur de l'édifice.

Le directeur de police Foster avait ordonné qu'un bureau particulier avait été ouvert où pouvaient s'inscrire les chômeurs célibataires désireux de retourner chez eux. Le porte-parole de l'Association de protection des chômeurs célibataires lui répondit: "A moins que le gouvernement fédéral soit prêt à nous venir en aide, nous allons rester ici." Il ajouta que s'ils quittaient la province, ils auraient à faire face aux mêmes circonstances ailleurs: "Pas de travail et pas de secours." On a aussi fait remarquer que la plupart des manifestants n'avaient pas de chez eux.

La municipalité de Vancouver leur refusa des secours et leur défend de vendre des fleurs dans les rues. Le gouvernement provincial leur conseilla de s'en aller dans la Prairie, où ils ont la chance de se trouver de l'emploi.

On offrit aux détenus de payer les frais de transportation s'ils veulent retourner chez eux. S'ils refusent, on les enverra en prison.

Canadienne au front rouge de Madrid

Toronto, 13. (P.C.). — Le conseiller municipal Margaret Crang, plus jeune membre du conseil municipal d'Edmonton, est allée au front rouge à Madrid et a échangé des coups de feu avec les insurgés. C'est ce qu'elle a dit elle-même ici aujourd'hui. Mlle Crang, déléguée de la section d'Alberta de la Ligue contre la guerre et le fascisme, est allée avec neuf autres délégués canadiens à la conférence de paix de Bruxelles, en Espagne où les avait invités la jeunesse espagnole.

Madrid a voulu capituler

Les insurgés, qui veulent une reddition sans condition, ont rejeté l'offre

Oviedo délivrée

Burgos, Espagne, 13. (P.A.). — Les nationalistes ont déclaré, ce soir, qu'ils avaient rejeté l'offre de plusieurs leaders de Madrid, prêts à livrer la ville moyennant certaines concessions.

Le quartier général des insurgés a remis ce communiqué: "La situation de notre armée est telle qu'il est inutile de négocier la reddition de Madrid, qui doit être sans condition."

La première nouvelle que Madrid avait voulu se rendre, est venue de Salammanque. Un communiqué, émis dans cette ville, déclare que le commandement des insurgés "ne négocie pas la reddition de la capitale en dehors de trois jours avec M. Miguel Maura, ancien ministre du gouvernement madrilène".

"Il est vrai, toutefois," ajoute le communiqué, "que plusieurs leaders de Madrid ont tenté d'obtenir de nous certaines concessions en retour d'une reddition prompte de la capitale espagnole."

(M. Miguel Maura, adversaire du communisme et du syndicalisme, a disparu des débuts des hostilités.) On a transmis par avion un appel des insurgés à la population de Madrid, lui demandant de prévenir une effusion inutile de sang et l'avertissant que le châtiment sera proportionné à la résistance rencontrée.

Le quartier général des insurgés a annoncé, aussi, que les renforts nationalistes avaient forcé le gouvernement de lever le siège d'Oviedo.

Degrelle éconduit à la frontière française

Paris, 13. (P.A.). — M. Léon Degrelle, jeune leader des "rexistes", nouveau parti politique de Belgique, s'est vu refuser la permission d'entrer en France aujourd'hui. Il se rendait de Bruxelles à Paris. Il a dû faire volte-face à la frontière franco-belge. Des dépêches de la frontière disent que la police l'a mis en demeure de sortir du train, lui disant pour toute explication qu'il n'avait pas le droit d'entrer en France.

Bruxelles, 13. (P.C.-Havas). — Léon Degrelle, jeune leader des rexistes belges, poursuit en dommages les journaux, Le Soir, La Flandre libérale et Le Peuple, pour avoir publié que le parti rexiste était financé en Allemagne.

Jacques Doriot attaque et défend les communistes

Nouveau bloc de l'or très puissant

Washington, 13. (P.A.). — La formation d'un bloc de l'or par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, trois pays qui détiennent ensemble le monopole, ou à peu de chose près, de l'or dans le monde, est regardée dans les cercles financiers comme devant contribuer puissamment à persuader les autres nations à stabiliser leur monnaie. La Trésorerie a déclaré que le contrôle tripartite de l'or ne sera pas employé pour forcer les autres nations à entrer dans l'alignement, mais elle s'attend à ce que d'autres gouvernements adhèrent au bloc de l'or. Une des dispositions essentielles de l'entente conclue entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis engage ces trois pays à ne vendre d'or qu'entre eux, ou à tout pays qui deviendra la suite partie à l'accord. C'est là, disent certains, un ultimatum conçu en termes polis avertissant les divers gouvernements qu'ils n'auront accès à la formidable réserve-or franco-anglo-américaine que s'ils acceptent le plan de stabilisation monétaire de ces trois pays.

Homme trouvé écrasé sur le bord de la route

Beauceville, 13. (P.C.). — La police a fait enquête aujourd'hui sur la mort de M. Alfred Poulin, marchand de bois de Saint-Georges, âgé de 60 ans, dont on a trouvé hier soir le cadavre ensanglanté sur la route nationale, près de Beauceville. On croit qu'une automobile, ou encore une voiture attelée très lourde, l'aura écrasé. Beauceville est à 55 milles au sud de Québec.

Nouvelle note de la Russie

Londres, 13. (P.A.). — Le délégué russe, M. Moiseyevitch Kagan, a remis ce soir, au comte de Plymouth, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et président du comité de neutralité, une note du gouvernement de Moscou demandant une réunion dans le plus bref délai possible du comité de neutralité. Cette note, qui n'a pas été communiquée aux membres du comité, contient, croit-on, des propositions précises destinées à prévenir dans l'avenir des inflexions à l'accord de neutralité.

Importants projets de loi à Québec

Double tragédie de l'onde à Arundel

Arundel, (Qué.). 13. — (Spécial au "Canada"). — Une double noyade est survenue, vers 4 h. 30, hier après-midi, au Bark Lake, situé à quelque distance d'ici. Les victimes sont M. David E. Kay, président de la Kay Manufacturing Co., Limited, à Montréal, et Mlle Eva Desfosse, âgée de vingt-huit ans, de Montréal. Le cadavre de M. Kay a été repêché, mais on cherche encore celui de la jeune fille. Tous deux se promenaient en yacht avec trois autres personnes, quand le fond de l'embarcation s'est ouvert soudain, à quatre cents verges du rivage. Tous se sont emparés d'abord au yacht, mais Mlle Desfosse dut peu après lâcher prise et M. Kay se noya en se portant à son secours. Le coroner a tenu enquête et rendu un verdict de mort accidentelle.

On affirme l'existence d'un trust du charbon à Halifax

Les avions ne pourront atterrir en Irlande

Sydney, Nouvelle-Ecosse, 13. (P.C.). — Le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a "définitivement refusé" de permettre aux avions allemands "Aeolus" et "Zephyr" d'atterrir à Galway lors de l'envolée expérimentale transatlantique qu'ils vont entreprendre de Sydney. C'est ce que M. John A. Young, représentant à Sydney de la compagnie Lufthansa, a annoncé, ce soir. Les deux avions qui arriveront ici demain de Port-Washington (Long-Island), seront catapultés par le navire "Schwabenland" à la fin de la semaine. Ils se rendent aux Açores, au lieu de gagner l'Irlande.

La journée d'hier au gouvernement fédéral

Ottawa, 13. (P.C.). — Aujourd'hui, à l'issue d'une très longue séance du cabinet, l'honorable Ernest Lapointe, premier ministre suppléant du Canada, a fait savoir aux journalistes qu'il n'avait rien à leur donner pour publication. On a toutefois remarqué qu'une forte délégation de l'Association des Banquiers canadiens, avait eu un long entretien avec M. Dunning, le ministre des Finances. On dit que cette conversation avait trait au projet de loi par lequel les propriétaires désireux d'améliorer leurs propriétés pourraient emprunter de l'argent aux banques sur garantie du gouvernement.

Feu Mlle B. Chabot

Québec, 13. (P.C.). — Mlle Béatrice Chabot, 36 ans, fille du lieutenant-colonel Edmond Chabot, est morte ici hier soir.

On demande la dissolution du parti fasciste anglais

Curieuse maladie

Arcadia, Wis., 13. (P.A.). — Dolores Breska, une fillette de 2 ans, souffre d'une maladie étrange. Son bras droit s'est ossifié presque complètement, de sorte qu'elle ne peut plus se servir que de sa main gauche. Son infirmité ne la fait pas souffrir et son état général semble bon.

On affirme l'existence d'un trust du charbon à Halifax

Les avions ne pourront atterrir en Irlande

Sydney, Nouvelle-Ecosse, 13. (P.C.). — Le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a "définitivement refusé" de permettre aux avions allemands "Aeolus" et "Zephyr" d'atterrir à Galway lors de l'envolée expérimentale transatlantique qu'ils vont entreprendre de Sydney. C'est ce que M. John A. Young, représentant à Sydney de la compagnie Lufthansa, a annoncé, ce soir. Les deux avions qui arriveront ici demain de Port-Washington (Long-Island), seront catapultés par le navire "Schwabenland" à la fin de la semaine. Ils se rendent aux Açores, au lieu de gagner l'Irlande.

La journée d'hier au gouvernement fédéral

Ottawa, 13. (P.C.). — Aujourd'hui, à l'issue d'une très longue séance du cabinet, l'honorable Ernest Lapointe, premier ministre suppléant du Canada, a fait savoir aux journalistes qu'il n'avait rien à leur donner pour publication. On a toutefois remarqué qu'une forte délégation de l'Association des Banquiers canadiens, avait eu un long entretien avec M. Dunning, le ministre des Finances. On dit que cette conversation avait trait au projet de loi par lequel les propriétaires désireux d'améliorer leurs propriétés pourraient emprunter de l'argent aux banques sur garantie du gouvernement.

Conférence de Mgr Roy

Québec, 13. (P.C.). — Mgr Camille Roy, recteur de l'université Laval, portera la parole demain, au Cercle Universitaire de Québec.

On demande la dissolution du parti fasciste anglais

Ce sont les communistes qui ont mis le feu au quartier général de sir Oswald Mosley

Séance de cabinet

Londres, 13. (P. C.-Havas). — Le parti communiste anglais a demandé formellement ce soir au gouvernement de dissoudre le parti fasciste, qui a pour chef sir Oswald Mosley. La police enquête sur l'origine d'un incendie mystérieux qui a éclaté au quartier général de Londres des chemises noires.

Le secrétaire de l'intérieur, sir John Simon, a reçu la protestation du parti communiste à la veille d'une séance de cabinet où l'on prendra probablement des décisions touchant les désordres communistes-fascistes en Grande-Bretagne.

Un témoin oculaire affirme que l'incendie au quartier général fasciste à Bethna Green est l'oeuvre d'incendiaires. Peu avant le lever du jour, a dit le témoin, une voiture sans lumière s'est arrêtée devant l'entrée de l'édifice et deux hommes en sont sortis, ont arrosé l'entrée avec un liquide versé à même une large réceptacle en fer-blanc, et se sont enfui dans la même voiture. Peu après, les flammes commencent à lécher la façade de l'immeuble.

Le témoin, une jeune femme qui se rendait chez elle, sonna l'alarme. Trois voitures de pompiers accoururent. Pendant ce temps les cris des voisins avaient réveillé la famille qui habite l'appartement au-dessus des bureaux du parti fasciste. Un jeune homme qui, selon le témoin, attendait le moment d'accomplir ce devoir d'humanité, se porta à son secours.

Il se précipita dans l'immeuble, aidant le ménage et son enfant de deux ans à sortir dans la rue, et disparut avant qu'on ait pu l'identifier.

L'incendie a été éteint avant d'avoir causé des dégâts considérables.

En attendant la décision du cabinet sur les désordres, le conseil municipal de Swansea a interdit la manifestation fasciste annoncée pour dimanche, qui devait avoir lieu à Brangwyn Hall.

M. Baldwin présidera à la séance de cabinet demain.

(Suite page sept.)

(Suite page sept.)

(Suite page sept.)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne

Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée au numéro 33, rue Saint-Jacques, à Montréal.

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte

Gérant de la Rédaction: Émile Lefebvre de Saint-Jacques

MONTREAL, 14 OCTOBRE 1936

Dans la meilleure des "unions nationales"

M. Duplessis est un homme paradoxal. Célibataire endurci, il a une singulière prédilection pour le divorce.

Le divorce politique, bien entendu.

Sans remonter au déluge... Premier divorce avec M. Camille Houde. Ensuite brouille avec la trinité Guertin-Barré-Gault. Puis rupture avec M. Paul Gouin pour incompatibilité d'humeur. Puis séparation de corps et de biens avec ces trois mauvais coucheurs de Hamel, de Grégoire et de Chaloult. Puis enfin, c'est à présent les nationalistes qui le menacent de plus en plus bruyamment d'annulation de mariage, pour non consommation de l'Union nationale.

En quelques années, c'est de beau travail. Comme agent de réconciliation nationale!

M. Duplessis est conservateur de naissance, conservateur de tradition, conservateur de toujours. Ce n'est pas un crime: c'est un fait. Et un fait qui suggère instamment le dicton: "Chassez le naturel, il revient au galop."

Pour mieux grimper sur le dos des nationalistes, M. Duplessis a chassé ou fait semblant de chasser le naturel conservateur qui est en lui. Mais à présent, le naturel revient, et vite.

Ainsi, M. Duplessis vient d'appeler au ministère sir Thomas Chapais, autre conservateur de l'école traditionnelle, qui jouera dorénavant au Conseil législatif le rôle de leader gouvernemental.

A noter en passant que les journaux duplessistes (genre *Devoir*) ne parlent jamais que de deux ministériels au Conseil législatif: le président, l'hon. M. Alphonse Raymond, conservateur nouvellement appelé à la Chambre haute, et sir Thomas.

Que deviennent donc, à ce compte-là, les hon. MM. Thériault et Ouellet — ce dernier surtout, qui fut aux côtés mêmes de M. Duplessis, à l'ouverture de la campagne aux Trois-Rivières, un si "national" discours?

Pour se faire une idée de ce que pensent du leader du gouvernement Duplessis au Conseil législatif les ultra-nationalistes de la province de Québec, on se référera avec profit à l'*Action nationale* de septembre 1934, alors que le *Rédacteur* de cette revue mensuelle (il ne révèle pas autrement son identité), commentait dans les termes suivants le vote que sir Thomas Chapais venait de donner au Sénat contre un projet de monnaie bilingue:

M. Thomas Chapais a trahi la langue française; il l'a fait avec le sang-général des politiciens. Sans aucun embarras, il est entré en des considérations banales, avec des arguments bêtes à faire pleurer; s'appuyant sur des gens qui votaient contre lui. Il nous est pénible qu'un homme de cette valeur consacre son apostrophe au nom d'une étroite partialité politique. Ses cheveux blancs, son talent, sa probité exigeaient un geste de fierté. Son oeuvre en subira après la jeunesse un certain discrédit. S'il écrit l'histoire comme il vote, diront des logiciens fermes, en suivant aveuglément des consignes électorales, comment pourra-t-il, quand il rencontrera dans le passé le spectacle des bagarres parlementaires, ne pas se sentir indulgent pour ceux qui auront mis les intérêts d'un clan au-dessus de tout. Il lui sera difficile de flétrir comme il convient certains revirements.

(...) Il fallait parler sans ménagement afin que la jeunesse sache de science certaine, que dans le troupeau des politiciens, à de très rares exceptions (saluons Lavergne et quelques autres), il n'y a pas de différence entre la bête rouge et la bête bleue, entre l'intelligence d'un homme cultivé et celle d'un bûcher.

Et voilà donc sir Thomas classé et étiqueté par un nationaliste: c'est "une bête bleue" dans "le troupeau des politiciens."

Ah! qu'en termes élégants!... Ces termes sont d'ailleurs de l'exquise politesse de cour du XVII^e siècle en regard des expressions et épithètes jetées à la tête du meilleur, du plus consciencieux et, pour tout dire, du plus objectif de nos historiens vivants, par un hebdomadaire de Québec où le super-nationalisme se montre à nu et tel qu'il est: de l'hystérie pure et simple.

Loin de nous le dessein de justifier sir Thomas Chapais qui, dans l'affaire de la monnaie bilingue en 1934, paraît avoir péché par excès de partisanerie — encore qu'il a, d'autre part, rendu de trop éminents services à l'esprit pour qu'on lui en fasse un péché sans rémission.

Ce n'est pas davantage pour discréditer un adversaire politique que nous reproduisons l'*Action nationale* de septembre 1934 à ce sujet. Notre but est uniquement d'attirer les yeux sur un signe visible, entre plusieurs, de la fissure de plus en plus profonde qui se creuse dans le ciment qui unit les conservateurs et les nationalistes.

Les choses vont de moins en moins bien, en attendant d'aller au plus mal, dans la meilleure des "unions nationales" possibles.

Edmond TURCOTTE

La protestation de la Ligue des Patriotes

La Ligue des Patriotes de Québec proteste énergiquement contre le fait que la fabrication des plaques d'automobiles (fabriquées par une maison canadienne-française et québécoise sous le régime libéral) est maintenant confiée à une maison de Toronto.

Tandis que le gouvernement libéral de l'Ontario s'applique à favoriser d'abord et avant tout les entreprises industrielles et commerciales d'Ontario, il est assez piquant en effet de constater que le gouvernement de M. Duplessis ignore, pour des raisons politiques, la seule maison du Québec qui puisse fabriquer ces plaques et accorde le contrat de cette fabrication à une industrie dont le bureau chef est situé à Toronto.

Le "nationalisme" de M. Duplessis serait par conséquent subordonné à des questions de pure politique. Est-ce une nouveauté? Oui, pour bien des gens qui se réveillent maintenant de leur rêve nationaliste.

Nombre de Québécois auront ainsi appris depuis le 17 août qu'il n'est pas bon d'échafauder des rêves lorsqu'il s'agit de questions politiques. Les résultats d'une si bienfaisante expérience peuvent être tellement heureux pour l'avenir de notre province que nous ne saurions accuser trop sévèrement ceux qui en furent les victimes.

Les Québécois de langue française vont comprendre une fois de plus qu'il n'est de salut pour eux que dans l'application des principes libéraux par des hommes d'Etat libéraux.

Henri GIRARD

Choses au temps

Inquiétude au Palais

Un chercheur de nouvelles a remarqué que l'inquiétude règne au Palais de Justice. Pourquoi cette inquiétude? Certains employés se plaignent, dit-on, de n'avoir pas reçu paiement de leurs services le 1^{er} octobre.

Si la nouvelle est vraie — et nous n'avons aucune raison de penser qu'elle ne l'est pas — nous voyons d'ici toutes les questions qui pourraient être posées au gouvernement à l'Assemblée législative.

Quant à nous nous n'avons aucunement l'intention d'employer à l'égard de M. Duplessis les méthodes déloyales des adversaires de M. Taschereau. Certaines mesquineries répugnent comme d'instinct aux esprits libéraux.

Cependant nous ne pouvons manquer de rappeler à ce propos les récriminations stupides des adversaires du parti libéral chaque fois qu'ils pouvaient signaler le retard de tel ou tel paiement. Ces gens-là, qui se disent indépendants, resteront cois au sujet des ennuis qu'éprouvent dans le moment les employés du Palais de Justice; mais nous sommes convaincus qu'ils crieraient leur indignation à pleins poumons, si le retard que nous signalons s'était produit sous le régime libéral.

Sans accuser M. Duplessis, rigolons donc un peu du manque de sincérité des "indépendants" patentés. On le fera avec une aisance d'autant plus grande que le public commence à s'apercevoir que l'indépendance est un mythe et non le moins inquiétant des mythes.—H.G.

M. King et Roméo Jobin

On annonçait hier de Paris que l'hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, de même que les députés de notre pays à l'Assemblée de la Société des Nations ont été les hôtes du gouvernement français à l'Opéra de Paris.

Cette invitation était de la part du gouvernement français la preuve d'un tact et d'une délicatesse admirables. Car on jouait *Roméo et Juliette* de Gounod et l'interprète du rôle de Roméo n'était autre que M. Roméo Jobin, ténor canadien-français.

Nous voulons signaler particulièrement à l'attention de nos lecteurs le fait que M. King a voulu rendre hommage à notre compatriote. A l'entracte il s'est présenté dans la loge de M. Jobin afin de lui offrir personnellement ses félicitations.

Nous estimons que ce geste est celui d'un véritable chef d'Etat libéral et démocrate. Un autre aurait pensé, sans doute, qu'il ne convenait pas à un chef d'Etat de faire une telle démarche. Mais celui-là aurait simplement montré qu'il n'entend guère le rôle du chef d'Etat démocratique.

Les Canadiens français voudront bien se souvenir de cette démarche de M. King qui aura été pour notre compatriote Jobin la cause d'une magnifique publicité à Paris et à l'étranger.—H.G.

Explication du vote "national"

Nous empruntons ces quelques lignes à l'*Illustration nouvelle*, journal conservateur et donc duplessiste:

Quatre-vingt mille demandes d'emploi ont été faites au nouveau gouvernement provincial depuis six semaines. Si les demandes continuent dans cette proportion, le demi-million sera atteint en moins de deux mois.

Tiens, tiens! On remarquera que nous ne lui avons pas fait dire. C'est tout de même une explication très réaliste de la majorité de M. Duplessis aux élections du 17 août. Les prétendus nationaux nous ont pourtant chanté sur tous les tons qu'il s'agissait d'un réveil national! C'était uniquement une affaire de "patronage". On s'est imaginé qu'un nouveau gouvernement serait en mesure de donner des milliers de "jobs". Aussi M. Duplessis voit-il maintenant ses électeurs lui demander le prix du vote accordé dans cette espérance.

Quatre-vingt mille demandes d'emploi! Décidément le vote "national" est fort bien expliqué! H.G.

Erratum

Vers la fin de l'avant-dernier paragraphe de l'article de M. Edmond Turcotte, intitulé: *Un bel avenir, allez!* (premier-Montreal d'hier matin) une erreur typographique fait dire à notre rédacteur en chef "suborne" au lieu de "subordonne". Ce paragraphe doit donc se lire ainsi:

Le libéral et le démocrate ne veut s'adresser qu'à la raison persuasive, et il entend que soit respectée la dignité de la personne. Que l'individu, dans l'in-

terêt supérieur de la collectivité dont il fait partie, se plie à certaines nécessités d'organisation économique en vue d'améliorer la vie matérielle des hommes, passe. Mais qu'il subordonne (et non suborne) ses pensées et tout son être intellectuel et moral aux caprices ou à la volonté d'un homme, d'un groupe, d'un clan ou d'un parti, cela NON.

M. L'Heureux tient au "concours"

Nous avons déjà dit pourquoi le prix littéraire du gouvernement de la province de Québec doit toujours s'appeler le "Prix David". Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce fait ni même prendre la peine de discuter les arguments oiseux des amis de M. Duplessis.

Nous remarquons pourtant que M. Eugène L'Heureux écrit dans l'*Action catholique*:

Les termes "concours Pamphile Lemay" et "concours Morency-Laval" sont particulièrement bien choisis. Nous en félicitons les auteurs et nous les prions de continuer à honorer ainsi les morts illustres et méritants, de préférence aux politiciens vivants.

C'est l'usage du mot "concours" que nous voulons signaler une seconde fois à l'attention des personnes désireuses de parler correctement le français. Nous voulons croire que c'est par distraction que M. L'Heureux dit "concours" là où le mot "prix" est le seul qui soit propre. Il nous serait pénible de constater que ce confrère, parfois si méfiant à l'égard de la France, eût pris la décision de maltraiter aussi la langue française.—H.G.

Les députés sont déçus

Les députés de la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada se sont rendus auprès du cabinet Duplessis, à Québec, et lui ont fait part des résolutions adoptées au grand congrès de Saint-Hyacinthe. Les députés ont été déçus et déçus, surtout ces députés du genre Albani Blanchard qui avaient une grande confiance au nouveau régime et qui croyaient qu'il suffirait de demander pour recevoir. M. Duplessis leur a dit que le temps était mal choisi pour de nouvelles revendications ouvrières et il a renvoyé celles-ci à un problème à demain. Manana, comme disent les Espagnols.

Dans le peuple, on croit volontiers aux belles promesses d'élections et on s'imagine que le moment d'en réclamer le rachat se présente après les élections. Dans la pratique, cependant, les législateurs qui ont fait beaucoup de promesses n'ont rien de plus pressé, une fois élus, que de les oublier, et se fâchent si on a l'audace de leur les rappeler. Ces ouvriers qui se présentaient à M. Duplessis ne demandaient ni positions ni argent. Il n'en coûte pas d'argent pour amener la réglementation ouvrière ni pour étendre l'application des contrats collectifs; mais M. Duplessis, comme le rapporte le "Soleil", a laissé entendre qu'il connaissait parfaitement "tous les besoins de la classe ouvrière et qu'il modifiera, à son heure, la législation existante, afin de la rendre parfaite, en théorie et en pratique, du moins à son point de vue personnel".

Ainsi M. Duplessis a payé le délai au prix d'un nouvel engagement et les travailleurs devront attendre sa réalisation. Le "Soleil" ajoute: "On rapporte que pendant que la délégation ouvrière présentait ses suggestions et que M. Duplessis lui opposait ses embarras actuels, l'un de ses collègues — la séance fut longue — somnolait doucement. Fermer les yeux sur la première déception et attendre une occasion plus propice de revendiquer leurs droits, voilà probablement ce que la Fédération des Travailleurs catholiques a de mieux à faire après cet incident." Le moment propice viendra sans doute pour réclamer du gouvernement qu'il prenne au moins la peine d'écouter le point de vue ouvrier et de lui donner une réponse satisfaisante.

(Le Clairon)

Au poste d'observation

L'honorable Adélard Godbout suivra attentivement les faits et gestes des députés de la Législature durant toute la durée de la session spéciale qui vient de commencer à Québec.

M. Godbout a la confiance des députés libéraux et des libéraux de cette province, et c'est avec satisfaction que nous apprenons qu'il ne rentrera pas sous sa tente, après l'échec qu'il a subi au mois d'août. Tout ou tard, la politique progressive qu'il a prônée aux dernières élections provinciales sera acceptée et mise en vigueur. Le gouvernement actuel, déjà, ne se gêne pas pour emprunter quelques-uns des meilleurs articles qui étaient au programme de M. Godbout, et il y a lieu de croire qu'il s'inspirera de plusieurs autres.

Ceci n'est pas pour déplaire au chef libéral qui, on le sait, n'a pas d'autre ambition que celle de se dévouer aux meilleurs intérêts de la province et de toute la population.

(La Tribune)

Baisers à l'ail

Un visiteur d'Hollywood, M. Fabiano, publiant un récit de son voyage, montrait naguère les évers de la renommée et quelles contraintes pèsent sur ces beautés, qu'envisie le monde. La célébrité se paye de curiosités obscures. Plus de vraie liberté! Plus de disposition de soi-même. Mlle Greta Garbo, que le voyageur a rencontrée, et dont il a également rencontré la "double", lui a fourni un bon exemple de ces existences truquées. Car la vedette est obligée de se garder à tous les instants de sa vie; et pour donner le ton — ou l'odeur — de cette lutte sans trêve, elle a précisé qu'elle mangeait de l'ail avant de tourner certaines scènes de films: seul moyen de se protéger contre les baisers trop insistants des jeunes premiers.

J'ignore si ce détail est exact. Sans autre réflexion, il me semble un peu forcé pour être vrai: mais on peut le tenir en compte les fois où l'on voit cette lassitude même ne fait-elle pas partie de leur tristesse? N'est-elle pas une sinagère, un faux besoin de simplicité et de calme comme nous en montrons tous lorsque nous sommes fatigués? Que de fois n'avons-nous pas réclamé le silence, la maison de campagne, la retraite? S'il nous eût fallu nous y résoudre, combien de temps les éussions-nous acceptés? Et si elle devait à jamais rentrer dans l'ombre, Mlle Greta Garbo n'en serait-elle pas bien heureuse — et vraiment, quelle fois? — Oui, je pense ces choses, lorsque j'ai vu une photographie de Mlle Greta Garbo, en Suède, échangeant son visage aux photographes de son pays. Elle avait, avec ses mains en avant sur les yeux, un aspect de pauvre animal poursuivi. Cette photographie m'a convaincu que la grande gloire de cette jeune femme n'était pas loin d'être une gêne. Je suis revenu alors sur mon jugement. L'ail dont Greta parfume aujourd'hui ses baisers n'a semble plus si inévitablement elle-même sans doute sur ces lèvres d'un dessin si pur l'amertume d'une gloire.

(Le Figaro)

GUERMANTES

Discours de M. Bouchard à l'Assemblée législative

Le chef de l'Opposition analyse le Discours du Trône

M. Bouchard félicite le nouveau président de l'Assemblée législative, et remercie les députés libéraux de l'avoir choisi comme chef. "En effet, dit-il, le sort de la dernière bataille électorale a voulu que le député de Saint-Hyacinthe resta le doyen des membres de l'Assemblée législative". Malgré l'argent qui a coulé à flots et qui s'est allié à la prière pour contredire l'ancien dicton qui voulait que les élections ne se fassent pas avec des orfèvres, mes électeurs me sont restés fidèles et je suis heureux de leur en témoigner ma reconnaissance.

Analyse du vote donné

Le parti libéral toujours vivant a reçu un rude coup, cependant il n'a pas été annihilé. Le nombre de ses députés n'est pas considérable mais il est loin d'être proportionnel au nombre des électeurs qui lui ont manifesté leur confiance aux dernières élections. Le jeu de notre système électoral fait que pour représenter 41,8 pour cent des électeurs qui ont voté à la dernière élection nous n'avons que 14 députés sur quatre-vingt-dix, soit 15,6%, alors que nous devrions en avoir 37, soit deux fois et demie de plus, pour avoir une représentation proportionnelle au nombre des libéraux de la province. Nous n'avons donc pas de la part de la distribution des porte-feuilles, nous ont fait voir un clair exemple qu'il ne faut pas toujours bon d'habiter sous le même toit dans le domaine de la politique, quand on n'est pas de la même famille. Dans le parti ministériel on ne paraît pas un comme le frère avec son frère et si la discorde continue comme elle est commencée nous serons loin d'avoir cet âge d'or politique que le chef de l'administration devait nous donner en faisant disparaître le gouvernement personnel, le one-man government, la dictature politique d'un seul homme, âge d'or au cours duquel le chef devait consulter tous ses députés pour suivre leur avis sur chaque question importante et chaque ministre devait avoir la plus libre administration de son département. On commence à se plaindre que l'influence du député est aussi nulle qu'on la disait être aux premiers jours de l'ancien régime; le gouvernement n'a pas même convoqué de caucus au commencement de la session; les députés de la droite qui nous blâmaient anciennement d'être des moutons devront avaler le ragout ministériel de la présente session tel que l'a cuisiné le premier ministre.

Querelle chez les unionistes

L'attitude du vrai chef de l'Action Libérale Nationale, celle de trois ou quatre de ses principaux lieutenants au cours des dernières élections, la querelle qui eut lieu entre les chefs eux-mêmes de l'Union Nationale, le jour et le lendemain de la distribution des porte-feuilles, nous ont fait voir un clair exemple qu'il ne faut pas toujours bon d'habiter sous le même toit dans le domaine de la politique, quand on n'est pas de la même famille. Dans le parti ministériel on ne paraît pas un comme le frère avec son frère et si la discorde continue comme elle est commencée nous serons loin d'avoir cet âge d'or politique que le chef de l'administration devait nous donner en faisant disparaître le gouvernement personnel, le one-man government, la dictature politique d'un seul homme, âge d'or au cours duquel le chef devait consulter tous ses députés pour suivre leur avis sur chaque question importante et chaque ministre devait avoir la plus libre administration de son département. On commence à se plaindre que l'influence du député est aussi nulle qu'on la disait être aux premiers jours de l'ancien régime; le gouvernement n'a pas même convoqué de caucus au commencement de la session; les députés de la droite qui nous blâmaient anciennement d'être des moutons devront avaler le ragout ministériel de la présente session tel que l'a cuisiné le premier ministre.

Défection dans nos rangs, première cause de défaite

Quant aux voteurs libéraux attirés dans les rangs de l'Union Nationale ils attendent anxieusement la réalisation des promesses. Ce sont eux qui constituent la première et principale catégorie d'électeurs qui ont amené notre défaite. Ils ont voté contre l'ancien régime mais le temps commence à ramener les choses à leurs véritables proportions et la province en dépit d'une propagande de publicité très intense réalise déjà que nous n'avons pas encore trouvé les surhommes qui peuvent accomplir les miracles politiques qu'il s'imposeraient pour nous donner le gouvernement idéal qu'on nous a promis chez nos adversaires au cours des dernières élections.

Il y a aussi une seconde catégorie de gens de bonne foi qui s'est unie à nos partisans nous ayant laissés parce qu'ils ont cru aux exagérations de nos adversaires; c'est celle des électeurs plus ou moins indifférents en politique qui sont sur par l'attrait du changement d'administrateurs.

Une troisième catégorie d'anciens partisans, assez nombreuse et plus grouillante que les deux autres, est venue se joindre aux deux premières pour nous faire perdre le pouvoir: c'est celle des chercheurs de places déçus dans leur ambition depuis toute une génération et qui ont mis leur intérêt personnel avant celui de leur parti. On ne peut donner une meilleure idée du nombre de ces chercheurs de places et des solliciteurs de faveurs gouvernementales que celle qui était exprimée par l'honorable secrétaire de la province quand il déclarait récemment au conseil des ministres, d'après un rapport des grands journaux, que tout le monde à l'exception du Cardinal Villeneuve et de son bedeau demandait de l'emploi.

Le gouvernement Godbout dans une impasse

Ces trois principales catégories d'électeurs qui ont changé d'allégeance politique ont été les auteurs de la victoire du gouvernement de l'Union Nationale. Le gouvernement Godbout, formé dans les circonstances que l'on connaît et privé par la force des choses des subsides nécessaires à la poursuite normale de la vie économique provinciale, n'a pas eu le temps de prouver la sincérité de ses intentions, ni la haute valeur des articles de son programme, par une série d'actes administratifs assez longue pour en faire connaître le mérite réel. C'est pour cela que nous nous sommes vu assaillir par des coups de main de nos adversaires de faire coopérer avec le gouvernement dans toute mesure que nous jugerions d'intérêt public. Sur les questions d'ordre secondaire il n'est pas de notre intention non plus de prolonger les sessions par des discussions oiseuses et toujours stériles.

Respect de la volonté populaire

Quoiqu'il en soit l'électorat qui est souverain a donné le mandat d'administrer la province au gouvernement de l'Union Nationale et nous avons l'intention de respecter la volonté populaire. Non seulement nous ne nous proposons pas de faire de l'obstruction mais nous avons l'intention de coopérer avec le gouvernement dans toute mesure que nous jugerions d'intérêt public. Sur les questions d'ordre secondaire il n'est pas de notre intention non plus de prolonger les sessions par des discussions oiseuses et toujours stériles.

Ceci ne veut pas cependant dire que nous manquerons de mettre l'ardeur voulue dans la défense de la justice et du droit quand nous jugerons que l'intérêt public ou même des intérêts privés légitimes peuvent être compromis par des actes ou de simples omissions du gouvernement. Nous avons le droit d'exiger, au nom du peuple de la province, qu'on accomplisse ce qu'on a promis d'exécuter.

La réalisation des promesses faites sera la seule preuve que la coalition pourra apporter au peuple. En effet, si les ministres ne cessent de prouver l'opposition ne cessera de la réclamer.

Le Discours du Trône

Le présent discours du trône suit la forme classique. L'introduction a comme seil de porter une réserve prudente: "Evidemment, il ne saurait être question pour les nouveaux ministres, de proposer, de cette session d'urgence, toutes les réformes sociales ou économiques qu'ils préconisent". En effet, les ministres préconisent encore qu'ils préconisent au cours des deux dernières campagnes électorales il faudrait être très exigeants pour leur demander d'accomplir ces réformes dans une session dite d'urgence.

Promesses irréalisables

Il est clair qu'il est impossible, malgré toute la bonne volonté de nos ministres, par exemple, d'annuler la Baughnais, ce qui devait pourtant se faire dans vingt-quatre heures si le nouveau gouvernement était porté au pouvoir. Comment aussi le gouvernement pourrait-il dans une session qu'il dit devoir être courte abolir la taxe de vente de la ville de Montréal? L'abolir cela pourrait se faire au pis aller, mais depuis les élections il paraît que les ministres et les échevins de l'île de Montréal ont découvert que si on abolissait cette taxe, on ferait un trou formidable et de plusieurs millions dans les finances de la métropole et qu'il faudrait trouver de nouvelles taxes pour combler ce déficit de revenus puisque les dépenses de la ville de Montréal devaient être payées même sous le nouveau régime gouvernemental.

Il y a aussi les pécages qu'on devait faire disparaître sur tous les ponts du gouvernement. On ne peut en cas où il faudra trouver de nouvelles ressources pour remplacer les argentiers qu'on a en moins dans le trésor du gouvernement. Il faut aussi faire une réserve; pour ne pas être injuste il faut admettre que le nouveau gouvernement a commencé à mettre à exécution cette réforme. Mais le but de remplir, au moins partiellement, la promesse et aussi, sans doute de mettre en vigueur sa politique d'économie, le gouvernement a fait tenir aux députés, ce que ne faisait pas l'ancien gouvernement même pour les ministres, on laisse passer donnant aux représentants de la nation le privilège de circuler gratuitement sur tous les ponts de la province; on ne peut pas dire que ce n'est pas un rachat au moins partiel de la promesse du gouvernement!

Centrales électriques

Il y a aussi la question de l'établissement de centrales électriques que mon bon ami du département des Terres et Forêts devait faire dans toutes nos campagnes de la province. On sait, comme il le disait avec tant de sincérité, d'emphase surtout, le Trébut le plus formidable que nous avions dans le Québec. Nos cultivateurs ont à faire leurs guérets et nous n'avons pas encore entendu parler qu'aucun d'eux a brisé le cou de sa charrue sur l'épaule des digues qu'on construit à la gueule de tous les fosses de ligne. Il n'y a pas longtemps que l'honorable ministre blâmait de ne pas avoir établi de centrales électriques avec la rapidité de la croissance des champions. Mais il faut être de bon compte; le ministre nous a fait savoir par la voie des journaux, récemment, qu'il est à préparer des plans pour l'établissement d'usines hydro-électriques, mais les lois de la guerre contre les trusts sont évidemment les mêmes que celles des guerres entre les peuples. L'état-major ne peut pas divulguer les plans à ses profanes, et la pulvérisation des trusts électriques est encore une de ces grandes questions qui ne peuvent pas se régler dans une session d'urgence.

L'honorable ministre des Terres et Forêts nous avait aussi promis l'abolition du conseil législatif et la réduction du nombre des députés à soixante-cinq. Relativement au conseil législatif le projet de réforme que le gouvernement a pu accomplir, venir jusqu'à ce moment, ça été de nommer des successeurs aux membres de la Chambre Haute avant qu'ils ne meurent alors que sous les anciens gouvernements on attendait au moins leur mort pour s'emparer de leurs dépouilles. Ais-je à me percer des doigts de choisir des médecins qui pourrissent le sort du lit une journée à tous les ans s'ils ne veulent pas avoir le sort de monseigneur Girouard.

M. Bouchard continue son analyse du Discours du Trône.

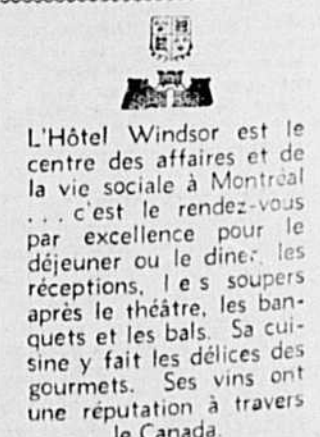
L'introduction, dit-il, se termine par la nomination de prétendues bonnes œuvres que le cabinet aurait déjà opérées en vertu d'arrêts ministériels. Et à propos de cette façon d'administrer, avec quelle violence n'a-t-on pas promis de faire avec le gouvernement par des ordres en conseil. Les mesures, elles ne sont mentionnées que vaguement, et à une exception près elles nous paraissent être, voir été que la continuation ou la simple répétition d'actes de l'ancien cabinet. Au cours de la session nous aurons occasion de demander des précisions sur ce que le gouvernement veut faire passer par des réformes qui lui sont propres alors qu'en réalité elles sont le fait, pour la plupart, des gouvernements antérieurs.

Le comité des comptes publics

Le discours du trône nous annonce, nous dit-il, que cela pouvait se faire, qu'il entendait continuer et poursuivre, pour employer des termes, le travail du comité des comptes publics. L'opposition croit, comme le cabinet et même l'interlocuteur, que l'intérêt public du gouvernement et de tout le personnel administratif exigeait et exige la continuation de ce travail.

Nous allons seconder de toute notre bonne volonté les activités du ministère dans cette sphère comptant que le gouvernement ne sortira pas de cadres établis aux pouvoirs de ce comité par les règlements de la Chambre et le droit commun, pour le faire dégénérer en un nouveau tribunal d'inquisition. Le peuple se rappelle les véhémentes déclarations du premier ministre actuel alors qu'il était chef d'opposition au sujet de l'inviolabilité de la liberté individuelle et de la protection personnelle que nous lois garantissons et devaient garantir à tout citoyen britannique. Le député de Trois-Rivières dispose maintenant du pouvoir et il est en plus le Procureur-Général de la province; il se souvient des promesses qu'il a faites de ne pas abuser de ce pouvoir.

(suite page trois)



L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soirées, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

WINDSOR HOTEL

CARRÉ DOMINION

Discours de M. Bouchard à l'Assemblée législative

(Suite de la 2e page)

Demain la suite du discours de l'hon. Damien Bouchard

Nous publions demain la fin du discours de l'hon. M. Bouchard. Il y parle de la refonte de la loi électorale, des commissions provinciales, des pensions de vieillesse, de la loi des accidents du travail, des ministères et des directeurs, de la surcapitalisation, de la vente forcée des immeubles, de la réduction du nombre des ministres, du dernier emprunt de la province, etc.

Nous invitons à voter les crédits nécessaires à l'administration publique. Voilà encore un sujet sur lequel le gouvernement n'insiste guère. Deux lignes et un mot pour nous demander de voter une trentaine de millions au moins. En les lisant, je me suis même demandé si le gouvernement ne voulait pas faire de l'ironie quand il dit aux députés qu'il leur sera agréable de voter les crédits demandés. J'ai vu dans les journaux que le gouvernement se proposait de diminuer le salaire de cinquante dollars par semaine des députés, de deux cent cinquante dollars par année. Comment peut-il être agréable aux députés de voter les subsides en se faisant une pareille coupe? Qu'est-ce que penseront les ouvriers, surtout les partisans du contrat collectif, de cette supposée décision du gouvernement, le patron d'amputer de salaire sans consulter les députés, les travailleurs; le gouvernement, évidemment, est un de ces patrons, vieux jeu, qui abuse de sa force pour imposer ses volontés. Il a assumé à lui seul le rôle du comité paritaire qui dans les entreprises organisées suivant les données de la sociologie moderne règle ces questions épineuses de salaire.

Mais le discours du trône est peut-être sérieux sur ce chapitre. Le gouvernement peut avoir décidé, en maintenant les anciens salaires, de surprendre agréablement les députés qui ont eu une fièvre de peur de l'opération.

Deux cent cinquante dollars par semaine de diminution de salaire ce n'est pas considérable pour un ministre qui reçoit \$9,000.00 ou au delà par douze mois, ce qui fait tout près de \$180.00 par semaine, mais pour un homme qui ne retire que quarante-huit piastres et huit cents, c'est énorme.

Que le premier ministre se rappelle le temps où il était simple député; c'est alors qu'il aurait dû se plaindre d'avoir un trop fort salaire. Il ne s'en est pas même plaint quand il était chef d'opposition avec les superbes émoluments additionnels de cinq mille dollars par année. Est-ce que la province serait maintenant trop pauvre pour payer convenablement ses députés? M. Pitfield, le trésorier de la Haute École conservatrice, et M. Holt, l'ami du député de Québec Centre, ne sont évidemment pas de ceux qui ont l'opinion que le salaire des députés est trop élevé. C'est d'ailleurs ce que le chef du gouvernement nous fait croire, mais je dois avouer qu'à juger par les apparences, je crois qu'individuellement ils valent les anciens. Cette réduction serait-elle faite pour permettre aux grandes organisations financières ou industrielles de diminuer le salaire de leurs employés en s'autorisant de l'exemple du nouveau gouvernement? Ce n'est peut-être pas ce que recherche le ministre, mais c'est ce qui pourra bien se produire si le gouvernement ne vient pas désavouer la rumeur des journaux car les mauvais exemples de cette nature sont contagieux dans notre monde économique actuel. Le gouvernement n'a pas même à faire ouvertement machine en arrière car le discours du trône ne dit pas un seul mot de cette réforme et le ministre a l'avantage d'avoir une opposition qui le félicite d'aider au maintien du niveau des salaires en ne donnant pas le signal de leur avilissement. Et ainsi les députés ne seront pas forcés d'accepter comme une simple ironie la phrase du discours du trône qui dit qu'il leur sera agréable de voter les crédits demandés.

Le Crédit Agricole Provincial

Parmi les projets de lois annoncés pour la présente session le premier mentionné est celui relatif à l'établissement d'un crédit agricole provincial. Quelle sera la nature de cette institution nouvelle? Elle nous est encore un mystère. Si elle a pour but de remplacer le crédit agricole fédéral, de reporter la responsabilité des prêts à long terme sur la province pour en décharger le gouvernement central, c'est-à-dire de faire en pratique l'inverse de ce que vient de faire la province d'Ontario en abolissant son prêt provincial, nous ne pourrions pas agréer ce nouveau système de prêt.

Le prêt agricole fédéral, tel qu'il existe dans la province de Québec, est un système idéal de prêt à long terme pour le cultivateur qui est en mesure d'en bénéficier. Il a été organisé et est administré d'après des principes de saine finance qui protègent, aussi efficacement qu'il est possible de le désirer, les deniers publics. On a éliminé presque tous les éléments de risque et c'est ce qui fait qu'il n'est à la disposition que de la classe des emprunteurs qui peuvent fournir des garanties matérielles et morales de bonne valeur; le gouvernement devait imposer ces restrictions car prêtant l'argent du public sans aucun but lucratif, sans aucune charge de profit, il ne doit exposer le payeur de taxes à aucune perte.

Il ne faut pas oublier que les pertes et les dettes des gouvernements sont celles des particuliers et l'heure est arrivée dans notre province où il faut arriver, de penser à celui à qui il reste encore quelques biens ou revenus par son travail. Ce sont les petits possesseurs de biens, les petits salariés comme les grands des deux catégories qui ont à répondre des folles dépenses et des pertes des gouvernements de quelque nature qu'ils soient. Depuis quelques années les taxes im-

AU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX



Le syndicat des fonctionnaires municipaux est une des plus anciennes associations ouvrières fondées au sein des syndicats catholiques de Montréal. Il fête bientôt son seizième anniversaire, et à cette occasion, il donnera une soirée récréative. On voit ici le comité de direction de ce syndicat: (De gauche à droite, assis) MM. J.-M. Duboué, président honoraire; Georges Laprotte, secrétaire-financier; A. Bourdon, président; Jules Comeau, vice-président; J.-H.-R. Brunet, secrétaire-archiviste. En arrière, MM. Médéric Dufort, R. Ethier, René Grenier, Pierre Patoine et J.-E. Lessard, tous directeurs. (Photo CANADA)

L'enquête sur les pénitenciers

La commission a tenu une séance publique à Charlottetown

Charlottetown, 13. (P.C.) — La commission royale qui enquête sur le système pénitentiaire a tenu une séance publique, aujourd'hui. Ceux qui ont parlé à cette occasion, ont recommandé la création dans l'île du Prince-Édouard d'une école d'arts et métiers. Une école de ce genre, a dit le major T. Edgar MacNutt, secrétaire de la Children's Aid Society, et le colonel Keith S. Rogers, contribuerait de façon substantielle à réduire le nombre de jeunes délinquants dans la province. On a fait remarquer que dans l'île du Prince-Édouard, le système d'éducation était plutôt classique et conduisait les écoliers aux carrières libérales. Par conséquent, ceux qui n'ont pas le moyen de faire faire à leurs enfants un cours universitaire, n'ont qu'une éducation médiocre à leur procurer.

Les commissaires, le juge Joseph Archambault, de la Cour Supérieure du Québec, et M. R. Craig, C.R., ancien procureur général au Manitoba, partent demain pour Dorchester, Nouveau-Brunswick, seul pénitencier dans les provinces maritimes. Ils continueront à y recevoir le témoignage des prisonniers.

Mode d'administration préconisé par M. Rochon

Dans l'opinion de M. Dave Rochon, échevin du quartier St-Michel, on devrait abolir le comité exécutif municipal et tenir des élections municipales seulement tous les quatre ans. "Administrer la ville comme un gouvernement administre la province, expliquait-il hier, nommer des directeurs de services qui prendraient leurs instructions du conseil." Les commissaires et les aspirants commissaires qui ont des ambitions secrètes pour l'an prochain ne semblent pas partager son opinion.

Fête intime en l'honneur de monsieur Marcel Aubert

A l'occasion du passage à Montréal de M. Marcel Aubert, dont les conférences sur le vitrail ont été suivies avec un si grand intérêt, l'Association des anciens élèves de l'école des Beaux-Arts a donné en fin de semaine un déjeuner intime.

On remarquait, au nombre des convives: M. Charles Maillard, directeur de l'école, et un groupe de professeurs, M. Jean-Charles Faucher, président des anciens, M. Léopold Dufresne, président des professeurs diplômés, M. Henri Mercier, président des architectes diplômés, et M. Maurice Labelle, massier-général de l'école. Deux anciens élèves canadiens de l'école des Chartes, M. M. Aubert est professeur, étaient même venus, l'un de Québec, l'autre de Toronto, pour se joindre au groupe.

LE RADON DANS LE TRAITEMENT DU CANCER

St-Paul, E.-U., 13. (P.A.) — Le Dr Frank-Edward Simpson, professeur à la clinique de dermatologie de l'Université Northwestern, et son assistant le Dr J.E. Breed ont donné aujourd'hui au congrès international des médecins la démonstration d'un appareil qui sert à obtenir du radium dissous dans l'eau un gaz qu'ils appellent "radon" et qu'ils prétendent aussi efficace que le métal de radium lui-même dans le traitement du cancer.

posés sur les grandes corporations et les grandes fortunes ne suffisent plus; les gros revenus se sont épuisés petit à petit et le fisc doit étendre ses tentacules dans la bourse de l'homme à petits revenus et jusque dans les enveloppes de paie des salariés. Le gouvernement provincial ne doit pas oublier dans l'élaboration de son plan de crédit provincial que c'est l'argent de nos petits rentiers, de nos petits commerçants, de nos petits artisans et de nos salariés qu'il prêtera à ceux qui réclament une nouvelle forme de crédit parce qu'ils ne peuvent pas offrir les garanties exigées par le prêt fédéral. Si les emprunteurs ne remboursent pas, ce sont ceux qui ont aujourd'hui un peu de biens qui leur donnent des revenus ou ceux qui sont à salaire qui devront payer pour eux. C'est pourquoi l'opposition croit de son devoir de déclarer, dès cette phase de la session, qu'elle scrutera avec soin le projet de loi du gouvernement sur le crédit provincial avant de l'approuver et si ce nouveau système met en danger les deniers publics, elle n'hésitera pas à le condamner. (Suite et fin demain)

Le communisme n'existe pas plus en Russie qu'ailleurs

Une des tendances du régime actuel est le retour au capitalisme

M. Louis Baudin à Québec

Québec, 13. — Le communisme n'existe pas en Russie. Les apôtres de l'idéologie marxiste avaient pourtant choisi comme champ d'expérience le pays qui leur offrait le plus de facilités. Cependant, après avoir multiplié leurs tentatives pendant près de vingt ans, ils sont aujourd'hui en face de la situation suivante: les terres sont redevenues partiellement la propriété des paysans; l'industrie, le commerce et la finance ne fonctionnent que grâce à l'application des pratiques capitalistes; le bien-être social n'a fait que diminuer; et l'imperialisme le plus intégral et le plus dangereux a pris le pas sur l'internationalisme rêvé par Karl Marx. L'expérience russe n'a servi qu'à démontrer, et de la façon la plus cruelle, l'insuffisance théorique du socialisme.

Voilà ce qu'a démontré M. Louis Baudin, économiste distingué, qui était hier soir le conférencier de l'Institut Canadien au Palais Montcalm.

"Absorbés que nous sommes par les passions de notre temps, nous ne prêtons pas assez d'attention aux économistes", a dit M. R.-A. Benoit, président de l'Institut, en présentant le conférencier. M. Benoit a fait un éloge discret de M. Baudin et a salué la présence dans l'auditoire de M. Bonnafoux, consul de France à Québec.

Il y a deux Russies: il y a celle que les propagandistes nous présentent et il y a la vraie. Les traits de cette Russie à deux faces méritent d'être déchiffrés.

Il faut d'abord reconnaître que le territoire de l'U. R. S. S. offrait les plus grandes facilités à l'expérience socialiste. Il renferme des richesses naturelles inouïes. Il est peuplé de plus de 170 millions d'habitants. Et la psychologie même du peuple russe, faite de mysticisme et de fatalisme, le disposait plus que tout autre à se sacrifier pour une idée et à se résigner à des échecs accumulés.

Lénine voulut y instituer le socialisme intégral. Il provoqua un échec retentissant. Les paysans furent heureux, dans le début, de pouvoir s'approprier les terres des seigneurs et des églises. Mais lorsqu'ils virent les fonctionnaires de l'Etat réclamer la plus grande partie de leurs récoltes, ils furent vite désenchantés. Résultat: ils ne produisirent plus que pour eux-mêmes et trois millions de Russes périrent de faim dans la grande disette de 1921.

Lénine fit marche arrière et institua la Nouvelle Économie Politique. Il admit la possession individuelle des terres, rétablit l'émulation par un système de récompenses, ressuscita la monnaie. Le système glissait à l'individualisme, et avec une telle rapidité que dans les années 1926 et 1927, les richesses n'étaient plus socialisées que dans la proportion de un pour cent.

C'est ce que Staline voulut corriger. Les petites propriétés, qui avaient refléchi partout, furent transformées en vastes domaines collectifs appelés communes agraires. Les paysans détruisant leurs troupeaux et leurs récoltes, malgré des répressions extrêmement sévères.

Reculades de Staline
Staline recula. En 1930, dans un article intitulé "Le vertige du succès", il conseilla la modération. Mais la socialisation reprit quand même, volée, sournoise, systématique. On se heurta à de nouveaux obstacles. Tous ces obstacles, au fond, montrent le jeu d'une loi unique: à mesure que la socialisation grandit, le rendement diminue.

Staline fit marche arrière une fois de plus. En 1935, il permit aux paysans de posséder un certain nombre d'animaux. En outre, il leur accorda la jouissance personnelle d'une parcelle de terre attenante à l'habitation. On est donc aujourd'hui en présence d'un système d'économie mixte. Le paysan donne une partie de son travail à la communauté agricole et se réserve l'autre.

Dans le domaine de l'industrie, nous sommes en présence d'une étatisation peut-être complète, mais non pas d'un socialisme complet. Les 1,800 ingénieurs américains aussi bien que les techniciens français et allemands employés en territoire russe devaient nécessairement être payés en argent. La qualité fut sacrifiée à la quantité. Le rendement de la main-d'œuvre, en 1930, était dans une proportion de 60 p. c. moindre qu'en Amérique. Des usines gigantesques ne purent fonctionner faute d'un plan suffisamment raisonné et d'une main-d'œuvre qualifiée. Les résultats furent si variables qu'on finit par retourner au système de rémunération par salaire. Les ouvriers, aujourd'hui, reçoivent de la monnaie dont ils se servent ensuite à leur guise. C'est le retour aux pratiques capitalistes.

Les finances de l'Etat sont équilibrées au moyen d'impôts communs dans tous les pays capitalistes.

Et le bien-être social n'a pas augmenté. Le régime demeure très dur

Le cuirassé supérieur à l'avion de bombardement

Edimbourg, 13. (P.C.) — Sir Samuel Hoare, premier lord de l'Amirauté, a annoncé ce soir, dans un discours, que le sous-comité de défense impériale, chargé d'étudier la question des avions et des cuirasses, s'est déclaré unanimement en faveur des cuirasses et oppose à ce qu'on leur substitue des avions de bombardement. La décision du sous-comité enlève tout obstacle à la construction l'an prochain des deux cuirasses projetées.

pour les ouvriers. Les brigades de choc fournissent jusqu'à douze heures de travail par jour. Les hommes sont menés rudement et n'ont plus même l'avantage de changer d'usine pour trouver un maître moins brutal depuis que Staline a imposé le livret de travail pour faire face au problème de ce qu'il a appelé la "fluidité ouvrière". Une montre et un stylo sont encore des objets de luxe. Et pour parer à une crise du logement on a entassé les travailleurs les uns avec les autres par une réglementation de l'espace habitable. La masse du peuple russe est toujours inculte.

Le retour partiel à l'individualisme est donc aujourd'hui l'une des tendances les plus marquées du régime. Il y en a une autre: le retour complet à l'imperialisme. Il s'agit évidemment d'un imperialisme économique et social. N'ayant pas été capable de construire le socialisme chez soi, on veut le construire chez les autres. C'est par une propagande habile et mensongère qu'on veut y arriver. On donne à la Russie l'apparence d'un paradis. On fait vibrer toutes les passions humaines. Tout ce qui peut diviser les hommes est utilisé. On recherche la dislocation des états étrangers par la sème de germes de haine.

En résumé, l'expérience russe a cruellement démontré l'insuffisance théorique du socialisme.

Mgr Camille Roy au Cercle universitaire

Les membres de la section Duvernay de la société Saint-Jean-Baptiste, auront l'honneur de recevoir, le jeudi, 15 octobre, à 12 h. 20, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, et les membres du comité formé à Montréal pour la préparation du deuxième congrès du parler français au Canada. On sait que ce congrès aura lieu à Québec, du 20 au 24 juin 1937. Le distingué prélat inaugurera la campagne d'opinion qui doit précéder ce grand congrès, au succès duquel Montréal, qui renferme plus du cinquième de la population française d'Amérique, devra contribuer largement.

Feu le Frère Arcadius

Les Frères des écoles chrétiennes, et surtout la communauté de la Procure, 949, rue Côte, viennent de perdre un de leurs membres très estimés, le R. P. R. Arcadius, décédé lundi à 11 heures du soir, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 55 ans et demi.

Le frère Arcadius (Joseph-Jeffrey Gelin) était né à Saint-Etienne-de-Grès le 20 mars 1881. A 17 ans, il entra au noviciat des Frères, alors à Maisonneuve. Trois ans plus tard, en 1901, il était placé à la communauté de la Procure. Il y est resté jusqu'à sa mort, c'est-à-dire trente-cinq ans.

Les restes du défunt sont exposés au Mont-de-La-Salle, à Laval-des-Rapides, où le service funéraire aura lieu jeudi, à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister.

LA TEMPERATURE

Toronto, 13. — (P.C.) — Minimum et maxima de température: Dawson 24, 28; Akivik 14, 20; Simpson 20, 26; Smith 23, 29; Prince-Rupert 20, 25; Victoria 20, 26; Vancouver 25, 28; Kamloops 45, 54; Prince-George 28, 35; Jasper 42, 60; Edmonton 40, 72; Banff 37, 61; Calgary 26, 70; Lethbridge 70; Medicine Hat 46, 72; Swift Current 25, 72; Battleford 29, 72; Prince-Albert 26, 58; Saskatoon 29, 65; Moosejaw 29, 70; Regina 25, 61; Brandon 49; Winnipeg 31, 43; Kenora 17, 42; Fort-Arthur 16, 23; Moosehide 18, 20; Cochrane 14, 29; Parry Sound 26, 42; London 22, 28; Toronto 23, 42; Kingston 21, 46; Ottawa 26, 48; MONTREAL 28, 40; Québec 26, 40; Saint-Jean 39, 43; Halifax 24, 48; Charlottetown 24, 44; Chicago 46, 62; St-Paul 22, 42.

PROGNOSTIC
Golfe Saint-Laurent et Côte-Nord: vents décalés; beau et frais.
Baie des Chaleurs: vents modérés d'ouest; beau et frais.
Vallée du bas Saint-Laurent: beau et assez frais.
Nord-ouest du Québec et lac Saint-Jean: beau et froid, suivi par une température plus élevée.
Vallées de l'Outarnette et du haut St-Laurent: vents modérés; beau et frais.

Nécrologie

BLAIS. — A l'hôpital Ste-Justine, le 13 octobre 1936, à l'âge de 28 ans, 7 mois, est décédé Edgar Blais, époux d'Emilia Charbonneau, 6711 Châteaubriand.

BOUTARD. — A Montréal, le 13 octobre, à l'âge de 86 ans, 6 mois, est décédé Amable Boutard, ex-sergent détective à sa retraite. Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Yvesville.

CARON. — A Montréal, le 13 octobre 1936, âgé de 52 ans, 10 mois, est décédé Mlle Joseph Caron, née Lucie Taché. Funérailles ce matin à l'église St-Denis.

CHARBONNEAU. — A Ste-Anne des Plaines, le 13 octobre, à l'âge de 85 ans, 5 mois, est décédé Mlle Odile Charbonneau, née Orléane Verneau, mère de l'abbé Albert Charbonneau, vicaire à St-Anne des Plaines. Funérailles ce matin.

DAURAY. — A Verdun, le 12 octobre 1936, est décédé Eugénie Dauray, fille de feu Telesphore Dauray, zouave pontifical et de Sylvia Bergeron. Les funérailles auront lieu le 15.

DESAUTELS. — A Montréal, le 13 octobre 1936, à l'âge de 40 ans, est décédé Alexandre Desautels, époux de Blanche Caron. Funérailles ce matin à l'église du Sacré-Cœur.

DUBOIS. — A Montréal, le 12 octobre 1936, à l'âge de 68 ans, à son domicile 4625, Garneau, est décédé Hector Dubois, époux de Eva Gendreau.

LAMOTHE. — A Montréal, le 12 octobre 1936, à l'âge de 81 ans, est décédé Fernand, enfant bien-aimé de feu Arthur Lamothé et d'Alce Bergeron.

LAVALLÉE. — A Montréal, le 12 octobre 1936, à l'âge de 81 ans, 2 mois, est décédée Angelina Beauchamp épouse de feu Alphonse Lavallée. Funérailles ce matin à l'église St-Stanislas.

LEHMAN. — A Chambly, Bassin, autrui de Montréal, le 11 octobre 1936, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Virginie Ménard, veuve de feu Zélie Lebroun. Funérailles ce matin.

LEDEU. — A Montréal, le 11 octobre 1936, est décédé Lucien Ledu, époux de Jeannette Gosselin. Les funérailles auront lieu le 15 courant à 8 heures à l'église St-Pierre-Claver.

LE PAGE. — A Montréal, le 13 octobre 1936, à l'âge de 86 ans, 2 mois et 12 jours, est décédé 1368r-Charles Le Page, époux de feu Eugénie Wieman. Les funérailles auront lieu le 15 courant à l'église St-Jean-Berchmans.

LEVILLE. — A Montréal, le 10 octobre 1936, à l'âge de 68 ans, 1 mois, est décédée Mlle Philias Levellé, née Corinne Péroault. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception.

MARTINEAU. — A Montréal, le 11 octobre 1936, à l'âge de 25 ans, est décédé Gaston Martineau, fils de Jean-Baptiste Martineau et d'Aglaé Robert. Les funérailles auront lieu le 15 courant à l'église St-Alphonse d'Yvesville.

MOISE. — A Montréal, le 12 octobre 1936, à l'âge de 32 ans, 5 mois, est décédé Floriant Moise, employé de transports, époux de Carmen Farmer. Les funérailles auront lieu le 15 courant à l'église St-Vincent-Perrier.

PAQUETTE. — A St-Eustache, Grand-Pré, à l'âge de 52 ans, est décédée Wilfrid Laquette, époux de Blanche Corbett. Les funérailles auront lieu le 15 courant à 10 heures.

PEARSON. — A Montréal, le 11 octobre 1936, à l'âge de 33 ans, est décédé Mlle Albert Pearson, épouse de Irina Larose. Funérailles ce matin à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

PETERSON. — A Montréal, le 11 octobre 1936, à l'âge de 68 ans, est décédé Georges Peterson, voyageur de commerce, époux d'Alma Lachance. Funérailles ce matin à l'église St-Alphonse d'Yvesville.

ST-DENIS. — A Vaudreuil, le 11 octobre 1936, à l'âge de 59 ans, est décédée Emma Lauzon, épouse de Georges St-Denis. Funérailles ce matin.

Avec profit

VINGT-TROIS dollars par mille de la somme assurée, en assurance payée, sont ajoutés à l'anniversaire des polices Vie. Entière à Participation. Complète de la Prudential de London mises en vigueur au Canada avant le 1er janvier 1936.

Pour les personnes de 30 ans ou moins au moment de la prise de l'assurance, vous addition payée à la somme assurée est plus considérable que la prime annuelle.

De généreuses remises en espèces, de ce montant de \$23.00 en assurance payée, seront accordées au choix de l'assuré.

Pour une personne âgée de 30 ans au moment de l'anniversaire de la police en 1936 (pourvu que deux primes annuelles aient été payées) cette remise en argent se monte à \$5.72.

Tout représentant de la Prudential de London, Angleterre, se fera un plaisir de vous exposer les nombreuses raisons pourquoi vous devriez vous assurer dans cette compagnie.

VIE - FEU ou ACCIDENTS

THE PRUDENTIAL ASSURANCE COMPANY LIMITED OF LONDON ENGLAND

Siege social au Canada, 465 rue Saint-Jean, Montréal, P. Q.

G. A. MAIN, J. O. BAILLARGEON,
Gérant de succursale d'assurance-vie, Gérant de succursale d'assurance-vie,
Edifice Dominion Square, Montréal, Edifice Transportation, Montréal.

Vous êtes assurés de

COMPTES-RENDUS COMPLETS et IMPARTIAUX de la SESSION

dans

Le Canada

Votre journal du matin

est nécessairement le

PREMIER à VOUS RENSEIGNER

sur les événements politiques de la Capitale

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin, avant de déjeuner

50 sous par mois

A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'OFFRE SPECIALE faite dans le bulletin ci-dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai

Par la poste, pour la campagne seulement

3 mois au prix réduit de \$1

LE CANADA

33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de \$1.

NOM

ADRESSE

RADIO-CORRIER

ECHOS ET POTINS

L'information sur l'Espagne

Les postes à ondes courtes de diverses capitales d'Europe y vont tous les jours de leurs commentaires sur les événements d'Espagne. Mais ces informations ont toutefois un caractère tendancieux. Elles ne sont la plupart du temps que l'écho fidèle des vues du gouvernement sur l'Espagne actuelle. Ainsi les nouvelles que l'on donne à cinq heures et demie de l'après-midi de Madrid, centre même de la défense loyaliste sont évidemment tendancieuses. A six heures du soir, de Rome on peut écouter des rapports favorables pour les insurgés. De même pour Berlin à huit heures et quart du soir. A Paris, à sept heures du soir, on expose le point de vue loyaliste. Enfin, il n'y

a que Londres, paraît-il, pour nous donner un rapport tout à fait impartial des événements d'Espagne.

Fritz Reiner

C'est cet après-midi à quatre heures que l'on pourra entendre par le poste CKAC, relayé du réseau Columbia, un concert symphonique donné à l'Institut de musique Curtis sous la direction de Fritz Reiner. Ce distingué directeur qui dirige actuellement les concerts Ford a été appelé à diriger cette nouvelle série d'auditions symphoniques exécutées par un ensemble de pas moins de quatre-vingt-dix élèves de ce conservatoire de musique dont le célèbre pianiste Joseph Hoffman est le directeur.

Mercredi 14 octobre

Articles d'intérêt

Concert symphonique

Par CKAC est après-midi à 4 h. — Concert de musique symphonique avec le concours de l'orchestre symphonique de l'Institut de musique Curtis sous la direction de Fritz Reiner. Détails du programme — 1. Prélude et fugue en ré majeur de Bach-Respiaggi;

2. "A quel bon vous dire" par L. Dumont et le trio Carillon; 3. "C'est midi" par le chœur Impérial.

Nino Martini

Par WABC ce soir à 9 h. — Concert avec le concours du jeune et célèbre ténor du Metropolitan Opera de New-York, Nino Martini, et d'un orchestre sous la direction d'André Kostelanetz. Détails du programme — 1. "Everything Is Rhythm in my Heart" (orchestre); 2. "El Pavo Real" de Lecuona (Martini); 3. "The Lost Chord" (orchestre et chœur); 4. "Spirits Flower" de Campbell-Tipton; 5. "Parlami d'Amore" (Martini); 6. "L'Amour et la mort" de Puccini; 7. "Summertime"; 8. "Beau You Is My Woman Now" (orchestre); 9. "Una Furtiva Lacrima" de "Elisir d'Amore" de Donizetti (Martini).

"Tel, Paris"

Par CHRC ce soir à 10 h. — Concert populaire diffusé des studios de C.R.C.M. et relayé des autres postes de Radio-Canada, le mercredi soir, à 10 heures. Voici le programme du 14: 1. Va au cinéma de Raoul Moretti par l'orchestre;



Gladys Swarthout, jeune artiste de l'écran et de la scène lyrique, sera la soliste du prochain concert symphonique Ford.

2. Trois danses slaves de Dvorak, op. 46 no. 6 en ré majeur; a) Danse, op. 46, no. 1, en ré majeur; b) Danse, op. 72, no. 2, en si majeur; c) Danse, op. 45, no. 3, en sol mineur;
3. Cinq danses russes de Tscherepnine;
4. Ouverture "Der Freischütz" de Weber.

Programme Sweet Caporal

Par CHLP et CKAC ce soir à 8 h. — L'émision Sweet Caporal célèbre ce soir à huit heures aux postes CKAC, CHLP, CHRC, CKCH et CRCS, le deuxième anniversaire de ses débuts à la radio.

Éditions du directeur Léo LeSieur et aux artistes de ce programme, qui par leur travail, leur esprit de collaboration et de bonne entente, ont fait un programme de haute envergure, où le classique fraye le populaire, et le sérieux, la comédie. Ils ont su, non seulement maintenir l'intérêt du public, mais encore l'accroître chaque émission.

M. LeSieur, infatigable directeur, présente à chaque émission des extraits du "Chant du désert". Les solistes, mademoiselle Simone Quenell, MM. Georges Toupin et Fred Normandin, et le grand chœur Impérial chanteront par cette pièce.

Madame Alana Jeanette Tessier, Lucille Turner, MM. Ernest Loisel, A. Cusson et Fred Normandin, joueront un sketch très amusant, le trio Métropolitain, devenu l'interprète par excellence de notre folklore, sera de la partie en chantant au cours du sketch "La petite fille du père François". La petite Lucille Dumont, qui compte tant d'admirateurs et d'admiratrices, prendra part au programme. Avec le concours du trio Carillon, elle chantera: "A quel bon vous dire". L'interprétation qu'elle fera de cette pièce sera une révélation.

Henri Miro dirigera le grand orchestre et Georges Toupin sera maître de cérémonie.

Voici le détail de l'émission:

1. "Le chant du désert" par S. Quenell, G. Toupin, F. Normandin et le chœur Impérial;
2. "La petite fille du père François" par le trio;
3. "A quel bon vous dire" par l'orchestre;

Les ondes courtes

Paris. — Cet après-midi à 5 h. 15: concert de Radio-Paris. Direction: TPAI, 25.6 m., 11.72 meg.

Rome. — Ce soir à 6 heures: nouvelles en anglais. — Fantasia. — Concert vocal. — Direction: ZRO, 31.1 m., 9.63 meg.

Londres. — Ce soir à 6 h. 15: Réception de chanson 15.1 meg. — GSP, 15.6 m., 11.72 meg. — Direction: GSP, 15.6 m., 11.72 meg.

Eindhoven, Hollande. — Ce soir à 7 heures: programme de variétés. — Direction: PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.

Berlin. — Ce soir à 9 h. 15: Programme de variétés. — Direction: DJD, 25.4 m., 11.77 meg.

Londres. — Ce soir à 9 h. 40: Causette sur l'Ecosse. — Direction: GSP, 15.6 m., 11.72 meg. — GSP, 15.6 m., 11.72 meg.

Détails de la journée d'aujourd'hui

CHRCM. — 5 h. 00 Concert (Disques). 5 h. 30 La chanson française. 6 h. 00 The Friendly Corner. 6 h. 30 Émission d'Outremere. 7 h. 00 L.T.C.C. 7 h. 15 Châteaufort. 7 h. 30 Nouvelles pour centres ruraux. 7 h. 45 Les Nomades. 8 h. 00 Twilight Echoes. 8 h. 20 Band Box Revue. 8 h. 30 The Music Hall. 9 h. 00 Music to Remember. 9 h. 10 Tel Paris. 9 h. 20 Orchestre Lloyd Huntley. 9 h. 45 Radio-Journal. 10 h. 00 Orchestre Mart Kenney.

CKAC

7 h. 45 Cheerful Earful. 7 h. 55 Somnambule. 8 h. 00 Revue-matin musical. 8 h. 15 Variétés. 8 h. 30 Chansons françaises. 8 h. 40 Dear Columbia. 9 h. 00 Richard and the Air. 9 h. 10 Press-Radio News. 9 h. 45 Courtier d'Inez Lopez. 10 h. 00 Nouvelles. 10 h. 05 Bonjour Madame. 10 h. 15 Jean Forget, pianiste. 10 h. 45 Ma Perkins — Oxyd. 11 h. 00 Magazine of the Air. 11 h. 30 Programme tinso. 11 h. 45 Service rapide.

12 h. 00 Orchestre Guy Lombardo. 12 h. 30 Orchestre Benny Goodman. 1 h. 00 L'Heure-fin des émissions.

CHLP

8 h. 55 Somnambule. 9 h. 00 Chansons françaises. 9 h. 30 Extraits d'opéras. 10 h. 00 Band Box Revue. 10 h. 30 Musique de danse. 11 h. 45 Variétés. 11 h. 50 Variétés. 12 h. 15 Chansonnettes. 12 h. 30 Laboratoire Musical Bridge. 12 h. 45 Variétés instrumentales. 12 h. 50 L'Heure féminine. 1 h. 00 Cordonnery (Geo. Mercier). 1 h. 10 Prog. Silent Glow. 1 h. 20 Chansonnettes. 1 h. 30 Courses de 6 jours, Forum. 1 h. 45 Somnambule. 2 h. 00 The dansant. 2 h. 10 Mel-Melo. 2 h. 20 Rhythm. 2 h. 30 Variétés. 2 h. 45 Chansons françaises. 2 h. 55 Courses de 6 jours, Forum. 3 h. 00 Le roi du banjo. 3 h. 15 La chanteuse inconnue. 3 h. 30 Émission Sweet Caporal. 3 h. 45 Aphorisme (sketch). 3 h. 55 Chansons primaires. 4 h. 00 Orchestre Grill Vienna. 4 h. 10 Evénement musical. 4 h. 20 Orchestre Mark Kenney. 4 h. 30 Courses de 6 jours, Forum. 4 h. 45 L'Heure-fin de l'émission.

CFCP

7 h. 45 Nouvelles. 8 h. 00 Musique religieuse. 8 h. 15 Troubadours. 8 h. 30 Musique commentée. 8 h. 45 Revue. 9 h. 00 Streamliners. 9 h. 10 Dorothy Dale. 9 h. 20 Dalryce. 9 h. 30 The Wonder Lady. 9 h. 45 The Trail Finder. 10 h. 15 Honorable Archie. 10 h. 30 Programme Britannia. 10 h. 45 Mélodies. 11 h. 00 Nouvelles. 11 h. 10 Mid. Revue Sunshine. 11 h. 20 The Beehive. 11 h. 30 Bourse. 11 h. 45 Rap. 12 h. 00 Alma Kitchell, Mi-Royal. 12 h. 15 Happy Jack. 12 h. 30 Glid musical NBC. 12 h. 45 Homonymes. 12 h. 55 Orchestre et soliste. 1 h. 00 Nouvelles et commentaires. 1 h. 10 Fanfare marine américaine. 1 h. 20 Orchestre et soliste. 1 h. 30 Jackie Heller, ténor. 1 h. 40 Orchestre Sparnon. 1 h. 50 Musique Langelier. 2 h. 00 Nouvelles. 2 h. 10 Men of the West. 2 h. 20 Une chanteuse. 2 h. 30 Orphée Annie. 2 h. 40 Bourse. 2 h. 55 Variétés du jour. 3 h. 00 Histoires vécues. 3 h. 15 Histoires et trouvés. 3 h. 30 L'Union Troy. 3 h. 45 La Légion étrangère. 3 h. 55 Mario Cozzi, baryton. 4 h. 00 Twilight Echoes. 4 h. 10 Contre les Accidents. 4 h. 20 Pétrole et Guy Huntley. 4 h. 30 Vivian Chiesa, soprano. 4 h. 40 Histoire de crime. 4 h. 50 Prescriptions. 5 h. 00 Orchestre Willson. 5 h. 10 Piano. 5 h. 20 Dernières nouvelles sportives. 5 h. 30 Nouvelles. 5 h. 40 Orchestre Phil Levant. 5 h. 50 Orchestre Phil Ohman. 6 h. 00 Minuit à Shanghai. Violoniste. 6 h. 10 Orchestre Bobby Hylson. 6 h. 20 Lights Out. 6 h. 30 Fin des émissions.

Longueurs d'Ondes

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles.	Postes	Mètres	Kilocycles
CHRCM	229.7	916	
CKAC	211.1	911	
CFCP	509	600	
CHLP	260	1,120	
CHRC	260	1,120	
CRCS	222	1,310	
WABC	200	1,300	
CHRC (N-Car)	148.6	1,890	
WEAF	454.3	650	
WJZ	294.5	760	
WJZ	294.5	760	
WTIC	282.8	1,080	
WLWL	272.6	1,100	

Le programme Sweet Caporal fête ce soir son 2e anniversaire

Les artistes du programme radio-phonique Sweet Caporal donnaient hier après-midi une réception qui groupait plusieurs représentants de la presse. Cette émission hebdomadaire, que dirige M. Léo LeSieur, entre, avec le programme de ce soir, dans sa troisième année d'existence. En effet depuis deux ans sans aucune interruption le programme Sweet Caporal est diffusé avec le concours d'artistes canadiens-français. Il nécessite une troupe de trente-cinq artistes, et à maintes émissions, ce nombre est porté jusqu'à soixante. Un fait à noter, c'est que plusieurs membres de la troupe n'avaient au début aucune expérience de la radio mais, grâce à leurs aptitudes, se sont imposés au public. Au nombre des artistes qui font partie du programme, il faut nommer, en plus de son directeur, M. Léo LeSieur, et du maître-de-cérémonies, M. Georges Toupin, les membres du Trio Métropolitain, MM. Fred Normandin, Jacques Stradel et Raymond Cardin, Mlle Lucille Dumont, M. Henri Miro, chef d'orchestre, M. Ernest Loisel qui prépare les sketches comiques. La popularité de ce programme résulte principalement de la variété de ses numéros. L'émission Sweet Caporal démontre que les Canadiens-français peuvent rivaliser avec les émissions commerciales des États-Unis, grâce aux talents de leurs artistes et à leur travail consciencieux.

Les autos en circulation dans les plus importantes villes de la province

Granby, 13. (Du correspondant du Canada). — Un des indices indéniables du progrès d'une ville, c'est le nombre des automobiles et des camions qui y sont en usage. Dans la dernière statistique de l'industrie de l'automobile (année 1926), Granby figure la sixième au tableau des cités de la province, avec 974 automobiles et véhicules de commerce, soit 833 autos de promenade et 141 camions et véhicules-moteurs commerciaux.

Les cinq premières villes sont: Montréal, avec 71,798 véhicules-moteurs; Québec, avec 10,054; Sherbrooke, 2,858; Trois-Rivières, 2,184 et Hull, 1,453.

Fête aux huîtres du Cercle Villieray

Samedi, le 17 octobre prochain, aura lieu, dans la salle du C. P. Villieray, située au No 7573, rue St-Hubert, la fête aux huîtres annuelle. Cette fête sera rehaussée de la présence d'honneur de MM. Azellus Denis, M. P., de l'hon. F. J. Ledue, M. P., et de M. Henri Jarry, échevin du quartier Villieray. Pour informations, s'adresser à la salle du Cercle, de 7 h. p.m. à minuit. Tél.: CRuscent 0288.

L'horaire des spectacles

CINEMA DE PARIS. — "Le Golem" 11 h. 25, 2 h. 00, 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 50.

CAPITOL. — "Down The Stretch" 10 h. 12 h. 45, 8 h. 32, 6 h. 18, 9 h. 01.

"Cain And Mabel" 11 h. 11, 1 h. 57, 4 h. 43, 7 h. 29, 10 h. 15.

PALACE. — "The Gorgeous Hussy" 10 h. 52, 1 h. 32, 4 h. 12, 6 h. 52, 9 h. 32.

HIS MAJESTY'S. — "Two's Company" 12 h. 15, 3 h. 01, 5 h. 47, 8 h. 33, "Nine Days A Queen" 1 h. 42, 4 h. 28, 7 h. 14, 10 h. 00.

PRINCESS. — "They Met In A Taxi" 10 h. 10, 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 12, 8 h. 56, "Craig's Wife" 11 h. 15, 1 h. 59, 4 h. 43, 7 h. 27, 10 h. 11.

IMPERIAL. — "The Old Maid" Soirée 8 h. 15. Matinée, mercredi et samedi 2 h. 15.

LOEWS. — Revue à 3 h. 15, 6 h. 15, 9 h. 15, "Lady Be Careful" 1 h. 15, 4 h. 15, 7 h. 15, 10 h. 15.

SAINT-DENIS. — "Disque 413" 1 h. 10, 4 h. 10, 7 h. 10, 10 h. 10; "Pattes de Mouche" 11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 40.

Au Palace

Le grand romancier américain, Sinclair Lewis, a autorisé une fois de plus le cinéma à se servir d'une de ses plus belles œuvres pour en faire un beau film. Il s'agit de "Dodsworth". Walter Huston y interprète le rôle de Sam Dodsworth qu'il a créé sur la scène, il y a deux ans. Ruth Chatterton y joue le rôle de sa femme, Sidney Howard, qui est l'auteur de l'adaptation pour la scène du roman de Sinclair Lewis, est également l'auteur de la transposition en la même œuvre pour le cinéma. En plus de Walter Huston et de Ruth Chatterton, le film "Dodsworth" comprend une distribution des meilleurs artistes de Hollywood, Paul Lukas et Mary Astor en font partie. Le Palace présente aussi des actualités et des sujets courts.

Chanteurs de Verdun

L'Association des Chanteurs de Verdun, (la chorale Tanguay) organise un grand gala dans le Salon espagnol de l'hôtel Queen's, le 22 prochain. Un orchestre bien connu fera les frais de la musique de danse. Tous les mardis, cette organisation chorale donne ses répétitions à son studio de la rue Wellington, au No 4342. Les personnes qui désirent se joindre aux chanteurs de Verdun peuvent s'adresser à M. ou à Mme C. Sawyer, YO. 2811.

Le transport des autos par train

Un tarif uniforme y sera appliqué à partir de demain

M. C. W. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadien National, annonce qu'à partir du 15 octobre un tarif uniforme sera appliqué aux automobiles transportées au Canada ou aux États-Unis. Cette concession a pour but de permettre aux touristes de se servir de leurs voitures dans les endroits de villégiature. Depuis deux ans que ce dernier leur est offert par le Canadien National, un grand nombre de voyageurs en ont profité. La vogue du système a été particulièrement sensible au cours de l'été dernier et l'on compte qu'un grand nombre encore se feront suivre de leur automobile cet hiver dans le Sud et dans l'Ouest.

Le plan consiste pour le voyageur à se rendre à destination par chemin de fer et à expédier son automobile par le service des marchandises soit avant, soit après son départ. Le coût de transport de l'automobile équivaut au prix de première classe plus un tiers quand le propriétaire détient lui-même deux billets simples ou un billet aller et retour valable du point de départ jusqu'au point d'arrivée de l'auto. Le coût minimum pour la voiture est pas plus de deux voyageurs et cinquante dollars.

Si les voyageurs désirent se servir de leur voiture à un point intermédiaire, ils peuvent le faire en acquittant un léger supplément pour le déchargement et le rechargement de la voiture. Les mêmes avantages sont consentis pour le retour, afin de permettre aux voyageurs de se servir de leur voiture là où ils descendent, sans avoir à la conduire eux-mêmes sur de longues distances.

Quand la voiture est expédiée aux États-Unis, les formalités du dédouanement sont remplies avant le départ de sorte que le voyageur n'a plus à s'en occuper en cours de route.

\$15,000 de travaux de chômage à Drummondville

Drummondville, 13. (Du correspondant du Canada). — M. Joseph Marier, député unitaire du comté de Drummond à Québec, nous informe que selon toute probabilité notre ville recevra, pour sa part, une somme de \$15,000 pour des travaux de chômage. Le meilleur moyen de faire profiter nos chômeurs de cet argent serait d'améliorer le parc situé au boulevard Mercure, près de la rivière St-François. Il s'agirait de niveler le terrain, de construire un revêtement en pierre le long de la rivière, de transformer enfin ce terrain en un joli parc public. Avec cette entreprise, presque la totalité des \$15,000 y viendrait directement aux chômeurs.

M. T.-A. Fontaine a eu un accident d'auto

Drummondville, 13. (Du correspondant du Canada). — Samedi soir, sur la route nationale, près de Notre-Dame du Bon Conseil, l'auto de M. T. A. Fontaine, député de St-Hyacinthe est venue en collision avec l'auto d'un M. Billing, de Trois-Rivières. Le choc fut tel que madame Fontaine se blessa au front sur le pare-brise; elle fut transportée à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville où elle fut pansée, après quoi elle put retourner chez elle.

L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS CHEZ M. ALBERT LEBRUN

Paris, 13. — Le nouvel ambassadeur des États-Unis, M. William C. Bullitt, a présenté officiellement, aujourd'hui, ses lettres de créances à M. Albert Lebrun, président de la République Française.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions ... Critique ... Commentaires

Georges Enesco et le Montreal Orchestra

Le Montreal Orchestra inaugure, le 8 novembre, sa 7e saison.

Le Montreal Orchestra, qui en est maintenant à sa septième année d'existence, annonce pour la saison nouvelle une série de dix concerts symphoniques auxquels prendront part comme solistes des artistes de réputation mondiale tels que Georges Enesco et Percy Grainger. L'excellent violoncelliste qu'est Emanuel Feuerman, dont la technique et l'interprétation ont été fort goûtées à Berlin, à Paris aussi bien qu'aux États-Unis, de jeunes musiciens comme Eugène List, Erno Vasalek, Schura Cherkassy, Harriet Cohen et Yvan Philipowsky, figureront tour à tour dans ce cycle de concerts. Dès demain soir, le comité d'administration inaugurera une campagne de souscriptions pour subvenir aux frais de la saison. Comme par les années dernières, c'est M. Douglas Clarke qui dirigera les concerts. On annonce pour le public un répertoire imposant d'œuvres qui n'ont pas encore été jouées chez nous. Ces auditions symphoniques dont la première aura lieu le dimanche, 8 novembre, seront données au His Majesty's à 3 h. 15 de l'après-midi. Avec deux concerts par mois, l'Orchestre de Montréal terminera donc sa saison en mars. On manifeste l'intention de donner comme l'an dernier une série de concerts pour les enfants.

AU CAFE DE VENISE



Mlle BUSTER BROWN, qui dirige chaque soir la nouvelle revue du populaire Café de Venise.

Au Capitol

Du chant, de la danse, de la vie, du rire et de l'entrain, tel sera le film que le Capitol annonce pour la semaine prochaine, à partir de vendredi, "Dimples", le titre de film produit par la Century-Fox, met une fois de plus en vedette la petite Shirley Temple avec Frank Morgan, Helen Westley, Robert Kent, Astrid Allwyn et plusieurs autres. Ce film est une nouvelle réussite pour Shirley Temple. Avec ce grand film, la direction du Capitol présente une délicieuse comédie avec pour vedettes Joan Bennett et Joel McCrea. "Two in a Crowd", le titre de ce film, est en effet une suite ininterrompue d'aventures et d'incidents qui ne manquent pas d'intéresser les cinéphiles.

VINGT MINUTES DE SOMMEIL EN TROIS ANS

Calcutta, 13. — Le Dr F.-J. Multhens, un médecin de Los Angeles, est arrivé ici pour donner ses soins à un Hindou millionnaire qui depuis trois ans n'a pas eu plus de 20 minutes de sommeil naturel.

"Variétés Lyriques"

VALSES de VIENNE

Opérette de Johann Strauss (père et fils)

Les 3, 5, 7 et 8 novembre en soirée seulement

DIRECTION: DAUNAS-GOULET

Prix des places: \$1.25 - \$1.00 - .85 - .60 (taxe incluse)

En vente MAINTENANT au Monument National - Tél.: Lancaster 4415

Les appareils de jeu

Granby, 13. (Du correspondant du Canada). — A la demande du conseil de Bedford, la police a ordonné aux propriétaires de trois appareils de jeu (slot machines), de les retirer.

CAPITOL

MARION DAVIES - Clark GABLE dans "Cain and Mabel" aussi "Down The Stretch" Tous les jours de 10 à 1, 25c.

PRINCESS

JOHN BOLES dans "CRAIG'S WIFE" aussi "They Met In A Taxi" 10 à 1 p.m. tous les jours 25c.

PALACE

JOAN CRAWFORD - Robert TAYLOR dans "THE GORGEOUS HUSSY" avec LIONEL BARRYMORE ACTUALITES ET SKETCHES films de court métrage 10 à 1 tous les jours 25c.

Cinéma de PARIS

HARRY BAUR dans "LE GOLEM"

ST-DENIS

GITTA ALPAR La Grace Moore française dans LE DISQUE 413 ACTUALITES ET SKETCHES "Les Pattes de Mouche" 10 à 1 tous les jours 25c.

IMPERIAL

Matinées mercredi et samedi Violoncelle et Mabel Talferfer "THE OLD MAID" Soirée 8h à 9h - Matinée 10h à 11h - La location est ouverte

3 derniers jours - Marion Davies en personne - "Ladies Be Careful"

Vendredi LOEWS Sur la scène le plus grand magicien du monde

BLACKSTONE et ses mille et une merveilles

Pour les enfants samedi matin portes ouvertes à 9 h. 25c

FOLLOW YOUR HEART

MARION TALLEY - MICHAEL BARTLETT

MONUMENT NATIONAL

VALSES de VIENNE

Opérette de Johann Strauss (père et fils)

Les 3, 5, 7 et 8 novembre en soirée seulement

DIRECTION: DAUNAS-GOULET

Prix des places: \$1.25 - \$1.00 - .85 - .60 (taxe incluse)

En vente MAINTENANT au Monument National - Tél.: Lancaster 4415

75 ANS DE TRANSPORT URBAIN

quelques chevaux et une écurie. Avec le temps les villes avoisinantes s'élargissent continuellement

LORSQUE, en 1861, la première ligne de tramway fut mise en service, Montréal avait une population de 100,000 habitants.

Le vieux ruisseau de la rue Craig était la limite du côté nord d'une ville qui ne dépassait pas, à l'ouest, le Carré Victoria. Les Provinces Unies du Haut et du Bas Canada étaient alors gouvernées par le Cabinet Cartier-Macdonald. La Guerre Civile Américaine venait de commencer.

Dans les années qui suivirent la Ville et le réseau de transport urbain s'agrandirent conjointement. Ce dernier comprenait au début 6 milles de voie unique, 8 voitures,

Aujourd'hui la Compagnie des Tramways de Montréal exploite un réseau de plus de 319 milles de voie de tramways et 58 milles de lignes d'autobus au moyen de voitures électriques dont le nombre dépasse le millier et de 160 autobus, assurant ainsi un service des meilleurs du Continent Nord Américain.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

36-10-75A

36-10-75A

36-10-75A

36-10-75A

36-10-75A

36-10-75A

Debut de saison des Soirées littéraires

Intéressante causerie du Dr Emile Legrand. — Audition de jeunes artistes.

Les Soirées littéraires de Montréal, qui dirigent Madame Jean-Louis Audet et M. Jean Lallemand, donnaient hier à Rita Carlier leur première causerie-concert de cette saison, qui est la troisième depuis la fondation de ce cercle artistique et littéraire. Au cours de cette soirée donnée devant un nombreux public, on put entendre une audition d'un intérêt tout particulier. M. le docteur Emile Legrand prononça une intéressante causerie à laquelle il avait donné pour titre "Les paradis artificiels". La partie musicale de cette causerie fut exécutée par M. M. Marguerite Boucher et Marguerite Wims, MM. Jean-Paul Cholette et Bernard Beaupré, tous de jeunes artistes dont il faut dire dans l'ensemble qu'ils font excellente impression. M. Cholette a joué une très belle sonate de Beethoven avec une maîtrise et une valeur qui promet pour l'avenir et la fin reste à paraître sa voix et à la discipliner par un travail rationnel. M. Beaupré dans un groupe de pièces de son répertoire, a été accompagné au piano d'accompagnement par M. Bernard Beaupré dont il a d'ailleurs joué une composition basée sur un poème d'un jeune poète canadien, M. Jean Gillet.

Dans le premier mouvement d'un concerto en fa mineur d'Arensky, M. Boucher, joua la partie concertante tandis que M. Wims synthétisait sur un deuxième piano la partition de l'orchestre. Ces deux pianistes ont joué sans aucune défaillance cette œuvre d'une facture froide et signée où la virtuosité qui relève du genre l'emporte sur l'inspiration. Le docteur Emile Legrand, fit une substantielle étude des "paradis artificiels", c'est-à-dire des opium, du cannabis, de l'usage de l'opium, passionnant et en substance, déterminant chez les victimes un affaiblissement moral qui va jusqu'à la déchéance totale de l'être. Le docteur Legrand, soulignant au passage les maux de l'Anglais de Quincy et de l'Espagnol, l'auteur des "Paradis artificiels", livre inspiré d'ailleurs de l'ensemble des impressions du célèbre opiomane anglais, émaille sa causerie de faits et d'exemples qui en rendent l'intérêt. Le conférencier poursuit son étude sur les nombreux facteurs et les diverses variétés qui relèvent de la passion du narcotisme. Mme Jean-Louis Audet, qui a dirigé cette causerie-concert en disant quelques mots des Soirées Littéraires.

Nouveau nationalisme économique en formation

Calgary, 13. (P.C.) — Une nouvelle forme de nationalisme économique est en train de se former en Alberta, le nationalisme albertain. Elle résulte du programme économique-financier du premier ministre Aberhart et de son gouvernement. En effet les dividendes de la compagnie d'hydroélectricité qui ont été distribués à partir d'aujourd'hui à 370,000 hommes et femmes qui se sont inscrits, ne serviront qu'à acheter des marchandises produites en Alberta. Les produits importés des autres provinces ou de l'étranger devront être échangés contre de la monnaie courante du Canada. De plus, l'Alberta ne produisant que peu d'objets manufacturés, le gouvernement a l'intention de faire des prêts exempts d'intérêt à ceux qui entreprendront de fabriquer en Alberta les objets actuellement importés.

Un Chinois de Quyon se serait fait "hara-kiri"

Ottawa, 13. (P.C.) — Lau Yong, Chinois de Quyon, âgé de 42 ans, est mort ce soir à l'hôpital de blessures à l'abdomen, qu'il se serait infligées lui-même. Il a été trouvé inconscient dans la cuisine d'un café où il tenait l'emploi de cuisinier. Près de lui, un couteau à boucherie ruisselant de sang. Il se serait fait "hara-kiri". Le propriétaire du café où il travaillait, M. Smith Wong, serait en ce moment à Montréal.

Huard et Parson ont été acquittés

Ottawa, 13. (P.C.) — Le "bénéfice du doute" a joué aujourd'hui en faveur de Michel Huard, 25 ans, et de Raymond Parson, 22 ans, accusés d'avoir commis un vol à main armée sur la personne de M. John Behan, conducteur de tramway d'Ottawa, auquel ils auraient pris \$66. Le juge Glenn Strike les a tous deux acquittés. Il a trouvé insuffisante la preuve de la Couronne.

Ottawa ne secourrait pas les 300 chômeurs de Vancouver

Ottawa, 13. (P.C.) — Selon toute vraisemblance, le gouvernement d'Ottawa n'aidera d'aucune façon les trois cents chômeurs de Vancouver qui sont censés avoir enfoncé la porte d'un bureau de secours dans le but d'y obtenir assistance envers et contre tous.

Feu M. l'abbé J. Pilon

Wrightville, 13. (P.C.) — M. l'abbé Joseph Pilon, 76 ans, qui aurait célébré le cinquantenaire de son ordination sacerdotale en décembre prochain, est mort aujourd'hui chez lui. M. Pilon a été curé de l'Original, en Ontario, pendant un quart de siècle. Il est né à Clarence Creek, en Ontario, a fait ses études au collège Bourget, de Rigaud, et aux séminaires de Montréal et d'Ottawa. Il a été ordonné à Wrightville, le 19 décembre 1886.

MORT D'UN ARTISTE

South Dennis, Mass., 13. — M. Edward-Howard Blashfield, peintre mural et ancien président de la National Academy of Design pendant cinq ans, est décédé hier, à l'âge de 87 ans. Il avait peint les tableaux qui décoraient les murs de la bibliothèque du Congrès à Washington ainsi que les tableaux muraux des édifices parlementaires de plusieurs États. Il avait été décoré de la Croix de la Légion d'honneur par le gouvernement français.

Reprise maritime

Londres. — On s'occupe activement de remonter le courant dans les ports du Pays de Galles méridional, pour tâcher de regagner une partie du trafic maritime qui avait disparu.

La Cie du Great Western Railway, propriétaire du réseau des docks de cette région, annonce dans sa liste des départs et arrivées, parmi les caractéristiques favorables récentes, que l'on a constaté une reprise dans les importations de sucre brut et de bétail canadien.

Les importations d'Australie et de Nouvelle Zélande, en viande et produits de laiterie, accusent aussi des augmentations importantes.

Côté des exportations, les docks dépendent de moins en moins sur les expéditions de charbon. Les cargaisons sont plus variées et vont des briques réfractaires aux automobiles, des wagons de chemins de fer aux articles les plus divers.

De fortes commandes en charbon ont été placées dans le Pays de Galles méridional, par les chemins de fer Égyptiens. La maison J. Beynon & Co. de Cardiff, a obtenu des contrats touchant la livraison de 300,000 tonnes métriques et la Maris Export and Trading Co., de Londres et Cardiff, a signé pour un livraison de 10,000 tonnes métriques. Devant une sévère concurrence de maisons allemandes.

A l'exception de la France, les envois de charbon les plus importants sont ceux dirigés vers l'Argentine. Par ailleurs, 187,000 tonnes de charbon gallois furent exportées dans l'Etat Libre d'Irlande durant les quatre premiers mois de l'année, ce qui représente une augmentation de 65,000 tonnes sur le total de la même période, l'an dernier.

Renaissance d'une ville

Londres. — La ville industrielle d'Elbow Vale, située dans le Monmouthshire, qui marque le pas depuis environ sept ans, est en train de se réveiller.

Des milliers d'ouvriers sont en chômage depuis 1929, date à laquelle les fonderies et aciéries locales furent arrêtées leur exploitation.

Les vieilles usines ont été démolies et un emplacement imposant a été préparé pour la construction des aciéries de la maison Richard Thomas & Co., qui a acheté les terrains.

On prévoit que dans une année environ, un millier d'ouvriers seront déjà au travail; ce chiffre n'est qu'un commencement, car on compte qu'il sera considérablement élargi quand les travaux de construction seront définitivement terminés.

Les frais de construction et d'installation sont évalués à \$2,000,000, et on table que les machines démolies produiront éventuellement 6,000 tonnes par semaine.

DE L'OPERA A UN MEETING ELECTORAL

New-York, 13. — Le nouveau parti travailliste, qui appuie Roosevelt et le gouverneur Lehman, a recouru hier à un nouveau mode d'appel électoral en invitant les électeurs à assister à une représentation du "Barbier de Séville", à l'Hippodrome. Aux entrées, le gouverneur Lehman et d'autres orateurs ont adressé la parole à 5,000 électeurs.

COUP DE MAIN EMPÊCHE PAR LA POLICE FRANÇAISE

Marseille, France, 13. — Des gardes douaniers ont frustré une tentative de faire sauter le voilier espagnol "Calapi". Ces gardes ont découvert les explosifs juste à temps pour éviter une tragédie. A 3 heures du matin, ils ont aperçu une fusée partant du quai pour atteindre sur le pont du bateau un panier contenant 7 bombes. Des artilleurs furent appelés et enlevèrent les explosifs.

UNE TAXE... UN PEU FORTE

Halifax, 13. — Harold Baldwin, de Boston, l'avocat des héritiers de l'on. J. R. Douglas, ancien lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, vient d'arriver ici dans le but d'en appeler de la décision du commissaire C.F. Tremblay au sujet du testament du défunt.

M. Tremblay avait déclaré par le testament on avait cherché à contourner la loi de l'impôt sur les successions et que la Nouvelle-Ecosse avait droit de prélever une somme de \$333,347 sur l'héritage de \$3,600,000. Les quatre filles du défunt, héritières avec leur mère, habitent les États-Unis.

LA PLUS VIEILLE FEMME DE FRANCE

Saint-Quentin des Isles, France, 13. — La plus vieille femme de France, Mme Le Carpentier de Sainte-Opportune, a célébré aujourd'hui son 105e anniversaire de naissance. Elle demeure depuis 85 ans dans l'historique château de Saint-Quentin.

LE PAPE REÇOIT UN CANADIEN

Cité Vaticane, 13. (P.C.) — Le Saint-Père a reçu aujourd'hui en audience Mgr Ralph Dignan, évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie.

EDOUARD VIII PASSE UNE SEMAINE A SANDRINGHAM

Londres, 13. — Le roi Edouard VIII doit visiter Sandringham et y passer une semaine. C'est la première visite du roi dans ce château depuis la mort de son père.

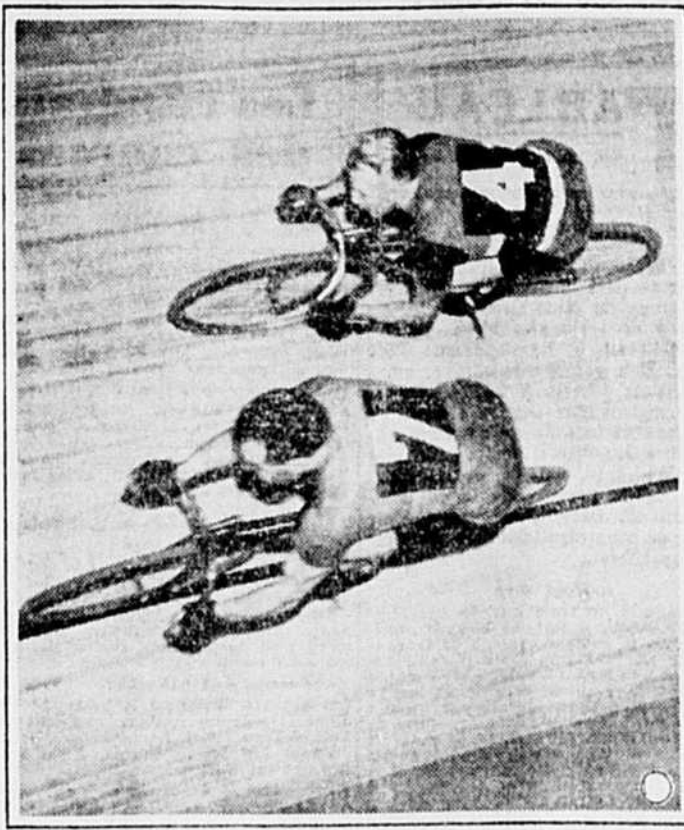
ACCIDENT A WINDSOR

Windsor, Ont., 13. — Marylyn Staley, 3 ans, a succombé à l'hôpital, hier, aux brûlures subies lorsqu'une pile de journaux qu'elle tenait s'enflamma. On croit qu'elle jouait avec des allumettes.

La querelle des syndicats ouvriers des Etats-Unis

Washington, 13. — Le conseil exécutif de la Fédération américaine du Travail a accepté en partie l'offre de paix qui lui a été faite par l'Union des employés des manufactures de chapeaux. Le conseil déclare qu'il est prêt à entrer en pourparlers avec le Comité d'Organisation Industrielle mais il refuse de lever l'interdiction qu'il a imposée à ce comité insubordonné. On croit que John L. Lewis, le chef du Comité d'Organisation Industrielle, refusera de son côté d'entrer en pourparlers tant que ces unions seront suspendues, de sorte que l'impasse existe toujours.

UN MOMENT EXCITANT AUX SIX-JOURS



Fernand Pelletier, (No 4) et Tommy Flynn (No 7) se disputent la première place au cours d'un sprint ardemment contesté.

DISCOVERY VA COURIR A LAUREL SAMEDI

Le porte-couleur de l'établissement Vanderbilt concèdera de trois à trente-six livres à ses adversaires dans le spécial de \$5,000

Laurel, Md. 13. (P.A.) — Discovery portera une charge de 128 lbs pour prendre part au Handicap Laurel qui sera disputé samedi après-midi. Le handicap est d'une bourse de \$5,000 et la distance à parcourir est d'un mille.

Saturne vient en deuxième lieu avec 125 lbs mais il ne prendra pas part à la lutte de sorte que Rosemont sera l'un des plus dangereux adversaires du rejeton de Display. Il portera une pesanture de 121 lbs, une de plus que Time Supply. Roman Soldier, qui s'est fort signalé depuis le commencement de la saison du Maryland, s'y trouve avec 119 lbs.

Voici la liste des chevaux qui sont éligibles au handicap ainsi que les pesantures à charger :

Discovery	128	John Bart	106
Saturne	125	Fair Knight	104
Rosemont	121	Sir Jim James	104
Time Supply	120	Split Second	103
Roman Soldier	119	Amorind	102
High Fleet	118	Bow and Arrow	102
Finance	112	Lemont	102
Psychic Bid	112	Stocks	102
St. Bernard	112	St. Cutler	102
Cycle	110	Fair Knight	101
Where Away	110	Silent Shot	101
Billy Bee	109	Brandon Mint	101
Count Arthur	109	Deported	100
Dark Hope	109	Jim Calahan	100
Isiah	109	Purple Knight	100
Sicarus	109	Royal Fairy	100
Dusty Dawn	108	Snow Fairy	100
Delphinium	107	Carroll	99
Routabout	107	Orientalist	99
Bit of Sorrow	106	Scudder	99
Isolator	106	Born Happy	99
Chicawack	106	Good Flavor	99
Her Reich	105	Scotch Run	99
Indomitable	105		

Importants projets de loi à Québec

(Suite de la page 1)

L'abrogation de la loi qui régit la commission qui s'occupe de ces questions, ainsi que des relations entre bûcherons et exploitants de la forêt. Cette commission est d'ailleurs disparue depuis que l'Union nationale a gagné le pouvoir.

M. Duplessis a des projets de loi relatifs aux brevets de prohibition et de certification, ainsi qu'à la garde de l'argent destiné à l'Assemblée législative et au Conseil législatif, en vue d'empêcher la répétition des abus dévolus à l'enquête sur les comptes publics. Il pense aussi à retirer aux agents de police la permission qu'ils ont de détenir sur simple soupçon, et d'appréhender sans mandat, ceux qu'ils croient coupables d'infractions à la loi des liquides.

Il veut aussi faire disparaître des statuts deux lois déclarées anticonstitutionnelles par le Conseil privé. L'une attribue à la province le contrôle de la radiodiffusion, des discours faits à la radio et de l'établissement de la responsabilité civile.

M. William Tremblay présente un projet de loi par lequel la loi des accidents du travail accorderait à l'accidenté le libre choix de son médecin, et un autre projet par lequel l'accidenté, sans mandat, ceux qu'ils croient coupables d'infractions à la loi des liquides.

Enfin, M. Bilodeau propose un projet de loi décrétant l'inventaire des richesses naturelles de la province.

On affirme l'existence d'un trust du charbon à Halifax

(Suite de la page 1)

conséquence, ils n'offrent en vente que du charbon anglais.

Selon Matthews, les principales firmes de Halifax ont fait "pression" sur la compagnie Dominion Coal afin que le charbon mou ne soit pas vendu aux petits détaillants, qui seraient tentés de réduire les prix.

Il y a trois importantes compagnies qui se livrent à la fois au commerce du gros et du détail à Halifax. Ce sont l'Archibald Coal Co., S. Cunard and Co. et A. T. Leary and Co. Les représentants de ces trois compagnies ont nié devant la commission l'existence d'un cartel, et déclaré que les détaillants sont libres de vendre au prix qu'ils veulent.

Les QUILLES

Ligue Dominion Oilcloth

Voici les résultats des joutes de quilles disputées dans la Dominion Oilcloth and Linoleum Bowling Ass., lundi soir.

Marbleum gagne deux parties contre Shipping;

Iniaid gagne deux parties contre Calendar;

Sanitile gagne trois parties contre Block Shop;

Jaspe gagne deux parties contre Maintenance;

Office gagne trois parties contre Table;

Feltol gagne deux parties contre Printing;

A. Dubé Sr. s'est distingué en roulant 405 pour trois parties et L. Laporte 166 pour une partie simple.

LIGUE LAWSON LITHO

La Ligue Lawson Litho a tenu ses séances régulières vendredi soir dernier sur les allées de l'Académie St-Hubert. Les Blancs ont administré une raclée aux Jaunes en les battant par trois parties, les Rouges ont gagné deux parties contre les Bleus.

La plus forte partie simple a été jouée par A. Labelle avec 177, S. Albani avec 157, G. McNeil 176, S. Albani avec 150, A. Labelle 177, P. E. Talion 152.

JAUNES

Morreau	71	75	85	235
Doyon	63	89	85	235
Kelly	93	91	112	286
MacMahon	113	118	102	323
Talton	102	117	152	323
Total	442	484	535	1460

BLANC

R. Raymond	75	81	119	285
S. Albani	122	139	141	413
Boyer	108	84	96	292
McNeil	83	89	102	275
A. Labelle	86	177	84	347
Total	481	624	547	1660

BLEU

Lacasse	114	105	95	314
Charette	89	66	84	239
Cunningham	118	110	109	337
Poirras	114	98	121	333
G. McNeil	113	81	170	374
Total	558	466	579	1603

ROUGE

Folchitto	91	84	120	295
Stewart	94	81	124	299
A. Raymond	81	86	132	299
Gervais	101	107	138	347
J. Charette	107	26	109	242
Total	476	508	593	1578

POSITION DES EQUIPES

Blanc	1	G	P
Jaune	2	B	1
Bleu	3	R	1
Jaune	4	B	6

LES MARCHANDS DE BOIS

Résultats des joutes disputées hier soir dans la Ligue des Marchands de bois de Montréal, à l'Académie Laplante.

RUTHERFORD

Lefebvre, A.	194	268	146	608
Mitchell, G.	124	192	201	517
Stewart, J.	159	180	124	463
Poirras, E.	233	158	174	565
Rutherford, A.B.	116	126	237	579
Total	784	765	819	2368

SHEARERS

Goodall, G.	159	134	164	457
Gabana, R.	190	161	191	542
P. Bonneau	161	81	202	444
Dionne, O.	138	158	148	444
Steenken, H.	132	171	135	438
Total	780	765	819	2368

MILLEN & FRIE LITEE

A. Outmet	202	247	125	574
A. Outmet	202	247	125	574
Bonneau	103	150	227	480
T. Lalonde	123	135	171	429
P. Michaud	185	165	175	525
J. A. Prevost	176	145	128	449
Total	792	842	855	2489

INT. FIBRE BOARD

Moffatt	152	194	225	571
Stewart	159	180	124	463
Carden	192	211	180	583
Kirkham	149	161	251	561
Savard	203	142	186	531
Total	855	868	976	2699

MAXWELL

Stafford	207	266	203	676
M. Charbonneau	179	180	124	483
J. C. Porteous	212	236	162	610
W. H. Genest	119	170	165	454
J. Haines	125	209	182	516
E. B. Maxwell	169	158	181	508
Total	909	1030	922	2861

THOMSON GINGRAS

Vickerson	145	130	106	381
Ranger	154	157	206	517
Deny	138	158	135	431
Hepburn	229	225	216	670
Total	668	670	663	2001

DAIGLE LUMBER CO.

A. J. Blair	121	150	195	466
R. Emard	207	182	171	560
W. H. Genest	119	170	165	454
A. Cyr	198	156	220	574
A. Alegre	174	187	174	535
Total	819	866	915	2599

J. & W. DUNCAN LTD.

E. Boon	198	189	220	607
H. Lambert	189	124	173	486
E. J. Gervais	128	158	135	421
C. Wood	204			

Red Dutton n'a pas l'intention de jouer sur la défense du New York Américain

LE MONDE DE LA BOXE EST FORT ACTIF

New-York commence ce soir une grosse saison pugilistique, alors que Harry Balsamo et Eric Seeling en viennent aux prises à l'Hippodrome.

A Madison S. Garden

Sixto Escobar sera le premier champion à y défendre son titre, le 13 novembre prochain.

New-York, 13. (P.A.) — Le premier coup de canon, de ce qui promet d'être la saison pugilistique la plus active à New-York, sera tiré dimanche lorsque Harry Balsamo, qui a la réputation de bûcher, comme un poids lourd, s'attaquera à Eric Seeling, qui sera disputé à l'Hippodrome. Le vainqueur de cette rencontre sera reconnu comme le premier champion à titre définitif par Freddie Steele.

Ensuite il y aura de l'action en masse. Madison Square Garden a déjà organisé quatre combats de premier ordre, dont deux de championnat, et le 6th Century Sporting Club est prêt à faire sa part et à mettre les meilleurs boxeurs à ses programmes qui se disputent à l'Hippodrome.

La Garden commence ses soirées le 10 octobre lorsque Izzy Jannazzo, assaillant poids moyen, et Cefarino Garcia, des Philippines, en viendront aux prises dans un assaut de 15 rounds. Le vainqueur sera reconnu comme le meilleur aspirant au championnat défendu par Barney Ross, qui acceptera de rencontrer le 27 novembre. Ce sera la première apparition de Ross à New-York depuis qu'il a gagné le championnat en battant Jimmy McLarnin aux Poles Grands en mai 1936.

Deux semaines après le combat Garcia-Jannazzo les deux premiers assauts de championnat se disputent à Garden. Sixto Escobar s'est déjà engagé de rencontrer Indian Quintana, le 13 novembre.

Les Ambers, le roi des poids légers, sera sa première apparition depuis qu'il a décliné l'offre de rencontrer un opposé à Jimmy McLarnin le 20 novembre. Le titre de Ambers ne sera pas en jeu vu que McLarnin appartient à la catégorie poids moyen.

Le 20th Century Sports Club est attendu d'opposer McLarnin soit contre Ross, Garcia ou Jannazzo, à l'Hippodrome en décembre prochain.

Il est aussi probable que Joe Louis aura un combat à New-York d'ici à la fin de l'année. Il doit prendre part à un combat qui aura lieu au Garden. Bob Pastor sera probablement son prochain adversaire.

Marchand promet de faire la vie dure à Bairam Bey

Bairam Bey le tueur si dévoué à Allah, semble être en train de devenir la terreur de nos athlètes militaires qui refusent catégoriquement de lui faire face à cause de sa rudesse excessive. Cette semaine un seul assaut prendra le risque de le rencontrer. Ce courageux lutteur est John Marchand de Tétraultville qui assure les amateurs que le tueur plicien sera bagarres après ce combat pour retourner en Turquie occidentale visiter ses congénères disciples d'Allah.

Le matchmaker Sylvio du marché Maisonnette, présentera en finale le champion du monde, Bob Birno contre celui qui semble devoir être son successeur, le redoutable Paul Deschamps, tandis que dans le numéro spécial, les amateurs verront aux prises le scientifique Eddy "Ben" Jackson qui livrera une loyale opposition au populaire favori des foules, Jos. Samson.

L'artiste expert de la savate, Arthur Proulx se mesurera contre son ancien rival, le brutal Lucien Grégoire dans un trente minutes et Rod. Turcotte sera opposé au fameux lutteur indien, Chief Standing Bull.

Bill O'Brien est confiant de battre Courville ce soir

Le fameux artiste acrobate, Bill O'Brien, fortement enthousiasmé par la promesse du promoteur Sylvio de lui payer royalement ses honoraires, tient que soit le résultat de son combat de ce soir, contre Armand Courville, au marché Saint-Jacques, se prépare à employer une telle multitude de sauts acrobatiques, de pirouettes habiles et de contorsions sèches, qu'il sortira vainqueur de la finale de ce soir, au Saint-Jacques.

Courville selon son habitude coutumière tentera de calmer les extravagances de son rival avec ses tactiques sèches, ce qui aura pour effet de déclencher la colère de Bill O'Brien, ce qui donnera lieu à un spectacle fantastique pour les amateurs.

Le champion Sam Chuck luttera en semi-finale contre le champion junior, Henri Dufresne.

Le numéro spécial mettra en vedette le robuste Jack Larouche qui pour se montrer digne successeur du champion du monde, Paul Gaudette, veut battre ce dernier rapidement.

Roland Brousseau qui constitue une gloire parmi nos lutteurs, fera face au redoutable et futur champion, Paul Deschamps tandis que en préliminaire, Jack Miller sera opposé à l'Indien, Vic Vincent.

LA BOXE

Braddock spectateur

Chicago, Ill., 13. — Harry Dubinsky, de Chicago, ont fait partie nulle de dix rounds et ce soir en présence d'une foule de vingt mille personnes.

James J. Braddock, champion du monde de la catégorie poids lourds était au nombre des spectateurs, de même que Joe Louis.

Wenstob réinstallé

Edmonton, 13. (P.C.) La suspension contre Eddie Wenstob, boxeur canadien de la catégorie poids demi-lourd, ordonné par le British Boxing Board of Control, a été levée. Le boxeur avait été suspendu en 1935 lorsqu'il a refusé de remplir un engagement à Bristol, en Angleterre. Il a été convenu que Wenstob donnera une option sur ses services au capitaine Prince Cox, promoteur anglais.

Spoldi compte encore

New-York, 13. (P.A.) — Aldo Spoldi, 135 livres, d'Italie, a ajouté Maxie Fischer, 132 1/2, à son dossier. L'Italien a gagné par knock-out en 1.31 minute de la huitième reprise.

Dans un combat de six rounds, Johnny Rogrig, 130 livres, a obtenu le verdict contre Joe O'Gorman, de Boston.

Les résultats des courses

Sportsman's

Première course, 5 furlongs — Jim McConnell 115, R. G. Cooper 120, 4.40; Rapid Hells 110, Hauer, 2.58; Gold Star 116, Edwards 19.20, 4.50; 2.5. American Red, Juaneva Baker, Hasty Rock, Skid, Equation et Irene Gray ont aussi couru.

Deuxième course, 5 furlongs — Baldy 108, McCallan 17.80, 4.40; Little Duke 110, Bohn 22.20, 12.00; Copper Lad 110, Wilson 2.50, Temps 1.03; Mr. James, Le Gladiateur, Charming, Sir Thistle Jack, Sun Dora et Easy Flight ont aussi couru.

Troisième course, 6 1/2 furlongs — Valiant 116, James 2.50, 2.50; Florid 114, Gross 6.50, 4.40; Honored Miss, 113, Hauer 2.40, Temps 1.26; 2.5. Trip, Le Gladiateur, Le Gladiateur, Le Gladiateur et Radio Hour ont aussi couru.

Quatrième course, 6 1/2 furlongs — Ned's Affinity 106, James 8.00, 4.50, 2.50; Rapid Hells 110, Hauer, 2.58; Gold Star 116, Edwards 19.20, 4.50; 2.5. American Red, Juaneva Baker, Hasty Rock, Skid, Equation et Irene Gray ont aussi couru.

Cinquième course, mille et 70 yds. — Countess Ann 107, Terry 9.50, 4.00, 3.50; Eria 104, Vail 11.00, 6.50; Exponent 110, Edwards 6.50, Temps 1.48; Savannah, Wee Emma, Songmaker et Speedy Skippy ont aussi couru.

Sixième course, mille et 70 yds. — Valley Prince 110, 4.50, 12.50, 7.40; Jeffery 110, Martin 5.40, 3.40; Tad 115, James 3.20, Temps 1.54; 2.5. Lady Butte, Penna, Le Gladiateur, Le Gladiateur, Captain Jeffers, Cohort Girl et Rose Thatcher ont aussi couru.

Septième course, mille et un 1/2 — Eternel 110, Hauer 5.20, 2.50, 2.40; Wild West 115, Kees 3.00, 2.50; Latern 115, Edwards 2.50, Temps 1.52; 2.5. Sun Dora, Le Gladiateur, Le Gladiateur, Le Gladiateur et Bahadur ont aussi couru.

Huitième course, mille et un 1/2 — Stealingway 115, Vail 10.40, 5.40, 4.50; Beau Bon 112, Leyland 6.40, 4.40; Tut 115, James 4.50, Temps 1.52; 4.5. Countess Eve, Fair Boy, Flying Flynn, Arctic Star, Legal Gamble, Golden Throne et Kranelle ont aussi couru.

Laurel

Première course, 6 furlongs — Careful Miss 116, O'Malley 25.30, 8.50, 7.30; Savage Beauty 115, Litzberger 3.30, 3.40; The Schemer 110, Richards 3.40, Temps 1.13; 4.5. Sataraway, Sweet Beale, Happy Dinah, Flying Zella, Bandersnatch, Mattapony et Phlox ont aussi couru.

Deuxième course, mille et 1/4 — Lee Laffoon 112, Couced 4.50, 3.20, 2.40; Rollick 107, Schmidt 5.20, 3.30; Dearborn 107, LeBlanc, 2.50, Temps 2.08; Dunbar, Rock Coventry, Khebaboo, Drastic De Light, Sun Abbott, Italian Harry, Light Action, Hay Image et Golden Play ont aussi couru.

Troisième course, mille et 70 yds. — Chambersburger 112, Balaski 100.80, 35.70, 14.60; Waterman, 112, Westrope 3.50, 4.00; Kingston 112, Tucker 4.00, Temps 1.45; 1.5. Passing Eve, Gee Sharp Black Boo, Teddy The Bold, Harwrack, Sumac, Angus et Bias ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs — Evening Tide 107, Kurlinger 6.20, 2.50, 2.50; Merrywood 104, Merritt 17.00, 6.70; Uneasy 110, Westrope 3.50, Temps 1.12; 4.5. Grey Gold, Biologist, Mary Keen, Noble Boy ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs — Beth Bon 104, Morris 5.50, 4.40, 2.50; Chief Cherokee 116, Westrope 4.10, 2.70; Dan-que Doll 104, LeBlanc 2.50, Temps 1.12; 4.5. Sun Antioch et Black Widow ont aussi couru.

Sixième course, mille et 70 yds. — Hollyhook 102, Tucker 7.00, 4.40, 2.50; Knight's Fancy 110, LeBlanc 4.00, 3.00; Thirteen Stars 108, Westrope 3.50, Temps 1.45; 2.5. Mursine, Bijuro et Sir Windsor ont aussi couru.

Septième course, mille et un 1/2 — Puffy Lee 110, Peters 13.70, 7.20, 5.50; Pordien 108, Coffman 8.50, 5.40; Florwertime 99, Dunbar 10.50, Temps 1.47; Dilwin, Pan Toy, Poppyman, Rowsa Crump, Dunlop, Queen Elizabeth, Pannalok et Miss Johnston ont aussi couru.

Long Branch

Première course, 6 furlongs — In Step 111, Madeley 25.90, 14.85, 11.45; River Crest 104, Lindberg 10.55, 7.30; Spaniel 111, 112, Atkins 15.50, Temps 1.14; 1.5. Blue Wren, Tabber, Fly Miss, Karmel, Bagmac, Disobey, Little Moe, del, Khaki Fuller et Fern Memoriam ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs — Spey Crest 109, Madeley 15.45, 4.30, 3.30; Big One 115, Vallee 2.40, 2.70; Justa Jane, 111, Obert 4.30, Temps 1.11; Macmere, 1.45, 2.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Troisième course, mille et un 1/2 — Teal 108, Hickling 25.85, 18.00, 8.50; Arbranch, 110, Moore 13.65, 6.55; Taximan 108, Remillard 4.50, Temps 1.49; Artisan, Denclaire, Omelette, Sash, Dark Milton, Meridian Queen, Thunder Speed, Lipton et Black Stockings ont aussi couru.

Quatrième course, mille et un 1/2 — Live One, 115, Dougherty 8.45, 4.60, 3.15; Black Falcon, 114, Foden 8.50, 4.45; Lady Marnock 105, Vallee 4.00, Temps 1.44; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Cinquième course, mille et un 1/2 — Yellow Metal 111, Madeley 12.10, 3.90; Belle Fille 111, Dougherty 2.55, Temps 1.47; 2.5. Hominy Inn, Mithra, Le Gladiateur, Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Sixième course, mille et un 1/2 — Septième course, mille et un furlong — Happy Jester 110, Smith 35.50, 20.00, 10.55; Missouri Jim 110, Burns 11.55, 5.50; Belphegor 112, Madeley 8.50, 4.50; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Septième course, mille et un furlong — Live One, 115, Dougherty 8.45, 4.60, 3.15; Black Falcon, 114, Foden 8.50, 4.45; Lady Marnock 105, Vallee 4.00, Temps 1.44; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Huitième course, mille et un furlong — Happy Jester 110, Smith 35.50, 20.00, 10.55; Missouri Jim 110, Burns 11.55, 5.50; Belphegor 112, Madeley 8.50, 4.50; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Neuvième course, mille et un furlong — Live One, 115, Dougherty 8.45, 4.60, 3.15; Black Falcon, 114, Foden 8.50, 4.45; Lady Marnock 105, Vallee 4.00, Temps 1.44; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

Dixième course, mille et un furlong — Live One, 115, Dougherty 8.45, 4.60, 3.15; Black Falcon, 114, Foden 8.50, 4.45; Lady Marnock 105, Vallee 4.00, Temps 1.44; 4.5. Pez, Easter Hatter, Lister et Plain Ben ont aussi couru.

HENRY HOOKS SERA OPPOSE A F. MARTIN

Le boxeur américain a accepté les offres de Bobby Leitham et rencontrera le champion canadien mercredi prochain à l'Aréna Mont-Royal.

Frankie Martin fera face à Henry Hooks, le "Hoodier Hurricane", mercredi prochain. Bobby Leitham, qui s'est lancé dans l'organisation de séances de boxe, a reçu un télégramme du gérant de ce jeune boxeur, acceptant ses offres et l'ancien champion poids-coq du Canada était des plus heureux d'être parvenu à obtenir les services d'un si brillant boxeur pour sa deuxième tentative.

Si Bobby Leitham jubila, il n'y aurait rien de surprenant de la voir de nouveau dans l'inquiétude aujourd'hui, car son ancien gérant, qui dirige maintenant Frankie Martin n'a pas vu la chose d'un aussi bon œil. Il semble que Hooks, bien que pratiquement inconnu dans ces parages, n'est pas le premier venu. Ses exploits sur la Côte du Pacifique et dans l'Ouest-Central, n'ont pas échappés à Gibbs, toujours en éveil lorsqu'il s'agit de la catégorie poids-coq.

Rencontré hier soir, Gibbs, paraissait vouloir se faire tirer l'oreille et il a déclaré que lorsqu'il avait accepté de livrer un deuxième combat on avait parlé de Tony Marino et Pablo Dano. "Il ne fut jamais question de Hooks lors des négociations", déclara Samuel. "N'allez pas croire que Frankie a peur de lui", se hâta-t-il d'ajouter, "mais je crois que les offres qui nous ont été faites par Leitham ne sont pas suffisantes pour une telle rencontre. Hooks est un formidable batailleur, un véritable 'moulin à vent' qui n'arrête pas un instant. Il pourrait fort bien coucher Martin avec un coup chanceux. Nous avons maintenant une ouverture au Madison Square Garden et je ne vois pas pourquoi Martin risquerait de tout perdre en rencontrant un tel adversaire pour la somme qui nous a été offerte."

Leitham s'est présenté hier devant la Commission Athlétique pour faire ratifier la date qu'il a choisie, mais la réunion fut remise à cet avant-midi.

Hooks ayant accepté, Bobby Leitham s'est immédiatement mis en communication avec lui. Il a obtenu l'assurance que le boxeur de l'Indiana serait à Montréal en fin de semaine, pour venir y terminer son entraînement. Hooks commencera à travailler samedi au Gymnase Central, où Martin sera à l'oeuvre dès cet après-midi.

Maintenant que sa rencontre principale est complétée, Leitham aura le temps de s'occuper des préliminaires. Il se mettra au travail dès aujourd'hui, il a déclaré qu'il espérait être en mesure d'en annoncer une ou deux dès demain.

Riley est favori contre Gill Cross

Jack Riley (René Galibois) un lutteur qui ne connaît pratiquement plus la défaite dans les rangs des poids-moyens sera le favori lorsqu'il montera dans l'Aréna demain soir pour rencontrer Gill Cross à l'Aréna Mont-Royal. Ce match final de deux dans trois devrait être l'un des meilleurs de la saison d'été. Riley possède une technique redoutable de combat laquelle consiste à lancer son rival sur les cordages dans un coin de l'arène pour l'affaiblir et l'avoir ensuite à sa merci. Ses rivaux ont essayé maintes et maintes fois de se mettre à l'abri de la grande manœuvre offensive du jeune Galibois mais bien peu d'entre eux y ont réussi. Galibois est en grande condition et s'attend de gagner rapidement contre Cross. On anticipe un match fort contesté mais les nombreux amis de Riley sont d'avis que la victoire lui reviendra.

La semi-finale mettra aux prises Dan Cady avec Jack Bloomfield; le match spécial opposera Farmer Mack à Clément Durocher. Les préliminaires sont comme suit: Jacques Trudeau vs Jack Miller; John Masson vs Jack Remillard.

ASSEMBLEE DU NOUVEAU CIRCUIT

Buffalo, N.Y., 13. (P.A.) — Les dirigeants de la Ligue Internationale-Américaine se réuniront ici demain pour se préparer à la prochaine saison. Une cédule sera soumise et il y aura plusieurs transactions importantes.

La retraite des clubs de Windsor, Detroit et Rochester laisse plusieurs joueurs sur le marché. Al Sutphin, président du club Cleveland, a annoncé que plusieurs de ses réguliers sont à vendre.

Ceux qui assisteront à l'assemblée sont: Frank Calder, Montréal; John Chick, de Windsor, et Maurice Polloff, de la division est.

RED CONN PASSE AUX INDIENS DE SPRINGFIELD

Springfield, 13. (P.A.) — J. Lucien Garneau, président des Indiens de Springfield, a annoncé aujourd'hui qu'il avait réclamé Red Conn, vétérans centre de Providence, au moyen des "waivers".

Conn a déjà joué avec les Américains de New-York dans la N. H. L. Les Indiens se reporteront à l'entraîneur Georges Boucher, à Ottawa lundi prochain.

Jimmy Wilson signe son contrat

Philadelphie, 13. (P.A.) — Jimmy Wilson a signé son quatrième contrat comme gérant des Phillies de Philadelphie aujourd'hui. Gerry Nugent, président du club, a déclaré que le contrat était pour une période d'un an.

Gabby Hartnett serait vendu aux Dodgers

La rumeur veut que l'as receveur des Cubs soit échangé pour Van Lingle Mungo.

Il serait gérant

Chicago, 13. (P.A.) — Les Dodgers peuvent obtenir Gabby Hartnett, le receveur-étoupe des Cubs — s'ils sont prêts à payer un prix raisonnable — a déclaré le propriétaire des Cubs, Phil K. Wrigley aujourd'hui en discutant la situation actuelle dans le monde du baseball.

Quoiqu'il ait nie les rumeurs voulant que Brooklyn ait entamé des négociations pour une transaction qui amènerait Hartnett chez les Dodgers comme successeur de Casey Stengel, donant Van Lingle Mungo en échange aux Cubs, Wrigley a cependant admis que cela était possible.

"J'entends dire de puis quelque temps que Brooklyn aimerait avoir Hartnett comme gérant, a déclaré le propriétaire des Cubs, mais nous n'avons reçu aucune offre formelle. Cependant, si une offre raisonnable nous est faite, nous y songerons sérieusement."

"Nous n'empêcherons pas Hartnett d'améliorer sa position en devenant gérant d'un club majeur, continu-t-il, mais nous ne le laisserons pas aller à un autre club comme simple joueur."

S. Hartnett, l'un des piliers des Cubs et l'un de leurs plus populaires porte-couleurs, quitte le club, le gérant Charlie Grimm conservera deux jeunes receveurs de talent, Ken O'Dea et Walter Stephenson.

Sorel annule avec Drummondville, 4-1

La partie décisive pour le championnat de la provinciale sera jouée aujourd'hui à Sorel.

On a vainement tenté, hier, de trouver un champion à la Ligue Provinciale de Baseball, Sorel et Drummondville qui se sont rencontrés dans la partie finale qui devait décider du championnat ont été forcés de laisser le terrain par la noirceur, après avoir joué dix manches d'un jeu de toute beauté où le score fut finalement de 4 à 4.

Les autorités de la ligue devaient prendre une décision dans le cours de la matinée quant à la reprise de cette partie; une chose assurée, c'est que cette joute se tiendra cette semaine à Sorel.

Sorel annula cette partie dans la neuvième manche quand Hill qui avait remplacé Sterling dans la 7e, frappa un magnifique coup qui fit compter le coureur placé sur les buts avant lui, Gentile, Smith et De Vautti furent les gros frappeurs du Drummondville tandis que Laplante et Gallagher furent les hommes les plus dangereux de l'équipe des champions.

Nous apprenons du bureau de la Ligue Provinciale que le président, M. Lucien Lachapelle, vient de donner instructions aux clubs de Sorel et Drummondville que la joute de reprise qui doit décider du championnat de la ligue doit avoir lieu aujourd'hui même à Sorel à 2 heures.

Score par manche: Sorel 000 309 001 0—4 8 1 Drumville 100 011 010 9—4 10 1 Sterling, Hill et Galen; Girouard et Landry.

Jackson est nommé arbitre de l'O. H. A.

Fort Erie, 13. (P.C.) — Stanley Jackson, ex-joueur de défense de London, Windsor et Buffalo, a été nommé arbitre de l'Ontario Hockey Association aujourd'hui.

Jackson a aussi demandé une position d'arbitre dans la N.H.L. L'an dernier il était un des arbitres réguliers de l'Internationale.

RENCONTRE FINALE BILL O'BRIEN vs Armand COURVILLE

Mercredi soir au St-Jacques Coin Ontario et Amherst

Semi-finale SAM CHUCK vs HENRI DUFRESNE

Admission 15c, 25c, 35c. F.R. 0052

FORUM DE SIX JOURS EN BICYCLES LES ROIS DE LA VITESSE

PRESENTEMENT et jusqu'au 17 octobre inc.

Matinée 2 h. p.m. à 6 h. p.m. Adultes 25c, enfants, 10c.

Soirée de 6 h. p.m. à 8 h. a.m. "Rush" Free! à 7 heures 50c.

Amph. 75c — Loges \$1. Samedi de 50c à \$1.50

SUR LES COURTS

Il parle de retraite Vancouver, 13. (P.A.) — "Il se peut que je prenne part aux séries de la Coupe Davis, mais ce sera tout." C'est la déclaration faite aujourd'hui par Fred Perry, avant qu'il parte pour Seattle, après avoir donné une exhibition ici.

"Il ne me reste plus rien à gagner et je n'ai pas l'intention qu'on fasse de moi une cible" a dit Perry. "J'ai l'intention de m'établir en Californie avec mon épouse et jouer un peu de la vie".

Perry a dit qu'il avait fait sa part pour son pays et qu'il était fatigué de voyager.

"Il n'y a plus de plaisir dans les tournois de tennis. Le travail est dur et il y a rien à gagner mais tout à perdre. A l'avenir je ne fais plus de tennis rien que pour ma santé."

Championnat de McGill

Bob Murray a remporté le championnat de Tennis de McGill en battant Bill O'Brien. C'était la quatrième victoire consécutive de Murray dans pareil tournoi et ceci constitue un record. Murray a disposé de son adversaire par des scores de 6-0, 6-1, 6-2.

Les Indiens se préparent à leur match contre Ottawa

Après deux jours complets de repos, les Indiens se sont remis à l'oeuvre hier soir en vue de leur match contre les Rough Riders à Ottawa samedi prochain.

Les joueurs ont tenu de longs exercices de gymnastique hier soir, afin de ne rien perdre de leur entraînement. L'exercice de signaux et de formation.

Presque tous les joueurs ont participé à la pratique hier soir. Seul Tommy Burns manquait. La victoire remportée samedi sur les Tigers a fort réjoui les Indiens qui promettent de faire passer un mauvais quart d'heure aux Rough Riders samedi.

Personne n'a été blessé au cours du match contre Hamilton et Ferraro espère que Burns pourra endosser son uniforme samedi à Ottawa. Burns n'a pu jouer samedi dernier contre les Tigers.

Les Indiens pratiqueront de nouveau aujourd'hui et demain, et peut-être aussi vendredi après-midi. L'équipe partira pour Ottawa samedi matin.

Leafs commencent leur entraînement mardi

Galt, 13. (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto commenceront leur entraînement de pré-saison ici mardi prochain. Les pratiques auront lieu dans l'après-midi. Un groupe de 25 à 30 joueurs se rapportent.

Sept amateurs iront dans les Maritimes avec les Maroons

Munday, O'Connor, Wing, Grivel, Craddock et Per-ras accompagneront le club.

Les joueurs amateurs qui ne pourront se faire justice avec les Maroons durant la période d'entraînement, et sept d'entre eux accompagneront le club de Tommy Gorman dans les Maritimes, porteront les couleurs de divers clubs du Groupe Senior cette saison, a annoncé Gorman hier.

Il a expliqué que les Maroons n'ont pas l'intention d'engager de jeunes joueurs pour ensuite les envoyer dans des ligues mineures et comme résultat de cette décision, le Groupe Senior sera assuré de compter dans ses rangs des étoiles en herbe.

Les amateurs qui accompagneront le club sont Buster Munday, Buddy O'Connor, Johnny Wing, Art Grivel, Earl Craddock et Art Ferras. Tous ont reçu de la C.A.H.A. la permission de pratiquer avec les Maroons, quoiqu'ils ne pourront participer aux matchs-exhibitions avec les Bruins, comme cela les rendrait professionnels. Munday et O'Connor retourneront probablement aux Royals s'ils ne signent pas un contrat avec les Maroons. Des autres, Wing paraît avoir les meilleures chances de rester avec le club de Gorman.

Allan Shields et Lorne Chabot feront tous deux le voyage avec les Maroons, quoiqu'il soit douteux qu'ils restent avec le club. Shields sera tout probablement vendu aux Amers et Chabot deviendra gardien de but substitut de la Nationale, en remplacement de Wilf Cude.

FRANKIE PARKER VA REJOINDRE LES WINGS

Porth Arthur, 13. (P.C.) — Frankie Parker, la jeune merveille de 17 ans, est parti ce soir pour Detroit où il s'entraînera avec les Red Wings, champions du monde. Il y a quelques semaines, alors qu'il faisait partie d'un club "bantam", il a compté 101 buts en 14 matchs, établissant ainsi un record qui n'est pas près d'être surpassé. Parker reviendra ici après avoir passé trois semaines avec les Red Wings.

Edgar Laprade, un co-équipier de Parker l'hiver dernier, est parti en même temps que lui. Ray Milton, membre de l'équipe olympique canadienne, est parti pour Kirkland Lake, où il jouera pour un club de l'O. H. A. senior.

CHERCHEZ-vous un char USAGE?

Discours de M. Bouchard et réponse de M. Duplessis

(Suite de la page 1)

neure et demie à parler au nom du parti libéral, qu'il représente en Chambre. Son chef, M. Adélard Godbout, était dans la galerie des invités. M. Duplessis, parlant aussitôt après M. Lamoureux, fit plusieurs allusions au discours de M. Bouchard, mais pour n'en relever, d'ailleurs arbitrairement, que des tronçons de phrases. Aussi, comme sur les hustings de la dernière campagne électorale, provoqua-t-il plus d'hilarité dans les galeries et en chambre que d'applaudissements. Cependant, le premier ministre, parlant vers la fin de son discours, de la refonte de la loi électorale, fut très applaudi. M. Peter Beroovitch, le député libéral de Saint-Louis, fut du nombre de ceux qui frappèrent leurs bureaux à ce moment. Mais ce fut peut-être la seule fois où M. Duplessis mérita vraiment ce genre d'approbation. Il devait se perdre peu après dans un pathos inouï sur la jeunesse de son pays "pour laquelle", dit-il, "il faut que les ministres de notre gouvernement donnent jusqu'à leur dernier souffle de vie — et je le dis avec toute mon âme et tout mon cœur — s'il est nécessaire de donner notre vie, nous la donnerons".

Ce débat est loin d'être terminé. En effet, le Dr Philippe Hamel, député de Québec-centre, l'a ajourné ce soir dans l'intention évidente d'y consacrer quelques heures de Chambre. On annonce aussi M. René Chénail, député de Kamouraska.

Il y eut au commencement de la séance un léger échange de mots aigres-doux entre le premier ministre et le chef de l'opposition, M. Bouchard.

M. Duplessis commença par appeler le bill public suivant: Loi abrogeant la loi 22 George V, chapitre 20, communément appelée "Loi Dillon".

M. T. D. Bouchard lui rappelle que, pour cela il faut d'abord présenter un avis de motion annonçant le bill, et il soulève un point d'ordre à cet effet.

M. Duplessis veut s'expliquer, mais M. Bouchard invoque l'article 44 et l'article 137 des règlements de la Chambre.

M. Duplessis: Si les règlements existent, l'hon. chef de l'opposition n'a pas le droit de parler deux fois sur le même point d'ordre (applaudissements).

M. Bouchard: Je tente d'expliquer l'article 137, mais puisqu'on veut que je prenne mon siège... (Il se rassied tout en parlant).

Le président (M. Sauvé): Je demande l'indulgence de la Chambre pour l'Orateur, qui débute comme président. Me voici avec trois points d'ordre. Il est évident qu'on ne peut pas parler deux fois sur le même point d'ordre; il est de plus certain qu'on ne peut parler aussi. Quant au troisième point d'ordre, le premier qui a été soulevé, celui qui l'a soulevé prétend qu'il n'y a pas eu d'avis de motion pour le bill de la loi Dillon, tandis que le premier ministre déclare que cet avis de motion a été donné la semaine dernière. Qu'on me permette donc de prendre en délibéré ce troisième point d'ordre.

M. Bouchard: Je me lève pour discuter le même point d'ordre auquel vous faites allusion, M. le président.

"Il est évident que si nous suivons le feuillet de la Chambre, nous n'y voyons pas d'avis de motion pour ce bill. Mais si l'on veut aller de la célérité, je suis prêt à m'entendre avec l'hon. chef de l'opposition... (hilarité générale devant ce lapsus de M. Bouchard, qui en rit lui-même le premier).

M. Duplessis: Nous recherchons l'action. Si le vrai chef de l'opposition veut procéder nous n'avons pas d'objection. Dois-je comprendre que vous êtes prêt à procéder?

M. Bouchard: Nous allons considérer l'inscription au feuillet de la Chambre aujourd'hui comme un avis de motion.

On passe ensuite aux Affaires du jour.

Le président invite alors l'hon. chef de l'opposition à ouvrir le débat sur l'adresse en réponse au discours du M. Duplessis.

"M. l'Orateur, il me fait plaisir de vous réitérer les félicitations du gouvernement à l'occasion de votre nomination comme président de la Chambre. Je félicite aussi le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du Trône.

"On serait peut-être surpris que le chef de l'opposition parle à la suite du discours de l'opposition. J'ai fait le geste de ne l'avoir pas fait, car j'ai constaté combien le gouvernement était heureux d'entendre la voix de l'agriculture dans cette Chambre.

"Je le dirai, je le répéterai, je l'ai d'ailleurs déjà dit avant même les élections, c'est surtout l'intérêt de la population de la province que nous voulons sauvegarder. Le député de St-Hyacinthe, en sa qualité de chef de l'opposition parlementaire a parlé du discours du Trône et il a divisé son

me de l'avoir choisi, en même temps qu'il nous blâme d'avoir des collègues de langue anglaise.

"Il y a dix ans que le siège ici. Et je regrette que le chef de l'opposition ait jugé à propos de soulever le cri de race, de façon indirecte il est vrai. Sur 14 ou 15 ministres, nous en avons trois de langue anglaise, deux protestants et un Irlandais catholique. Nous sommes glorieux de compter parmi nous. Ils jouent un rôle important en notre province. Nous devons vivre en paix et en harmonie avec toutes les races, avec tous les groupes. Et cela sans abandonner nos droits. Il n'y a pas une race assez grande pour nous faire abandonner nos droits, mais nous voulons vivre en paix et en harmonie avec tous, par esprit de justice et pour les autres qui sont, ailleurs, en d'autres provinces et aux Etats-Unis.

L'emprunt de la Province

"Le chef de l'opposition a insinué, très habilement, que nous faisons affaire avec des banques anglaises et que les notes ont été mises de côté. Nous réclameons nos droits, nous voulons nous tenir debout, mais en même temps nous ne voulons pas qu'en ce temps de crise on souffre sur la flamme désastreuse du cri de race. Ne posons pas d'actes, ne faisons pas de déclarations qui pourraient être interprétées au détriment des autres. La Banque Royale et la Banque Provinciale du Canada ont été traitées sur le même pied. Personne encore n'a critiqué les termes de l'emprunt. Au lieu d'en parler, on soulève le cri de race, mais on ne dit pas que les taux obtenus sont les meilleurs depuis bien longtemps.

"Je n'ai pas coutume de parler des absents, ni pour les attaquer ni pour les défendre. Ce sont les banques qui ont organisé l'emprunt. Bien que la Banque Provinciale soit moins importante que la Banque Royale, j'ai posé comme condition que toutes deux soient exactement sur le même pied. Est-ce l'œuvre d'un homme qui n'aime pas sa province ni sa race?

"Le 'Soleil', en éditorial, nous a reproché de faire affaires avec une banque dont le président est Sir Herbert Holt. Je n'ai pas d'objection à faire affaires avec M. Holt, ni avec M. Smith, quand les conditions sont bonnes, quand nous pouvons sauver \$250,000 à la province pour les donner aux cultivateurs et aux ouvriers. Je regarde les conditions et l'honnêteté du marché. D'ailleurs, le président de la Banque Royale est M. Morris M. Wilson, un honnête homme, comme M. Roy de la Banque Provinciale. Au 'Soleil' je dirai que si l'ancien gouvernement avait eu le courage de se lever, de se tenir debout, il aurait fait de pareils marchés, il aurait obtenu peut-être lui aussi de bonnes conditions. Mais autrefois on ne se levait pas devant les financiers. Nous n'en avons pas peur, quels qu'ils soient. Nous leur avons dit que les conditions devaient être justes et meilleures que jamais. Les ressources naturelles de la province sont considérables et nos garanties sont les meilleures.

"Nous avons été obligés d'emprunter parce que l'ancien gouvernement ne payait pas ses dettes. Il en avait pour plus de \$42,000,000 d'impayées. Et plus de \$20,000,000 de bon du trésor étaient dans les voûtes des banques à certains moments. Il faut payer les comptes, garder le crédit de la province. Nos démarches, celles du trésorier et de l'auditeur de la province, nous ont permis de réussir.

"Quelqu'un a dit que si nous avions emprunté à de si bons termes, c'est parce que l'ancien gouvernement avait bien administré les biens de la province.

Une voix: "C'est le 'Soleil'".

M. Duplessis: "Non, ce n'est pas le 'Soleil'".

M. Léon Duguay (Lac St-Jean): "Turcotte, du Canada".

M. Duplessis: "Non. Pas même ça. 'Si les grands financiers du temps passé étaient sérieux, pourquoi laisser perdre \$6,000,000 d'intérêts? Pourquoi faire perdre aussi \$3,800,000? Avec ça, on peut payer la pension de vieillesse. Nous avons commencé par rétablir les finances."

"Depuis quinze ans, les bûcherons se plaignaient de n'être pas payés. Nous avons augmenté leurs revenus de \$100,000 par année. Nous avons aboli l'inutile bureau d'enregistrement établi l'an dernier, et à la place de ça, nous faisons payer le salaire raisonnable de \$40 par mois. Nous voulons qu'ils aient justice. Nous avons dit aux magnats de l'industrie du papier qu'ils devaient être honnêtes, justes et équitables. Sans loi, par ordre en conseil, nous avons vu à rétablir l'ordre dans ce domaine.

"Un journal libéral qui supporte le gouvernement, le 'Nouveliste', qui m'a fait une lutte de tous les jours — ce qui m'a d'ailleurs aidé pour faire mes élections — dit que le discours du Trône est le plus substantiel qu'on ait vu depuis un grand nombre d'années."

M. Bouchard: Il est ministériel maintenant, ce journal.

M. Duplessis: Mon ami de Saint-Hyacinthe m'interrompt, mais je lui dirai qu'il prêchait autrefois violemment contre le trust de l'électricité, et tout cela s'est éteint comme le volcan du Vésuve. (Rires).

"Quant au gouvernement, il a exactement le même programme, les mêmes idées là-dessus qu'avant les élections. Nous voulons que nos res-

sources naturelles, nos pouvoirs d'eau soient au service du peuple. Quand nous disons que nos richesses doivent servir le peuple et non l'asservir, ce n'est pas de la littérature mais nous traduisons en une formule simple les idées pour lesquelles nous avons lutté. La création s'est faite en sept jours, nous sommes élus pour cinq ans. Nous ne pouvons tout faire en trois semaines, sans quoi les gouvernements ne seraient élus que pour trois semaines. Mais je suis meilleur prophète que le chef de l'opposition, je pense, et nous aurons plus fait en quelques mois pour mater les trusts et changer les conditions que son gouvernement en 30 ans. Il ne faut pas oublier que nous sommes en présence de vieux méfaits de vieux abus. Il faut purifier, bonifier l'administration, la justice, les finances. Avant cela, il est inutile de vouloir faire des réformes. Il faut d'abord de l'honnêteté et de la justice. Sans justice il n'y a pas de stabilité, qui engendre la sécurité, qui donne la confiance.

L'enquête des comptes publics

"J'entends tout à l'heure le chef de l'opposition parler de l'enquête des comptes publics. Et je pensais à son voisin et à l'article 330.

M. Léon Casgrain, (Riv du Loup, ancien président du comité des comptes publics): "Le gouvernement va-t-il rayer l'article?"

M. Duplessis: "Non, mais nous allons rayer ceux qui ne le comprennent pas."

"L'enquête, nous allons la continuer. Nous ne voulons pas faire de peine à personne, ni commettre d'abus de pouvoir. Mais nous ferons l'enquête sans ménagement, sans crainte, sans peur et sans reproche. Le chef de l'opposition dit qu'il est en faveur de cette enquête, qu'il est qu'elle continue. Mais pourquoi ne pas le dire avant, pendant les élections?"

"Les pensions de vieillesse, la loi sera amendée. Le chef parlementaire de l'opposition dit qu'il n'y a que l'âge qui doit être changé. L'âge de l'ancien régime, c'était important, mais il y a autre chose d'important. L'ancienne loi n'est pas assez expéditive, il faut assurer l'impartialité des enquêtes. Cette loi est calquée sur celle d'Ottawa, il faut accélérer les paiements, en bref, bonifier et améliorer la loi.

"La loi Dillon et la loi électorale sont deux lois différentes. Nous voulons une loi juste, qui assure la justice et l'impartialité, et nous ferons en sorte que les officiers d'élections soient impartiaux et honnêtes. Nous voulons que tous ceux qui ont droit de vote puissent exercer ce droit, même contre nous. Le gouvernement prend sa source dans la démocratie, et cette source doit être pure, limpide, sans tache."

Le premier ministre annonce ensuite la loi du crédit rural provincial, et dit que \$10,000,000 seront payés aux cultivateurs, impartialement, pour les aider.

"Le chef de l'opposition, reprend-il, nous accuse d'avoir fait des promesses irréalisables et plus tard il nous dit que l'opposition va seconder le gouvernement pour l'exécution de ses promesses. N'est-ce pas là une autre contradiction?"

"Le gouvernement de l'Union Nationale sera le trait d'union entre aujourd'hui, demain et hier. La jeunesse est inquiète. Nous voulons assurer son sort. C'est pourquoi je demande dans la législation la formation d'un département pour les mines. L'industrie minière dans la province offre un champ considérable pour notre jeunesse. Notre jeunesse c'est elle qui porte en main le flambeau de l'avenir. Après avoir donné notre carrière, toutes nos ressources à sa cause, s'il faut encore que le gouvernement que je dirige donne jusqu'à son dernier souffle, je le dis avec tout mon cœur, toute mon âme, sans pose, nous mourrons fiers et contents."

Le Dr Philippe Hamel: M. le Président, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

M. Duplessis: Ce soir?

M. Hamel: Cela m'est égal de parler ce soir ou demain.

Plusieurs députés disent: "Ce soir, ce soir".

M. Candide Rochefort: Demain, demain!

Le Président, l'hon. M. Sauvé: "La Chambre est ajournée à demain à 3 heures."

M. Lucien Lamoureux

Dès que le chef de l'opposition, M. Bouchard, eut terminé son discours, M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, se lève pour poursuivre le débat avant même que le premier ministre réponde au chef de l'opposition comme c'est la coutume.

Le député d'Iberville commence par offrir ses félicitations au proposeur et au second de l'adresse en réponse au discours du Trône. "Depuis que je représente le comté d'Iberville, dit-il ensuite, j'ai pris part à chaque session au débat sur le discours du Trône. La raison en est que j'ai toujours cherché à travailler en faveur des cultivateurs de ma province. J'ai toujours eu le dessein de faire adopter certaines mesures dans l'intérêt de la classe agricole, des mesures qui auraient permis aux cultivateurs de vivre dans de meilleures conditions et tout particulièrement pour ceux qui ont de lourdes hypothèques sur leurs terres. J'aurais aimé à les aider à se procurer de l'argent pour rencontrer ces paiements. Je suis donc heureux de voir cette année que le gouvernement, dans son discours du Trône, a eu le courage d'insérer une clause par laquelle on promet une législation qui décrète l'organisation d'un crédit agricole (appl. très nourris de la droite).

Je me suis tellement occupé de la question que je sais tout le tracé que nous avons eu dans le passé sur ce sujet. On ne se rend pas compte des faits. On a prétendu que le crédit agricole provincial n'était pas pratique et pour le prouver on a donné l'exemple de la province d'Ontario, où il s'est terminé par un échec. Mais il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles le gouvernement de la province a institué une loi de crédit agricole. C'était en 1921 ou en 1922, alors que la valeur des propriétés était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. J'ai compris que c'est l'intention du gouvernement de Québec de prêter dans la proportion de 65 pour cent de la valeur des immeubles actuels, mais cela n'équivaut qu'à 30 pour cent accordé d'abord par le gouvernement ontarien, parce qu'au moment où je cré-

TEMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE A UN VIEIL EMPLOYE



La Consolidated Optical Company offrait hier soir, à l'hôtel Mont-Royal, un dîner intime à l'un de ses plus vieux employés, M. T. C. Coffin, qui prend sa retraite après 54 années de service. Cette photo a été prise au début du dîner, on remarque, assis de gauche à droite: MM. J. A. Boivin, H. F. King, L. Favreau, T. C. Coffin, hôte d'honneur; J. C. Noury, R. F. Reid et R. N. Taylor. (Photo CANADA)

dit ontarien opérant, les propriétés valaient plus qu'aujourd'hui.

"L'institution du crédit agricole dans la province de Québec, c'est pour moi le projet de loi le plus important qu'aucun gouvernement n'a jamais passé dans la province de Québec, de tout temps. (Appl. à droite). On n'a jamais eu dans le passé le courage d'essayer un moyen extraordinaire pour venir en aide à la classe agricole (Appl. à droite). Si vous venez en aide à la classe agricole, vous venez en aide à toutes les classes. Pendant la dernière élection j'ai soutenu le même principe que je soutiens maintenant en cette Chambre. Quand même qu'on dirait que je reviens mon capot, je m'en fiche. Je parle seulement comme un cultivateur qui a passé sa vie avec ceux de son espèce et dont il connaît les besoins."

"Les pensions de vieillesse, la loi sera amendée. Le chef parlementaire de l'opposition dit qu'il n'y a que l'âge qui doit être changé. L'âge de l'ancien régime, c'était important, mais il y a autre chose d'important. L'ancienne loi n'est pas assez expéditive, il faut assurer l'impartialité des enquêtes. Cette loi est calquée sur celle d'Ottawa, il faut accélérer les paiements, en bref, bonifier et améliorer la loi.

"La loi Dillon et la loi électorale sont deux lois différentes. Nous voulons une loi juste, qui assure la justice et l'impartialité, et nous ferons en sorte que les officiers d'élections soient impartiaux et honnêtes. Nous voulons que tous ceux qui ont droit de vote puissent exercer ce droit, même contre nous. Le gouvernement prend sa source dans la démocratie, et cette source doit être pure, limpide, sans tache."

Le premier ministre annonce ensuite la loi du crédit rural provincial, et dit que \$10,000,000 seront payés aux cultivateurs, impartialement, pour les aider.

"Le chef de l'opposition, reprend-il, nous accuse d'avoir fait des promesses irréalisables et plus tard il nous dit que l'opposition va seconder le gouvernement pour l'exécution de ses promesses. N'est-ce pas là une autre contradiction?"

"Le gouvernement de l'Union Nationale sera le trait d'union entre aujourd'hui, demain et hier. La jeunesse est inquiète. Nous voulons assurer son sort. C'est pourquoi je demande dans la législation la formation d'un département pour les mines. L'industrie minière dans la province offre un champ considérable pour notre jeunesse. Notre jeunesse c'est elle qui porte en main le flambeau de l'avenir. Après avoir donné notre carrière, toutes nos ressources à sa cause, s'il faut encore que le gouvernement que je dirige donne jusqu'à son dernier souffle, je le dis avec tout mon cœur, toute mon âme, sans pose, nous mourrons fiers et contents."

Le Dr Philippe Hamel: M. le Président, j'ai l'honneur de proposer l'ajournement du débat.

M. Duplessis: Ce soir?

M. Hamel: Cela m'est égal de parler ce soir ou demain.

Plusieurs députés disent: "Ce soir, ce soir".

M. Candide Rochefort: Demain, demain!

Le Président, l'hon. M. Sauvé: "La Chambre est ajournée à demain à 3 heures."

M. Lucien Lamoureux

Dès que le chef de l'opposition, M. Bouchard, eut terminé son discours, M. Lucien Lamoureux, député libéral d'Iberville, se lève pour poursuivre le débat avant même que le premier ministre réponde au chef de l'opposition comme c'est la coutume.

Le député d'Iberville commence par offrir ses félicitations au proposeur et au second de l'adresse en réponse au discours du Trône. "Depuis que je représente le comté d'Iberville, dit-il ensuite, j'ai pris part à chaque session au débat sur le discours du Trône. La raison en est que j'ai toujours cherché à travailler en faveur des cultivateurs de ma province. J'ai toujours eu le dessein de faire adopter certaines mesures dans l'intérêt de la classe agricole, des mesures qui auraient permis aux cultivateurs de vivre dans de meilleures conditions et tout particulièrement pour ceux qui ont de lourdes hypothèques sur leurs terres. J'aurais aimé à les aider à se procurer de l'argent pour rencontrer ces paiements. Je suis donc heureux de voir cette année que le gouvernement, dans son discours du Trône, a eu le courage d'insérer une clause par laquelle on promet une législation qui décrète l'organisation d'un crédit agricole (appl. très nourris de la droite).

Je me suis tellement occupé de la question que je sais tout le tracé que nous avons eu dans le passé sur ce sujet. On ne se rend pas compte des faits. On a prétendu que le crédit agricole provincial n'était pas pratique et pour le prouver on a donné l'exemple de la province d'Ontario, où il s'est terminé par un échec. Mais il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles le gouvernement de la province a institué une loi de crédit agricole. C'était en 1921 ou en 1922, alors que la valeur des propriétés était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. J'ai compris que c'est l'intention du gouvernement de Québec de prêter dans la proportion de 65 pour cent de la valeur des immeubles actuels, mais cela n'équivaut qu'à 30 pour cent accordé d'abord par le gouvernement ontarien, parce qu'au moment où je cré-

Tribune libre

VOULOIR VIVRE

M. le rédacteur.

De bonnes âmes prétendent que la moitié de notre population devrait travailler d'arrache-pied afin de faire vivre l'autre moitié dans l'oisiveté. Nul doute que ces sentiments partent d'un bon naturel.

Il est cependant une loi qui oblige tous les hommes à travailler. Pas plus de nos jours qu'autrefois, cette loi ne s'applique qu'à une partie de l'humanité.

Nous comprenons qu'il est des pays surpeuplés où, le travail étant rare et les terres toutes défrichées, une partie de la population doit nécessairement et forcément chômer durant les périodes de crise économique.

Heureusement pour nous, au Canada, il n'en est pas ainsi. Nous avons des régions entières, grandes comme des pays européens, en terre arable non-cultivée ou par milliers, des familles pourraient trouver à se placer.

Dans ces régions, après avoir défriché le sol, ces gens pourraient lui faire produire toutes les denrées nécessaires à la vie, comme ils le feraient aussi y trouver l'abri, le vêtement, le chauffage.

Dans un pays où l'on peut vivre et progresser sur des terres de cette valeur, moyennant du travail intelligent et une aide proportionnée aux besoins réels, a-t-on le droit de vivre dans l'oisiveté, sous le prétexte que les autres sont obligés de nous nourrir, de nous vêtir, de nous fournir un abri et du chauffage?

Il est de bonnes âmes qui nous rabattent les oreilles avec cette réflexion: "Si ces familles n'aiment pas la terre?" ou encore cette autre: "Si elles ne connaissent pas ça, la terre?"

Quand on visite les industries de nos villes, ou encore celles du pays voisin, on rencontre des milliers de familles canadiennes qui ont délaissé les fermes ancestrales, à regret bien souvent, pour aller travailler dans des usines, des cordonniers, des fabriques de coton ou de soie.

Ces gens n'aimaient pas cela, ils ne connaissaient pas ce genre de travail.

Ils y sont allés quand même. Les métiers qu'ils ne connaissaient pas, ils les ont appris.

Rendus sur les lieux, si ces Canadiens ne s'étaient pas donnés la peine d'apprendre le genre de travail qu'on exigeait d'eux, ils auraient crevé de faim et de froid.

Pourquoi en serait-il autrement quant au défrichement des terres arables et de leur culture?

Et pourquoi ceux qui travaillent pour faire vivre leurs familles, ceux qui, à force de sacrifices et de peines arrivent à établir leurs enfants en cultivant la terre et en défrichant des champs nouveaux, pourquoi, dis-je, ceux-là seraient-ils obligés de faire vivre les autres dans l'oisiveté, lorsque nous avons tant de millions d'acres de terre arable à mettre en valeur par le défrichement et la culture?

Dans ces conditions, pourquoi ne pas vouloir vivre?

J.-Ernest Laforce

Remerciements du conseil de l'Abord-à-Plouffe

A sa dernière séance, le conseil municipal de l'Abord-à-Plouffe a tenu à remercier M. Duplessis d'avoir fait M. Leduc, député de Laval à l'Assemblée législative, ministre de la Voirie, et à féliciter celui-ci d'avoir obtenu du gouvernement de Québec la réparation des accotements des principales voies publiques de l'Abord-à-Plouffe.

L'abolition du bureau de contrôle d'Ottawa

Ottawa, 12. (P.C.) — L'échevin J. N. Lacasse a donné avis, aujourd'hui, au secrétaire de la municipalité, qu'il proposera qu'un plébiscite ait lieu, en même temps que la prochaine élection municipale, sur l'abolition du bureau de contrôle. L'échevin Ash, de son côté, a proposé un plébiscite sur l'opportunité de diminuer de deux à un le nombre des échevins, dans chaque quartier de la ville.

La loi des cités et villes d'Ontario stipule l'établissement de bureaux de contrôle dans chaque ville de quelque importance.

L'exportation des pommes

Ottawa, 13. (P.C.) — L'ordonnance émise le 9 octobre par le commissaire fédéral de la vente des fruits entre en vigueur le 29 octobre. Il a trait à l'exportation des pommes canadiennes d'hiver en Angleterre.

La cime bleuâtre des monts — les rivières bouillantes — la source de la courte vague sur la plage blonde — l'opulente flore des Tropiques — la belle route blanche dans un pays riche de souvenirs — le repos dans les agréables laboratoires de sports de tous genres, pour ceux qui s'y adonnent — un logement parfait qui convient à votre caractère aussi bien qu'à votre état de fortune — voilà seulement quelques-unes des attractions que la Jamaïque offre à ceux qui fuient l'hiver. Rendez-vous de bonne heure et restez dans ce pays débordant de vie et soumettez-vous au phénomène du passage subit de l'hiver à l'été.

Pour brochures et autres renseignements, consultez votre agence de voyages, ou écrivez au

DEPARTEMENT L.C. CANADIAN WEST INDIAN LEAGUE. IMMEUBLE SUN LIFE, MONTREAL

OU AU DEPARTEMENT L.C. TOURIST TRADE DEVELOPMENT BOARD, KINGSTON, JAMAIQUE

AU DEUXIEME ANNIVERSAIRE D'UN PROGRAMME RADIOPHONIQUE



Les artistes du programme Sweet Caporal, qui entre, avec l'émission de ce soir, dans sa troisième année d'existence, donnaient hier après-midi, à l'hôtel Mont-Royal, une réception à laquelle étaient invités des amis intéressés de près au programme et des journalistes. On remarque ci-dessus, assis, de gauche à droite: M. Paul Asselin, M. Henri Miro, chef de l'orchestre Sweet Caporal, M. Léon Duguay, directeur du programme, M. Georges Toupin, maître de cérémonies, et M. Duncan MacInnis, publiciste. En arrière, dans le même ordre: M. Georges Gallipault, M. Benoît Lafleur, M. Marc Thibault, E. C. Cannon, Ernest Loiselle, auteur des sketches comiques du programme Sweet Caporal, Alfred Normandin, du Trio Métropolitain, M. Wright et MM. Raymond Cardin et Jack Stradell, du Trio Métropolitain, ainsi que M. Maurice Morin. (Photo CANADA)

NOS COURTIER EN MINES AU PARLEMENT

* U.S.	Elect. Light & Po A	26 1/2	2 39
* Do	B	3 20	1 29
* Do	Voting	1 24	1 29
American Depositor Corp.			
* North Amer Trust S	1953	2 73	2 56
* Do	1955	3 67	3 77
* Do	1956	3 62	3 72

* U.S.	Elect. Light & Po A	26 1/2	2 39
* Do	B	3 20	1 29
* Do	Voting	1 24	1 29
American Depositor Corp.			
* North Amer Trust S	1953	2 73	2 56
* Do	1955	3 67	3 77
* Do	1956	3 62	3 72

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours d'aujourd'hui	Cours d'hier	Cours d'avant-hier
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100

La reprise des aurifères s'atténue à la fermeture

Toronto, 13 (P.C.) — Les cours des valeurs aurifères se sont redressés au jourd'hui sous une augmentation notable des achats qui semblent devoir être attribués à l'idée que le métal précieux profitera du moment de stagnation du change sur un nouveau plateau. L'enthousiasme n'est resté dans l'après-midi et les gains ont été réduits.

Les aurifères seniors sont demeurés inchangés bien que le volume d'affaires sur Wright-Hargreaves, Teck-Comstock et Lake Shore ait été assez important. Un ton lourd prédomine au compartiment des métaux.

L'attention s'est portée sur Moneta dont il a été traité 400,000 actions. Le cours a débuté en gain de 15 cents; au cours de la séance il a oscillé entre 1.22 et 1.45 et a terminé à son haut, une augmentation nette de 25 cents.

McKenzie, Red Lake, East Malartic, Chibougamau, Bidgood et Coniarum s'inscrivent en gain de 5 à 10 cents. Pickle Creek a été redressé de 25 cents. O'Brien a débuté en gain de 20 cents mais a cédé son avance en clôture.

Pioneer, Little Long Lac, Wright-Hargreaves et Hard Rock se retrouvent à un niveau inférieur.

Séance peu animée au compartiment des métaux et aux pétroliers.

BOURSE DE TORONTO

Cours d'aujourd'hui par R. HARRIS & Co., Edifice Aldred, Place d'Armes

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100
2225	Abitibi	100	100	100	100

Non-inscrits

Cours d'aujourd'hui	Cours d'hier	Cours d'avant-hier
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100

Hors-liste

Cours d'aujourd'hui	Cours d'hier	Cours d'avant-hier
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100
Alcan. 100	100	100

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture	Offre	Dem.	Moy.
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100

Obligations garanties par le gouvernement

Cours	Offre	Dem.	Moy.
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100

Services publics

Cours	Offre	Dem.	Moy.
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100

Dernières nouvelles sur les mines

Central Cadillac
Dans un message transmis à M. Gerald A. McTeague, président de Central Cadillac Gold Mines, M. J. F. B. Davies, ingénieur consultant de la compagnie, rapporte que tout fonctionne à merveille. Le puits est prêt à recevoir la charpente destinée à protéger l'entrée et l'on procède à l'installation de l'usine de minéralisation. L'on peut dès maintenant obtenir toute l'énergie électrique nécessaire et l'on attend d'un jour à l'autre l'arrivée des transformateurs.

Macassa
La production d'or à la Macassa Mines en septembre a été de 10,000 onces, en provenance de l'usine de 5,500 tonnes de minerai à rapprocher de 101,813 en provenance de 5,874 tonnes de minerai (De Burke & Danvers Co.).

Placiditor Mines
On vient de compléter un relevé général du groupe de claims détenus par la Placiditor Mines Co. dans le canton de Cadillac, près de la mine O'Brien. Le relevé électro-magnétique a décelé une zone minéralisée assez considérable. On a aussi découvert dans la région sud du sédiment du Témiscamie une zone qui semble très favorable de même que plusieurs autres zones de la zone minéralisée. On a engagé une plus forte équipe d'hommes.

Un géologue et 2 ingénieurs sont à comparer les résultats obtenus à date et les résumés dans quelques jours au moyen de cartes et de rapports. On a soumis plusieurs des veines nouvellement découvertes à l'échantillonnage. On procédera ensuite à des sondages au diamant. La compagnie possède de un capital suffisant pour poursuivre tous les travaux recommandés par les ingénieurs.

Thompson Cadillac
Des dépêches émanant de Thompson Cadillac disent que 19 wagons de minerai provenant du front d'abattage est 301 sont estimés à \$45.60, l'ancien prix de l'or, et que trois autres wagons sont estimés à \$19.20, ancien prix de l'or.

L'indice minier
Ottawa, 13 (P.C.) — Le nombre d'indices minier pour la semaine terminée le 8 octobre 1936, a été de 157,9 contre 157,7 la semaine précédente et de 117,8 la semaine correspondante de l'an dernier.

Prix des Substances

Cours du Can. Commodity Exchange	Offre	Dem.	Moy.
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100
100	100	100	100

RESTITUTION

La Imperial Tobacco Sales Company of Canada Limited accuse réception de \$40 à titre de restitution.

CURB DE MONTREAL

Stocks et	Cours d'aujourd'hui	Cours d'hier	Cours d'avant-hier
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100
2225	Abitibi	100	100

Dividendes déclarés

Hollinger Consolidated Gold Mines, 1 p.c. par action et boni de 1 p.c. tous deux payables le 1 novembre aux actionnaires enregistrés le 19 octobre.

Crow's Nest Pass Coal Co., 32 p.c. par action, payable le 2 novembre aux actionnaires enregistrés le 15 octobre.

Macassa Mines, 5 cents par action, payable le 1er novembre aux actionnaires enregistrés le 15 octobre; ex-dividende, le 14 octobre.

Southern Canadian Power Company Limited, 20 cents par action ordinaire pour le trimestre finissant le 31 octobre 1936, payable le 16 novembre aux actionnaires enregistrés le 21 octobre.

Cours de l'or

Londres, 14 — L'or en barre coté 141 chelins et 11 deniers l'once; ce qui équivaut à \$24.79 en monnaie américaine au cours de la livre sterling à \$4.90 1/4.

Obligations Internationales

Cours d'aujourd'hui	Cours d'hier	Cours d'avant-hier
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100
100	100	100

Les produits à terme

N.Y., 13 (P.C.) — Les produits à terme ont manifesté plus de vigueur aujourd'hui sous l'égide du café Rio qui a progressé de 22 à 25 points. Le café Santos s'est raffermi de 12 à 15 points et le cacao de 12 à 15 points. Les lainages, le caoutchouc et la soie ont embouti le pas à une allure moins rapide. L'étalement termine entre 10 points de gain et 15 points de perte. Le sucre est à peine soutenu.

Banque des Pays-Bas

Amsterdam, 13 (P.A.) — Le relevé hebdomadaire de la Banque des Pays-Bas se présente comme suit:

Assemblée

National Steel Car Corporation tiendra sa réunion annuelle à 11 heures ce matin à Hamilton.

Ex-dividendes

Anglo-Canadian Tel. priv. 31-1-36
Beatty Bros. priv. 1-1-36
Saguenay Power priv. 1-3-36

LES APPELS INTERURBAINS COÛTENT MOINS!

"Sur le coup de sept heures on commence d'appeler!"

Il n'y a pas encore si longtemps, quantité de gens considéraient l'usage de l'interurbain comme une corvée. Notre politique constante d'amélioration du service et de réduction du tarif a modifié tout cela.

Prenons le tarif de nuit. Il est maintenant en vigueur à sept heures tous les soirs tant pour les appels entre postes que "de personne à personne". Il s'applique aussi toute la journée du dimanche.

Le tarif des communications à plus de 130 milles de distance a été diminué dernièrement — une autre économie marquée. Il n'est donc pas étonnant que sur le coup de sept heures les jours de semaine et toute la journée du dimanche le nombre des communications interurbaines soit en progression constante.



Révisions Successives du Tarif

Au cours des sept dernières années le tarif interurbain a subi six réductions. Le 15 janvier dernier le tarif de nuit et du dimanche devenait applicable aux appels de personne à personne et le 1er septembre 1936 les communications à plus de 130 milles de distance subissaient d'importantes réductions de tarif.



G. M. GRANT,
Gérant

TARIF
D'ABONNEMENT

PAR LA POSTE
Canada (sans Montréal et banlieue) \$ 4
NETTE, sans escompte
Etats-Unis et Empire Britannique \$ 8
Union Postale \$ 12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et banlieue \$ 6
(NETTE, sans escompte)

Le Canada

MONTREAL, MERCREDI 14 OCTOBRE 1936

Pour téléphoner
au "CANADA"
DANS LE JOUR
HARBOUR 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents... HA. 5131
Sport... HA. 5134
Gérant de la rédaction... HA. 3461
Atelier de composition... HA. 1432
Service d'information... HA. 3507
Rédacteur en chef... HA. 8454
Circulation et expédition... HA. 5134

VOL XXXIV — No 163

DEUX ECHEVINS PARALYSENT LE CONSEIL MUNICIPAL

MM. Allan Bray et Emile Dubreuil bloquent les sept premiers rapports du Comité exécutif, et M. Biggar, pour mettre fin à cette obstruction, propose et obtient l'ajournement. — Fait sans analogue dans l'histoire de la Ville

Importantes mesures laissées en plan

La séance régulière du conseil municipal, hier après-midi, a été ajournée abruptement à peine quelques instants après l'ouverture, et sans qu'aucune des mesures importantes à l'ordre du jour ait été discutée. Un échevin a fait ajourner l'examen des sept premiers rapports à être présentés. M. Biggar, échevin du quartier Notre-Dame-de-Grâce, appuyé de M. Goyette, échevin du quartier St-Jean-Baptiste, proposa l'ajournement. Le vote se prit et 22 échevins décidèrent d'ajourner. Seule-ment six s'y opposèrent.

C'est la première fois depuis plusieurs années, et probablement depuis toujours, qu'une séance du conseil est ajournée aussi abruptement, parce qu'un échevin manifeste son mécontentement en frappant de "next meeting" tous les rapports, au fur et à mesure qu'ils sont présentés. Ce n'est pas la première fois qu'un échevin frappe tous les rapports de "next meeting". Il y a quelques mois, M. J.-E. Dubreuil, échevin du quartier Montcalm, se prévalait de ce privilège, mais la séance ne continua pas moins. Hier, c'est l'échevin de St-Henri qui fit ajourner la séance grâce à ce moyen plutôt original.

On ne sait pas au juste quelles sont les raisons qui ont poussé M. Bray à agir ainsi. Les uns disent qu'il recherchait de la publicité, les autres qu'il était de mauvaise humeur. Il y en a qui prétendent que c'est en signe de protestation. M. Bray serait mécontent de ce que les échevins, au caucus d'hier matin, n'ont pas voulu adopter à l'unanimité sa résolution de non-confiance contre le général Panet, président de la Commission du chômage.

Il est inexact cependant de dire qu'il cria son "next meeting" à chaque rapport. M. Dubreuil réussit une fois à crier un peu plus vite que M. Bray, et l'examen d'un des rapports fut ajourné à la demande du conseiller de Montcalm.

Le maire suppléant
Le conseil a ajourné sans avoir de nouveau maire suppléant. M. Léo-J. McKenna gardera donc cette charge jusqu'au 14 décembre, date de l'élection municipale. Il faudra néanmoins qu'il y ait une réunion spéciale du conseil avant le 20 octobre pour réélire officiellement M. McKenna.

Une autre question qui reste en plan, c'est le nouveau règlement du taxi. C'est probablement la plus importante de celles que le Conseil devait discuter hier après-midi.

Voici le texte de la résolution que M. Bray devait présenter au conseil et que les échevins n'ont pas voulu adopter au caucus:
ATTENDU que, le 9 mars 1936, le Conseil passait une résolution à l'effet de s'enquérir du coût de l'installation, l'aménagement et l'ameublement des bureaux du président et des autres membres de la Commission du Chômage;

ATTENDU que, en réponse à cette

demande, le Conseil a été informé que ce coût ne s'était élevé qu'à \$30, soit le prix d'une carapette usagée;

ATTENDU que le renseignement ainsi fourni ne semble pas conforme aux faits;
ATTENDU que, malgré le désir exprimé par le Conseil à diverses reprises, de voir tous les achats de la Commission du Chômage effectués par l'entremise du département des Achats et Magasin, comme la chose se pratique dans tous les services municipaux, ladite Commission continue de commander elle-même ce dont elle a besoin et fait des achats en dehors de Montréal, ainsi que le fait s'est produit encore récemment, alors qu'une grosse quantité de papier a été par elle achetée d'une maison de Toronto;

ATTENDU que, d'une manière générale, la Commission du Chômage n'est pas particulièrement son président, ne semblent pas tenir compte des désirs formulés par le Conseil;

Proposé par l'échevin Bray, Appuyé par l'échevin Lacombe, Que, pour les raisons ci-dessus énumérées, le Comité Exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de remancer de ses services et de remplacer le président de ladite Commission.

On dit que c'est parce que les échevins n'ont pas voulu entendre parler du départ du général Panet que M. Bray s'est mis de mauvaise humeur. La majorité des échevins semblent être de l'opinion que c'est pas le temps, à la veille d'une élection, de parler du départ du général Panet.

M. Bray voulait présenter une autre résolution: que l'attention du Comité Exécutif soit une dernière fois attirée sur l'urgence qu'il y a pour la Cité de signer un nouveau contrat avec la Montreal Light, Heat & Power, devant normalement améliorer d'une façon sensible l'état de choses actuel, en permettant à ladite Cité de réaliser une forte économie sur le prix de l'éclairage et de la force motrice dont elle a besoin.

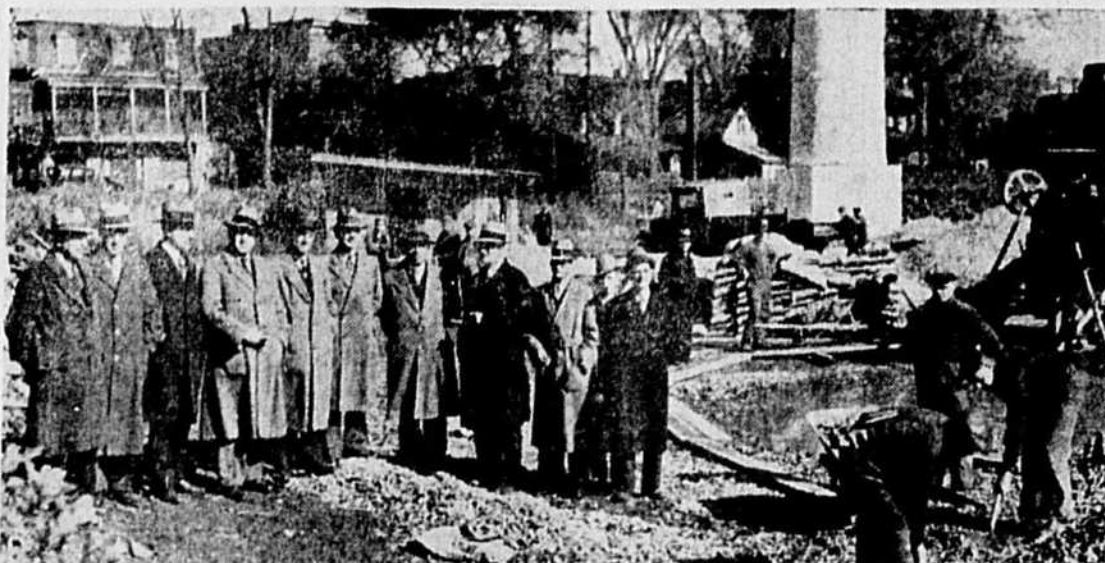
Voici maintenant les titres des sept rapports frappés de "next meeting". Tous, à l'exception du No 4, ont été bloqués par M. Bray; le No 4 l'a été par M. Dubreuil:

Quartier Papineau
"A l'effet de renouveler un bail par lequel la Compagnie des Tramways de Montréal loue à la Cité un lot situé sur l'avenue Papineau, dont le département de la voirie se sert comme clos.

Quartier Ste-Marie
"Recommandant que soit renouvelé, pour un an, le privilège accordé à M. Blais pour l'exploitation d'un restaurant dans la vespasienne de la place d'Armes.

Quartier St-Michel
"A l'effet de louer des Clercs St-Michel."
(Suite page onze)

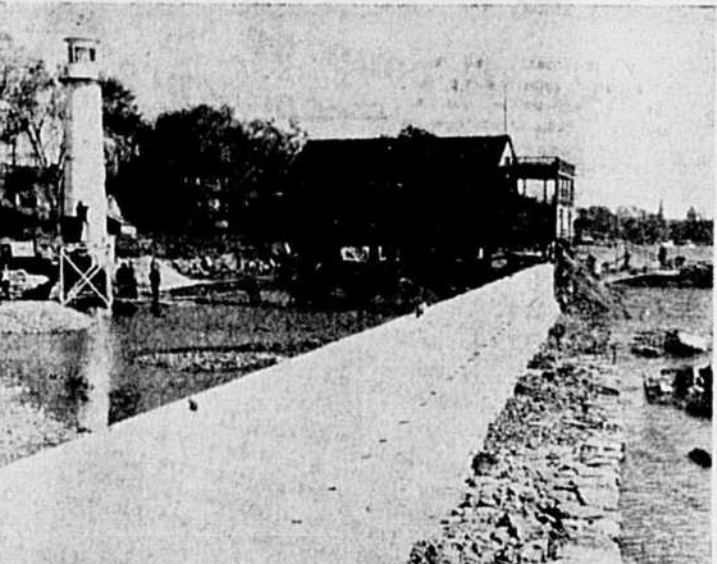
LA MISE EN MARCHÉ DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS A LACHINE



Le député de Jacques-Cartier aux Communes, M. J. Vital Mallette, a assisté hier à la mise en train des travaux que fait exécuter le ministère des travaux publics d'Ottawa au quai de Lachine. Notre photo représente de gauche à droite: MM. Albert Stonehouse, président de l'Association des hommes d'affaires; Emile Léger, Anatole Carignan, maire de Lachine; J. Vital Mallette, R. S. Amyot, ingénieur du ministère des Travaux publics; René Laberge, contrôleur des finances de Lachine; Robert Dorion, ingénieur de la Ville de Lachine; Raoul Deslauriers, président de la Ligue des Propriétaires et président du comité qui s'est occupé de l'installation de ce mur; G. Lévesque, G. O. Gagnon, secrétaire du comité et A. Moffatt. (Photo CANADA)



Hier aussi ont commencé à Lachine les travaux de chômage. Environ 300 chômeurs ont pris l'ouvrage. Notre photo nous montre un groupe d'employés occupés au creusement préliminaire à l'aménagement d'une piscine pour les enfants, au Parc Lassalle. Au premier plan, à l'extrême-gauche on reconnaît M. J. Coré, le contre-maitre. (Photo CANADA)



Le mur de revêtement du quai de Lachine, que fait ériger le ministère des Travaux publics d'Ottawa, coûtera environ \$10,800. Il s'allonge sur une distance de 480 pieds. Le photo ci-haut nous fait voir une partie de ce mur. On remarque, à l'arrière-plan, le chalet du Lachine Rowing Club en face duquel le mur passera. (Photo CANADA)

Pour modifier le cahier des charges

M. Alfred Filion propose une commission pour étudier le problème

Le septième rapport dont l'étude fut différée, hier, au conseil municipal, visait à amender la clause 88a du cahier des charges générales applicables dans toutes les entreprises et faisant partie de tous les contrats. M. Alfred Filion, échevin du quartier St-Edouard, proposa qu'une commission composée de MM. Filion, Biggar, Bray, Monette et Pharend, soit chargée d'étudier et de soumettre au conseil aussitôt que possible tous les amendements qu'elle jugerait opportuns de faire aux cahiers de charges. M. Filion proposa aussi que la somme de \$500 soit mise à la disposition de cette commission pour payer les services des experts dont elle pourrait avoir besoin pour l'aider dans son travail.

Faits Divers

Une bambine de six ans, Marie-Claire Marion, a été renversée, hier après-midi, par une automobile, à proximité de la demeure de ses parents, à Lanoraie. Elle a été admise à l'hôpital Sainte-Justine, souffrant d'une fracture du fémur droit.

M. Louis Sanssoucy, âgé de 47 ans, domicilié au 844 de l'avenue des Belges, a été frappé, hier, par une automobile, en traversant le boulevard Gouin, près de l'avenue Papineau. On l'a transporté à l'hôpital Sainte-Justine, où il souffre de contusions aux jambes et aux bras.

Le rapport hebdomadaire de la Cour du record mentionne que la police des mœurs a effectué la semaine dernière 45 descentes et 258 arrestations. Il y a eu 19 descentes et 53 arrestations dans des maisons de jeu et de paris; 19 descentes et 53 arrestations dans les "loteries chinoises"; 7 descentes et 14 arrestations dans les maisons de prostitution.

M. Georges Gervais a rapporté hier à la police, que des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile, 4747 avenue Papineau, et y ont fait main basse sur divers articles estimés à \$241.

Quatre montres, un pendentif et divers autres bijoux ont été volés dans la nuit de lundi à mardi, dans la demeure de M. L. Dalbec, 8674, rue De Gaspe. M. Dalbec a déclaré qu'il estimait le tout à \$100.

M. Wilfred Chamberland, pharmacien, s'est plaint à la police parce que des voleurs ont pénétré dans son établissement, 8119, rue Saint-Hubert, et s'y sont emparés de \$150 de marchandises.

Chez M. Paul Thedessier, 537, rue Cuvillier, des malfaiteurs ont brisé le cadenas de la porte, puis sont entrés dans la maison pour y voler des vêtements d'une valeur de \$151.

Des cambrioleurs ont aussi réussi à pénétrer dans la demeure du Dr J.-A. Saint-Denis, 557, rue Cherrier, et lui ont dérobé un sac de voyage et un casque de loutre, le tout estimé à \$150.

Des individus sont entrés hier dans le débit d'essence de M. Albert Martel, 4, rue Beaubien, et, bien qu'ils n'aient rien volé dans l'établissement, ils ont tout bouleversé les marchandises et ont mis le feu à deux paquets dans la cave. M. Martel ne peut s'expliquer pourquoi l'on a causé de tels dégâts dans son établissement.

Après avoir brisé un carreau de fenêtre, au troisième étage, des voleurs sont entrés hier dans la fabrique de chausures de M. Wilfrid Delorme, 158 ouest, rue Saint-Paul, mais ils ont tenté vainement d'y ouvrir le coffre-fort. Ils sont partis les mains vides.

Une manifestation fait suite à l'assemblée des étudiants

ONZIEME LEÇON DE M. LOUIS BAUDIN

Dans son avant-dernière leçon sur les "Illusions du crédit", M. Louis Baudin, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, traita, cet après-midi, dans le grand amphithéâtre de l'école des Hautes Etudes commerciales, le sujet suivant: "Les méfaits du crédit: les crises".

Les filatures de Valleyfield à l'enquête Turgeon

Structure financière de la compagnie Groulx et de sa subsidiaire du Québec

Gros profits

Sainte-Catherine, Ontario, 13. (P. C.) — En 1935, la fabrique de soie artificielle de Valleyfield, subsidiaire de la compagnie Groulx, Ltd. de Sainte-Catherine, a payé \$19,000 d'honoraires à ses directeurs et aux membres de son bureau exécutif, et \$20,000 de dividendes. C'est ce que l'on a dit, aujourd'hui, à la commission Turgeon enquêtant sur l'industrie textile au Canada. Au cours de cette même année, on a évalué la dépréciation à \$31,000.

"Vous semblez avoir des directeurs et un exécutif très dispendieux," a dit au secrétaire-trésorier Cyril Woodward, M. J. C. McRuer, C.R., conseiller juridique de la commission. La somme totale des salaires payés à Valleyfield en 1935 serait de \$133,000.

La compagnie, en 1927, entreprit d'accumuler un fonds de gratifications pour les employés. Ce fonds avait une valeur de \$19,250 en 1933 (au début, il n'était que de \$2,500), alors qu'il fut absorbé dans le fonds général de réserve. On affirme que toutes les contributions au fonds des employés provenaient de la compagnie.

Après avoir interrogé durant l'après-midi M. Woodward sur la capitalisation des filatures Groulx et de Valleyfield (la seconde est une subsidiaire de la première) le procureur de la commission, M. McRuer a résumé ainsi la situation:

"Le résultat net," a-t-il dit, "est que depuis dix ou onze ans, vous avez pu rembourser aux porteurs d'actions ordinaires plus d'argent qu'ils n'en avaient engagé, payé un intérêt de 7 pour 100 aux porteurs d'actions de priorité, soustrait \$75,000 d'achalandage, et accumulé d'une façon ou d'une autre des réserves suffisantes pour couvrir le coût total de la machinerie."

LA POLICE DES MOEURS SE REMET AU TRAVAIL

La brigade des mœurs s'est remise hier au travail. Elle a effectué cinq descentes dans des maisons de paris, quatre dans des "loteries chinoises" et une dans une maison de prostitution. Elle a opéré en tout 105 arrestations.

La vente de pommes du kiwanis Saint-Laurent a rapporté \$4,000

Le conférencier au déjeuner-causserie hebdomadaire du club kiwanis St-Laurent, M. Lovell C. Carroll, avocat, a fait, hier midi, à l'hôtel Queen's, un vibrant appel en faveur du Montreal Orchestra. M. Carroll a souligné l'importance d'un orchestre pour le public et a rappelé les débuts de l'Orchestra de Montréal.

Le secrétaire du club kiwanis St-Laurent, M. G. Tessier, a fait rapport de la vente annuelle de pommes; il a déclaré que le bénéfice net a été cette année de \$4,000, contre \$3,000 l'an dernier.

L'ancien président, M. Donat C. Turcotte, a rendu hommage au dévouement de M. J.-P. Laberge, qui a organisé la vente de pommes dans Verdun.

Le déjeuner était présidé par M. Jack Guilbault.

Ottawa et Québec paieront leur part

Le général Panet, président de la Commission du chômage, a averti le comité exécutif, hier, que les gouvernements fédéral et provincial avaient consenti à payer chacun un tiers du coût des loyers que réclament les propriétaires qui hébergent des familles indigentes. Ces réclamations totalisent à \$88,000.

Diner d'ouverture du Junior Board of Trade

Le diner d'ouverture du Montreal Junior Board of Trade aura lieu à 6 h 15 heures ce soir à l'hôtel Windsor. M. Georges S. Whitby, directeur de la division de la chimie de l'Office de Recherches d'Ottawa, parlera des recherches scientifiques et de l'activité industrielle.

Cartes et bingo

Il y aura parties de cartes et de bingo, dans la paroisse Saint-Etienne, sous le patronage de M. le curé, au profit des œuvres paroissiales, en la salle du collège, 5945, rue Boyer, les lundi et mercredi 19 et 21 octobre 1936, à 8 heures p.m.

Les vitrines de deux établissements volent en éclats, rue Bleury

Contre la guerre, les Juifs et le communisme

La jeunesse étudiante n'est certes pas impérialiste. Elle l'a prouvé une fois de plus, hier soir, au ralliement des étudiants "contre la guerre", marché St-Jacques, où six orateurs se sont succédés à la tribune, dénonçant à tour de rôle la guerre et toute participation du Canada aux guerres de l'Empire, devant un millier de personnes.

L'assemblée se tint sous la présidence de M. Maurice Pluze, qui adressa le premier la parole. Les cinq autres orateurs furent MM. Roland Goy, Laurent Bélanger, Armand Sylvestre, Raoul Rainville et Pierre Desrosiers. Tous les orateurs furent d'accord pour féliciter le premier ministre du Canada, l'honorable M. King, de son discours à la Société des Nations et de son attitude vraiment canadienne à l'endroit des "exigences impérialistes".

Chaque orateur y alla de son bémol sur son sujet favori. M. Roland Goy louangea le Devoir. Il hâla magistralement bien et ne fut pas le seul à le faire. M. Raoul Rainville, trépanant à la tribune, après avoir affirmé qu'il n'était pas communiste, salua en M. Pierre Desrosiers "un brave patriote convaincu, sincère et ardent", et parla longuement du Devoir qu'il semble féliciter tout particulièrement de son rôle durant la campagne électorale provinciale. Reste à savoir ce que cela peut bien avoir à faire avec la participation du Canada aux guerres européennes.

L'assemblée prit vite tournure de manifestation antisémite. Elle se termina par la promesse solennelle, due par M. Rainville et répétée par un groupe d'auditeurs: "Je promets au renouvellement de ne jamais rien acheter des Juifs".

M. Pierre Desrosiers, connu de nos lecteurs, parla de l'Empire et de la nation canadienne. "Si l'Angleterre n'aime pas l'Empire tel que nous le comprenons, dit-il, quelle s'en sépare. Nous nous arrangerons avec elle. Nous fonderons une république."

M. Armand Sylvestre rappela les horreurs de la guerre de 1914. "Les Canadiens ne sont pas des lâches, dit-il; mais nous ne voulons pas verser notre sang inutilement et pour des pays qui nous sont étrangers."

L'assemblée fut marquée par de violentes attaques contre les Juifs et contre les communistes. Il y eut quelques interruptions, mais pas de chahut.

Après l'assemblée
Les étudiants se montrèrent cependant plus bruyants une fois sortis du marché St-Jacques. Une centaine d'auditeurs se rendirent d'abord, en parade, rue Bleury, où ils firent voler en éclats les vitrines de la porte de la vitrine de la librairie "Modern Book Shop", 2093, rue Bleury, où se trouvent les bureaux du journal communiste "Daly Clarion". Dans leur enthousiasme, les étudiants précipitèrent les manifestants brisés du même coup, la vitrine d'une boutique de tailleur dénommée "Fashion Park Tailors", située au-dessus de la librairie. La police fut prévenue mais, à son arrivée, les anti-communistes avaient quitté les lieux. Le propriétaire de la librairie, M. Jack Gold, a déclaré qu'il était peiné d'un tel accident, mais il a convenu qu'il y avait beaucoup de littérature communiste dans son établissement.

Les gros de la manifestation devaient cependant avoir pour théâtre le "Temple du Travail", rue Saint-Dominique. C'est dans cette direction que la plupart des auditeurs de l'assemblée s'étaient engagés en sortant du marché St-Jacques, et l'autre groupe de manifestants, après avoir fait venir la police rue Bleury, prit la même direction. Ils se réunirent tous rue Saint-Dominique, mais ne se rendirent pas au "Temple du Travail", où une cinquantaine de constables maintenaient la garde.

Les cris "A bas les Juifs!" "A bas les communistes!" fusèrent de toutes parts, et les manifestants se mirent à parader dans les rues avoisinantes. La plupart, cependant, s'engagèrent dans le défilé, puis tournèrent vers l'est, rue Ontario. Une vingtaine se détachèrent alors du groupe et firent irruption dans une maison de prostitution, mais ils en furent promptement chassés par la police. La manifestation devait se terminer à l'angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke. Les jeunes gens y bloquèrent pendant quelques minutes la circulation, mais des agents à cheval et plusieurs voitures de police arrivèrent bientôt sur les lieux. Ce fut alors la débâcle générale.

Première réunion de la Chambre des Mines

La Chambre des Mines, section du Board of Trade de Montréal, tiendra sa première réunion à l'issue du diner qui sera donné ce soir à 6 h 15, au Canada Club. Cette assemblée sera consacrée à jeter les bases du nouvel organisme.

Au Club des Annonceurs

Au déjeuner hebdomadaire du Club des Annonceurs qui aura lieu à 12 h 30 heures, aujourd'hui, à l'hôtel Mont-Royal, M. Spalding Black, gérant de la publicité du département du Cellophane de la Canadian Industries Ltd., prononcera la causerie.

Un prisonnier s'échappe de la prison de Saint-Jérôme

Il frappe le tourne-clef à coups de barre de fer et réussit à s'enfuir

Vainement cherché

Saint-Jérôme 13 — (Special au Canada) — Une évasion sensationnelle est survenue, vers six heures ce soir, à la prison de cette ville. Un prisonnier s'est rue sur le tourne-clef, M. Adrien Locas, et l'a assommé à coups de barre de fer, puis il s'est enfui. Il est cependant lui-même blessé à la tête car le tourne-clef l'a ébloui à son tour en lui portant un violent coup avec son trousser de clefs.

Le détenu, Lionel Maurice, avait été arrêté en août dernier à la suite d'un vol de cigarettes commis dans un restaurant à Sainte-Marguerite. Il avait été appréhendé avec deux autres individus, par le détective Massue, alors attaché à la police provinciale. Les trois accusés furent jugés coupables par le juge Donat Lalande et devaient être sentencés le 26 octobre.

Dès qu'il fut prévenu de l'évasion, le chef de police Latour alerta le shérif, M. J. W. Cyr, et tous deux se mirent à la recherche de l'individu avec un fort groupe d'agents. Ils prévinrent en même temps toutes les polices des municipalités avoisinantes et leur communiquèrent le signalement de Maurice.

M. Locas relata qu'il avait ouvert la cellule de Maurice pour lui remettre son souper qui se composait d'une assiette de soupe et de plusieurs tranches de pain. Mais il n'avait pas sitôt ouvert la porte qu'il

(Suite page sept)

Les chômeurs employés aux travaux de chômage

La liste des travaux de chômage s'allonge tous les jours et le nombre de chômeurs qui y travaillent devient de plus en plus important. Hier, 2,657 chômeurs secourus et 173 nécessaires non inscrits étaient au travail. Voici la liste des travaux commencent avec le nombre de chômeurs qui y travaillent:

	Chômeurs	Tra-
	treu-	ils
Jardin Botanique	395	5
Rue Sherbrooke		
Amhers à St-Denis	145	9
St-Denis à St-Laurent	98	9
St-Laurent à Durocher	78	9
Université à Atwater	188	9
Blvd. de l'Aqueduc, de Church à Atwater		
Church à Lassalle	209	17
Rue Persillier, de Cad. 324 au Blvd. Cr'zie	346	30
L'bourg à Cad. 324	66	6
Rue Papineau, de Bélanger à Perrass	67	8
Rue St-Hubert du Blvd. Cr'zie à Sauriol	53	6
Rue Cadillac, de Sher'ke au Bl. R'mont	32	2
Parc Jarry	25	2
Parc Baldwin	25	2
Parc St-Hélène	485	10
Parc Préfontaine	20	2
Carré Bellerville	27	2
Carré St-Louis	19	3
Parc Jeanne Mance	25	2
Parc Trenholme	25	2
Parc MacDonald	25	2
Blvd. Pie IX, nivellement de plates-bandes	25	2
Terrain de jeux Irvillie & Dandurand	25	2
Parc Mont-Royal	25	2
Parc Lafontaine	33	2
Sherbrooke		
Amherst à Desrosiers	26	8
Parc Havre & R'n	25	3
Trottoir Ave du Parc	25	3
DesPins à Mt-Royal	28	5
Champ d'épuration (Abutis)	50	4
Carré Western	9	2
Carré Dominion	2	2
Carré Galery	9	2
2657	173	

Mme C. Smith est morte à l'hôpital

Elle avait été frappée lundi soir, par une automobile, boulevard Décarie

Mme Craig Smith, âgée de 56 ans, domiciliée au 5460 de l'avenue Trans-Island, est décédée hier à l'hôpital Royal Victoria. Elle avait été frappée, lundi soir, par une automobile, à l'angle de l'avenue Lacombe et du boulevard Décarie, à Notre-Dame-de-Grâce. Elle a succombé à une fracture du crâne. On a transporté son corps à la morgue, pour l'enquête du coroner.

Le coroner tiendra aussi enquête, aujourd'hui, sur la mort de Mme John Powers, âgée de 66 ans, domiciliée au 4140 de l'avenue Hampton, et sur celle de Joseph-Aimé Béard, âgé de 39 ans, 1020, rue Saint-Denis. Mme Powers est morte à l'hôpital Notre-Dame, des suites d'un accident d'auto survenu à Saint-Eustache. Béard a été trouvé mort dans sa chambre, ayant à ses côtés une bouteille ayant contenu du poison et un verre vide. Le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, fera l'autopsie du cadavre, afin de déterminer s'il s'agit d'un cas d'empoisonnement.

Echouement d'un navire vis-à-vis de Lachine

Un autre vaisseau est allé s'échouer en dehors du chenal de Lachine, à Dixie, au cours de la nuit de lundi à mardi. C'est le "Chemong", de la ligne Colonial Steamship, qui est chargé de grain. Tard hier soir, le remorqueur "Bon Voyage" a tenté de le remorquer. Le grain a été déchargé à bord d'une barge. Le "Chemong" a failli couler au cours de la tempête qui s'est élevée hier et il a lancé des signaux de détresse.

Protestations de M. Abraham Dupéré

On refuse d'employer des chômeurs, dit-il, et on fait travailler des enfants

M. Abraham Dupéré, échevin du quartier Mercier, exprimait hier son mécontentement de la façon dont l'embauchage se fait pour les travaux de chômage. "Ce sont les chômeurs, disait-il, qui devraient être employés. Ce sont des travaux pour les chômeurs, non pas des travaux pour les amis de l'Union Nationale. Dans mon quartier, ajouta-t-il, on a engagé des enfants de 15 et 16 ans qui travaillaient déjà dans des manufactures. Mais on les fait travailler à ces travaux de chômage où ils reçoivent plus d'argent qu'aux manufactures. Et, pendant ce temps-là, il y a des chômeurs qui veulent travailler et que les contremaîtres refusent d'employer."

TROIS VERDICTS DE MORT ACCIDENTELLE

Le coroner, Me Lorenzo Prince, a rendu hier des verdicts de mort accidentelle dans les cas suivants: Alfred Calver, âgé de 28 ans, 10684, avenue Gohourg, à Montréal-Nord, qui s'est noyé dimanche dans le Lac des Iles au Nominguon en y faisant la chasse aux canards; M. Stanislas Beauchamp, âgé de 50 ans, 6633, rue Saint-Dominique, qui fut tué dimanche matin, par une automobile, avenue Van Horné, près de l'avenue Rockland; Joseph Duda, âgé de 28 ans, qui fut trouvé asphyxié, lundi, dans un garage derrière le numéro 182 de l'avenue Gordon, à Verdun.